

REJOINDRE LE CERCLE

Déterminer les éléments clés pour une collaboration policière efficace au sein des communautés autochtones

Préparé par :
M. Chad Nilson, Ph. D.
Mme Barb Mantello

Novembre 2019

Nilson, C. et Mantello, B. (2019). Rejoindre le cercle : Déterminer les ingrédients clés pour une collaboration policière efficace au sein des communautés autochtones. Saskatoon (Saskatchewan) : Community Safety Knowledge Alliance.

À PROPOS DES AUTEURS



M. Chad Nilson, Ph. D., possède une vaste expérience dans la recherche, le développement et la mesure d'innovations sociales collaboratives pour des organisations sans but lucratif, municipales, provinciales, fédérales et autochtones. En tant que chercheur, conseiller et évaluateur engagé dans la communauté, Chad a largement contribué au domaine de la sécurité et du bien-être des communautés. La réputation et l'expertise de Chad l'ont attiré dans de nombreux projets nationaux et internationaux de grande envergure et à incidence élevée. Il est enquêteur principal au Living Skies Centre for Social Inquiry et chercheur engagé au Centre for Forensic Behavioral Science and Justice Studies de l'Université de la Saskatchewan. Dans ces rôles, il a été invité à diriger et à encadrer la mesure et le développement d'initiatives de sécurité et de bien-être communautaires en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Nunavut et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les relations et l'engagement de Chad avec les communautés autochtones s'étendent sur plusieurs nations et territoires tribaux.



Barb Mantello Barb a une formation pratique et pédagogique en justice pénale. Elle a passé 10 ans à travailler avec de jeunes contrevenants avant de se lancer dans une carrière d'enseignement et de recherche postsecondaire. Avant de prendre sa retraite en tant que présidente de la School of Justice Studies du Lethbridge College, Barb a passé la plupart de ses années universitaires à enseigner et à soutenir les étudiants dans la poursuite d'une carrière dans les services correctionnels, les services de police et d'autres activités de sécurité publique. Barb possède une vaste expérience dans le développement et la mise en œuvre de l'apprentissage appliqué au niveau collégial et universitaire. Une partie de cette expérience comprend l'élaboration de cours pour les plateformes d'enseignement en salle de classe et en ligne; l'achèvement d'exams de programmes; et la conception d'un programme de formation des cadets spécialisé et axé sur les compétences visant à aider les services de police dans leurs sélections d'embauche pour leur service. Basée à Lethbridge, en Alberta, Barb offre maintenant des services de recherche, des conseils et du soutien au développement à divers organismes de sécurité communautaire au Canada.

TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION	p.4
2.0	CONTEXTE	p.6
2.1	Objectifs et résultats	p.6
2.2	Plan de travail	p.6
2.3	Conseils aux autochtones	p.7
2.4	Questions relatives à la recherche	p.8
3.0	ANALYSE DOCUMENTAIRE	p.9
3.1	Violence contre les femmes et les filles autochtones	p.9
3.2	Obstacles au service et au soutien	p.9
	3.2.1 <i>Obstacles liés à la police</i>	p.12
3.3	Solutions collaboratives multisectorielles	p.14
	3.3.1 <i>Participation de la police à la collaboration</i>	p.16
	3.3.2 <i>Modèles collaboratifs</i>	p.17
	3.3.3 <i>Éléments clés</i>	p.21
4.0	MÉTHODOLOGIE	p.24
4.1	Entrevues de membres de la communauté	p.25
4.2	Entrevues avec des experts	p.26
4.3	Entrevues avec les participants au modèle	p.26
4.4	Analyse des modèles collaboratifs	p.26
4.5	Observation	p.27
5.0	RÉSULTATS	p.28
5.1	Entrevues de membres de la communauté	p.28
5.2	Entrevues avec des experts	p.36
5.3	Entrevues avec les participants au modèle	p.47
5.4	Analyse des modèles collaboratifs multisectoriels	p.51
5.5	Observations	p.54
6.0	CONSTATATIONS	p.56
7.0	RECOMMANDATIONS RÉALISABLES	p.59

Références	p.61
Annexes	p.77

REJOINDRE LE CERCLE

Déterminer les éléments clés pour une collaboration policière efficace au sein des communautés autochtones

1.0 INTRODUCTION

Les possibilités d'améliorer la sécurité et le bien-être des communautés au Canada résident en partie dans les relations que la police entretient avec les citoyens, les dirigeants et les autres prestataires de services sociaux (Lang et coll., 2009; Rajaei et coll., 2013; Skogan, 2006). Cela est particulièrement vrai au sein des communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits (ci-après appelées « autochtones »), où l'importance de solides relations entre la police et la communauté est indéniable (Cunneen, 2007; Griffiths et Clark, 2017; Linden, 2005).

L'un des principaux défis ayant une incidence sur la sécurité et le bien-être dans les communautés autochtones est la violence contre les femmes et les filles (Brennan, 2009; Kwan, 2015). Bien que la violence en elle-même soit un préjudice grave, la survenance de la violence a en outre des répercussions sur l'emploi des victimes (Reeves et O'Leary-Kelly, 2007), le sentiment de sécurité (Johnson et Dawson, 2011), la santé physique (Vos et coll., 2006) et la satisfaction personnelle (Statistique Canada, 2009), entre autres difficultés. Au niveau communautaire, la violence a une incidence sur la stabilité du logement (Kirkby et Mettler, 2016), l'éducation (Lloyd, 2018), le bien-être mental (Statistique Canada, 2009), l'accès aux services (AuCoin et Beauchamp, 2007) et les résultats économiques (Zhang et coll., 2013), entre autres indicateurs de sécurité et de bien-être des communautés.

Les spécialistes de la violence (Brownridge, 2008) constatent que les femmes autochtones sont, en moyenne, quatre fois plus susceptibles de subir de la violence que les femmes non autochtones. Cette situation est en grande partie liée à l'accumulation disproportionnée de facteurs de risque de violence que subissent les femmes autochtones (Burnette et Renner, 2017; Pearce et coll., 2015). Un autre facteur contribuant à cette disproportion est le fait que les femmes autochtones se heurtent à de multiples obstacles pour accéder à l'aide et au soutien, qu'il s'agisse de l'intervention et de la prévention de la violence (Davis et Taylor, 2002; Kurtz et coll., 2013).

Au Canada, la police a la possibilité de travailler en collaboration avec les communautés autochtones pour intervenir en amont et s’attaquer aux deux causes profondes de la violence, ainsi que pour déterminer et éliminer les obstacles aux services de prévention et d’intervention et au soutien auxquels sont confrontées les femmes autochtones (Christmas, 2016; Griffiths, 2019). Bien que cette voie ne soit pas toujours claire ou facile, la police a la possibilité d’améliorer ses politiques, ses pratiques et ses processus lorsqu’elle fait participer les communautés autochtones. Selon certains experts (Christmas, 2012), l’amélioration de la communication, de l’engagement communautaire et de l’autonomisation peut permettre de mieux aligner les services de police sur les valeurs des peuples autochtones. Cela peut du même coup avoir une incidence positive sur les relations entre la police et la communauté ainsi que sur les résultats en matière de sécurité et de bien-être de la communauté.

Le but du présent document est de déterminer les éléments clés, les techniques, les défis et les opportunités pour les professionnels de la police de s’engager dans une collaboration efficace au sein des communautés autochtones. Les consultations et les données recueillies pour ce document indiquent comment la participation de la police à l’échange d’informations et à la collaboration avec divers secteurs de services sociaux autochtones peut aider à réduire les obstacles, à établir la confiance envers la police et à réduire la violence contre les femmes et les filles.

Les éléments clés de différents modèles de collaboration multisectoriels ont été explorés en préparation de la rédaction du présent document. En appliquant l’optique des *opportunités* et des *éléments clés*, l’analyse des données recueillies dans le cadre de ce projet a permis de déterminer les principales pratiques et compétences et les principaux engagements de la police qui peuvent être améliorés grâce à des outils, des programmes et des politiques futures pour les gouvernements provincial, autochtone et fédéral. L’objectif du présent document est non seulement d’éclairer l’avenir, mais de renforcer et de valider les efforts existants pour améliorer les relations entre la police et les Autochtones. Les possibilités relevées dans ce projet présentent un grand potentiel pour aider les professionnels de la police à réussir à rejoindre le cercle et à devenir une partie importante des communautés autochtones au Canada.

La section suivante de ce rapport commence par un historique du projet, y compris une présentation des principaux objectifs et résultats, les principales questions de recherche et une explication de la façon dont l’ensemble du projet a été guidé par les communautés autochtones. En dessous de cette section, vous trouverez un aperçu de trois domaines clés de la littérature. Ceux-ci incluent : la violence contre les femmes autochtones, les obstacles auxquels les femmes autochtones sont confrontées et les possibilités de collaboration pour la police pour aider à réduire les risques et les obstacles associés à la violence contre les femmes et les filles autochtones. La méthodologie de cette étude sera ensuite présentée, laquelle comporte une analyse de modèle comparatif, des observations de chercheurs et des entrevues avec des groupes de répondants clés : des intervenants communautaires, des experts en la matière et des participants au modèle collaboratif. Les constatations issues de cette recherche sont organisées en fonction des questions de recherche originales posées. Enfin, le produit livrable principal de ce document est une liste de recommandations réalisables que les administrateurs de police, les chefs de gouvernement et les professionnels de première ligne peuvent mettre en œuvre afin de collaborer efficacement avec les communautés autochtones d’une manière qui réduit la violence contre les femmes et les filles.

2.0 CONTEXTE

L'élan de ce projet découle de la réponse de Sécurité publique Canada aux recommandations provisoires de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019). Dans le cadre de son programme de contributions pour l'élaboration de politiques, Sécurité publique Canada a annoncé des possibilités de financement pour soutenir la recherche qui contribue à la collaboration entre les services de police, les fournisseurs de services sociaux et les Autochtones. L'intention était de financer la recherche pour « éclairer l'élaboration d'outils et de ressources qui, une fois terminés, seront mis à la disposition des services de police partout au Canada pour permettre la prestation de services de police culturellement compétents aux Autochtones » (Sécurité publique Canada, 2019 : 1).

En tant que contributrice majeure aux liens entre la recherche, la pratique et les politiques au Canada, la Community Safety Knowledge Alliance (CSKA) a soumis une proposition de financement en mars 2019. En mai 2019, la CSKA a signé un accord de contribution avec Sécurité publique Canada pour entreprendre ce projet. Le présent document est le produit livrable final décrit dans cet accord. Les travaux de ce projet ont commencé en mai et se sont achevés en novembre 2019.

2.1 Objectifs et résultats

Ce projet était motivé par plusieurs objectifs initialement décrits dans la proposition et confirmés lors des activités d'établissement de rapport préliminaire et intérimaire à Sécurité publique Canada. Ceux-ci incluent :

- Déterminer les politiques et pratiques policières qui nécessitent des améliorations;

- Déterminer des modèles réussis de collaboration multisectorielle qui permettent de réduire la violence contre les peuples autochtones;
- Déterminer les éléments, les traits et les compétences clés qui contribuent à des relations positives entre la police et les Autochtones;
- Préparer des recommandations qui soutiennent l'élaboration d'outils et de ressources à l'intention des policiers (et d'autres professionnels des services sociaux) pour améliorer les possibilités de collaboration afin de réduire la violence contre les peuples autochtones.

Les objectifs de ce projet ont été conçus pour aider à produire trois résultats escomptés. Ceux-ci incluent les suivants :

- Une sensibilisation accrue aux principaux défis dans les relations entre la police et les Autochtones, ainsi que l'identification des stratégies et tactiques d'atténuation clés;
- Une amélioration de la compréhension et de l'engagement à adopter la collaboration multisectorielle dans un contexte autochtone;
- La connaissance des possibilités de réduire la violence contre les Autochtones grâce à une collaboration multisectorielle efficace.

2.2 Plan de travail

Pour commencer à travailler sur ces objectifs, les auteurs ont conçu un plan de travail de projet qui s'étalait sur la durée du projet. Divers éléments du plan de travail dépendaient de l'achèvement d'autres éléments du plan. Pour décrire chacune de ces activités, le tableau 1 répertorie chaque activité et fournit une description de l'activité et un calendrier.

Tableau 1. Plan de travail du projet Rejoindre le cercle

ACTIVITÉ DE PROJET	DESCRIPTION	DATE (2019)
Mobiliser les partenaires	Participation des partenaires autochtones et des intervenants de collaboration multisectorielle à la planification et à la conception du projet.	Mai
Définir les questions du projet	Utilisation des commentaires et des conseils des partenaires autochtones pour créer des questions de recherche.	Mai
Déterminer l'approche	Finalisation des objectifs du projet et élaboration d'une stratégie pour donner suite aux questions de recherche.	Juin
Rapport initial	Présentation de l'aperçu préliminaire du projet et de la trésorerie initiale.	Juin
Effectuer un examen d'ouvrages	Revue d'une variété de types et de sources d'ouvrages pour déterminer des exemples de cas et des pratiques courantes.	Juin-juillet
Élaborer une méthodologie consultative	Processus préparé pour la collecte et l'analyse des données.	Juin
Effectuer la sensibilisation initiale	Communication avec les intervenants pour la coordination du dialogue, l'amélioration de l'approche et les suggestions des répondants.	Juil.
Finaliser les outils de données	Préparation d'outils pour la collecte de données pendant le processus de consultation.	Juil.

Mener des consultations	Rassemblement des observations, des commentaires, des suggestions des communautés autochtones, des experts en la matière et des principaux intervenants.	Juil.- Nov.
Rapport secondaire	Présentation du rapport d'activité intérimaire, du flux de trésorerie et des états financiers.	Août
Analyse du modèle	Évaluation des modèles collaboratifs de services sociaux selon des critères déterminés dans le cadre du processus de consultation.	Sept.-Oct.
Observations liées à la collaboration	Formulation d'observations relatives à des modèles et pratiques de collaboration impliquant des partenaires policiers.	Sept.-Nov.
Organiser les données	Séparer et organiser les données à mesure qu'elles arrivent.	Juil.- Nov.
Analyser les données	Analyser les données recueillies au cours du projet de recherche.	Nov.
Préparer le rapport	Préparer des preuves et formuler des recommandations pour améliorer les relations entre la police et les Autochtones.	Nov.
Rapport final	Soumettre l'état de trésorerie final, l'état financier final, le rapport d'activité final et le rapport final à Sécurité publique Canada.	Nov.

2.3 Conseils aux autochtones

Afin d'offrir une ressource appropriée et efficace aux policiers au Canada, l'équipe de recherche a inclus des conseils à l'intention des Autochtones dès la phase de proposition et jusqu'à la fin du projet, où des recommandations ont été formulées. Pour déterminer ces conseils, les auteurs ont collaboré avec trois cohortes d'orientation distinctes de prestation de services sociaux aux Autochtones. La première cohorte comprenait des Aînés, du personnel et des membres de la communauté de la Première nation de Muskoday, une communauté tribale crie et mixte des plaines. Cette cohorte a de multiples expériences dans le développement de modèles collaboratifs de services sociaux avec la police. La deuxième cohorte d'orientation était composée d'Aînés, de membres de la communauté et de membres du personnel de la Première nation English River, une communauté de Dëne Sųłíné des forêts du Nord. Cette cohorte a également une expérience de collaboration avec la police sur plusieurs projets au sein de la communauté. La troisième cohorte d'orientation comprenait des Aînés, du personnel et des membres de la communauté appartenant à l'Association des femmes métisses de Prince Albert. Cette organisation s'efforce de réduire la violence contre les femmes et les filles autochtones, tout en améliorant la résilience des familles autochtones à diverses formes de vulnérabilité (par exemple, le VIH, le chômage, la criminalité, les surdoses, l'itinérance, la pauvreté).

Les membres des cohortes d'orientation ont été contactés pour obtenir des commentaires et des conseils aux étapes de la proposition, de la planification, de la collecte de données et de la préparation des résultats de ce projet. L'interaction avec les cohortes d'orientation a eu lieu dans le cadre de visites en personne, de conférences téléphoniques et de vidéoconférences. Les membres des cohortes d'orientation ont non seulement contribué à façonner les méthodes et l'approche, mais ont également donné un aperçu de certains des thèmes, défis et tendances apparaissant dans la recherche. Un autre avantage de ces cohortes est le fait qu'elles ont aidé à identifier les personnes à interroger et à y avoir accès. Dans leurs commentaires, les membres des cohortes d'orientation ont indiqué que leur participation à ce projet était « significative et motivante ». Plusieurs membres des cohortes d'orientation ont fourni des informations supplémentaires pendant la phase de collecte des données (c'est-à-dire, les entrevues).

2.4 Questions relatives à la recherche

Plusieurs questions clés ont guidé ce projet de recherche. Ces questions ont été élaborées à la suite de consultations avec les cohortes d'orientation autochtones du projet, d'une réflexion sur la proposition de projet originale et d'un examen des principaux domaines de la littérature les plus pertinents pour le projet. Pour aider à organiser les efforts requis par le projet, les questions de recherche sont réparties dans quatre thèmes clés (voir le tableau 2).

Tableau 2. **Questions de recherche par thème**

THÈME	QUESTIONS
Définir le problème	1) Quelles conditions ou obstacles contribuent à accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence dans les communautés autochtones?
	2) Quels défis liés à la police ont une incidence sur les efforts visant à réduire la vulnérabilité et les obstacles au soutien auxquels sont confrontées les femmes et les filles dans les communautés autochtones?
Trouver des solutions	3) Quelles sont les possibilités pour la police de contribuer à réduire la vulnérabilité et les obstacles au soutien?
Créer des voies	4) De quelles expériences communautaires passées pouvons-nous tirer des enseignements pour éclairer l'orientation future des relations entre la police et les communautés autochtones?
	5) À l'avenir, quels sont les éléments clés d'une collaboration efficace entre la police, les fournisseurs de services sociaux et les Autochtones?
Recommandations	6) Quelles principales caractéristiques d'outils et de ressources futurs de la police contribueraient le mieux à réduire la vulnérabilité des femmes et filles autochtones à la violence?

3.0 ANALYSE DOCUMENTAIRE

Pour commencer à répondre aux questions de recherche, plusieurs corpus d'ouvrages différents ont été examinés aux fins d'information et d'orientation. Le premier de ces corpus comporte des ouvrages sur la violence qui affecte les femmes et les filles autochtones. L'examen met en évidence certains facteurs de risque liés à la violence, ainsi que les obstacles qui affectent les femmes à risque ou déjà exposées à la

violence. La discussion sur les obstacles auxquels sont confrontées les femmes autochtones comprend une sous-section sur les défis liés à la police. Une description des différents facteurs contribuant à la violence, ainsi que des obstacles au soutien, montre la nécessité d'une participation policière à la collaboration multisectorielle. Analysant plus à fond cette question, la revue documentaire examine ensuite les concepts, pratiques et approches clés de la collaboration multisectorielle dans la prestation de services sociaux. Ceci est suivi d'un examen des modèles de collaboration et des éléments clés pour la collaboration mentionnés dans la documentation.

3.1 Violence contre les femmes et les filles autochtones

La violence contre les femmes et les filles autochtones au Canada est une préoccupation nationale importante (gouvernement du Canada, 2014). En 2009, une enquête de Statistique Canada a révélé que les femmes autochtones étaient presque trois fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non autochtones. La majorité de ces femmes avaient entre 15 et 34 ans et ont déclaré avoir subi plusieurs épisodes de violence (Statistique Canada, 2012).

Selon la GRC (2014), malgré le fait que les femmes autochtones représentent 4 % de la population du Canada, elles représentent 16 % de toutes les femmes assassinées au Canada et 12 % de toutes les femmes portées disparues. Cette disproportion peut s'expliquer en partie par un risque élevé de violence conjugale pour les femmes autochtones par rapport aux femmes non autochtones au Canada (Brownridge, 2008; Daud, et coll., 2013; Kirkup, 2016; Pederson, Malcoe & Pulkingham, 2013).

Un examen de la littérature sur les facteurs de risque de violence contre les femmes autochtones a révélé une vaste gamme de déterminants. Certains des risques personnels incluent la consommation d'alcool (Clough et coll., 2014), la consommation de drogues (Pearce et coll., 2015), un faible contrôle émotionnel (Jewell et Wormith, 2010), de mauvaises compétences en communication (Burnette et Hefflinger, 2017), une mauvaise santé physique (Bianchi et coll., 2014) et des limitations cognitives (Keeling et van Wormer, 2011). Certains des risques considérés comme étant de nature plus situationnelle comprennent l'oppression historique (Burnette et Hefflinger, 2017), l'abus d'alcool par les parents (Burnette, 2016), l'insécurité économique (Daoud et coll., 2013), l'isolement géographique (Varcoe et Dick, 2013), le faible revenu (Burnette et Renner, 2017) et l'exposition passée à la violence (Abraham et Tastsoglou, 2016). Les risques supplémentaires incluent l'infidélité, les conflits familiaux et une mauvaise santé mentale (Collins et coll., 2002).

3.2 Obstacles à l'obtention de services et de soutien

L'une des principales préoccupations dans le cadre de cette recherche concerne les obstacles auxquels les femmes autochtones doivent faire face lorsqu'elles demandent de l'aide parce qu'elles sont à risque ou ont été exposées à de la violence. Selon certains chercheurs (Davis et Taylor, 2002), les femmes autochtones sont souvent « invisibles », ce qui rend encore plus difficile la reconnaissance des obstacles qui affectent les femmes autochtones¹. D'autres chercheurs (Kurtz et coll., 2013) soutiennent que de nombreuses femmes autochtones n'ont pas accès aux services parce qu'elles sentent que leur voix est réduite au silence. Une grande partie de cela tire son origine des répercussions profondes du colonialisme, qui sapent à la fois les efforts pour prévenir la violence, ainsi que ceux pour soutenir les femmes touchées par la violence (Kwan, 2015).

¹ Le terme « invisible » est utilisé parce que les femmes autochtones et leurs besoins sont souvent négligés dans la société.

Selon les fournisseurs de services qui travaillent à réduire la violence faite aux femmes (Centre de santé communautaire de Muskoday, 2012), la conséquence de ces faits historiques est une dévaluation sociale profondément ancrée des femmes autochtones au Canada. À l'époque précoloniale, bien qu'ils aient des rôles différents au sein de la société, les hommes et les femmes autochtones étaient généralement considérés comme égaux. Avec l'arrivée des colons européens, on vit également apparaître l'introduction de systèmes de pouvoir patriarcaux et hiérarchiques. L'administration des politiques occidentales telles que la *Loi sur les Indiens* en est un exemple évident. Selon certains observateurs (Cercle national autochtone contre la violence familiale, 2006), [TRADUCTION] « la *Loi sur les Indiens* était particulièrement sévère pour les femmes autochtones. Il a imposé la lignée masculine et inscrit l'inégalité hommes-femmes dans la loi »(p.12). La *Loi sur les Indiens* justifiait formellement la subordination des femmes dans les sociétés autochtones. La plupart des communautés de réserve au Canada sont toujours sous l'autorité de la *Loi sur les Indiens*, bien que certaines communautés aient pris des mesures pour réduire le déséquilibre des pouvoirs et accroître l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau organisationnel et institutionnel. Cependant, il reste encore beaucoup de travail à faire, car le patriarcat et la domination masculine sont puissants et persistants à travers le Canada et la lutte des femmes pour l'égalité est continuellement minée (Pederson, Malcoe et Pulkingham, 2013).

L'incidence des différences entre les sexes a créé de nombreux obstacles supplémentaires pour les femmes. Ces obstacles sont de quatre types différents. Ils incluent notamment la situation personnelle, situationnelle, systémique et communautaire (Ooshtaa, 2019). Les sous-sections suivantes expliquent plus en détail chaque type d'obstacle.

Obstacles personnels

Les obstacles personnels comprennent les obstacles qui découlent des compétences, des capacités, de la personnalité, des capacités et du comportement d'une personne. Certains des obstacles personnels les plus courants qui affectent les femmes à risque ou qui ont été exposées à la violence comprennent la méfiance à l'égard des prestataires de services (Setting the Stage, 2013), le manque de confiance dans la police ou le système judiciaire (Cao, 2014), la faible estime de soi (University of Michigan, 2009), les mauvaises compétences en communication (Hegarty & Taft, 2001), l'anxiété d'accéder au soutien des autres (Narasimha et coll., 2018), la méconnaissance des services dans la communauté (Du Mont et coll., 2017), la réticence des victimes à demander de l'aide (Davis et Taylor, 2002) et les limitations cognitives (Keeling et van Wormer, 2011).

Obstacles situationnels

Les obstacles situationnels comprennent les circonstances d'une personne ou liées à celle-ci, qui affectent sa capacité à recourir aux services. Contrairement aux « obstacles personnels », ils ne concernent pas la personne, mais plutôt les choses qui se passent autour d'elle (Ooshtaa, 2019). Certains exemples incluent le manque de services de garde (Burman, Smailes et Chantler, 2004), le transport (Setting the Stage, 2013), l'isolement géographique (Griffiths, 2019), la capacité financière (Burman et Chantler, 2005) et le manque de soutien familial (Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, 2011).

Obstacles systémiques

Les obstacles systémiques comportent certains obstacles et défis qui sont attribuables à une sorte de caractéristique de conception, de structure, de règle, de capacité, de politique ou à autre élément du

système de services sociaux (Dylan, Regehr et Alaggia, 2008). Les exemples courants incluent les temps d'attente (Ooshtaa, 2019), les procédures d'admission longues et intrusives (Setting the Stage, 2013), les exigences d'admission strictes et les seuils d'entrée draconiens (Nilson et Okanik, 2016), les heures de service limitées (Setting the Stage, 2013), un manque de ressources (Daoud et coll., 2013), la non-coordination des ressources existantes (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2012), un manque de respect de la vie privée et d'anonymat dans les petites communautés (Nilson et Okanik, 2016), des services inefficaces (Iyengar et Sabik, 2009) et des obstacles pour les victimes lorsqu'elles cherchent à obtenir de l'aide.

L'un des obstacles systémiques les plus difficiles pour les femmes réside dans les approches conflictuelles entre les modèles de prestation de soutien dans les secteurs des services en matière de violence, de santé mentale et de toxicomanie. Selon Haskell (2010), alors que les services de lutte contre la violence à l'égard des femmes sont souvent basés sur des cadres féministes qui préconisent l'autonomisation et la justice sociale, les services de santé tels que le soutien aux toxicomanes mettent souvent l'accent sur la responsabilité individuelle. Selon la Fondation canadienne des femmes (2011), les priorités des trois secteurs peuvent également différer; le soutien aux victimes de violence étant axé sur la sécurité, les services aux toxicomanes, sur la sobriété et les services de santé mentale sur la stabilisation. Sans reconnaissance des liens entre la violence, la santé mentale et la toxicomanie, il est peu probable que les services et les soutiens répondent aux besoins des survivants.

Un autre obstacle systémique majeur pour les femmes exposées à la violence est le fait que de nombreux services de soutien (par exemple, les foyers d'accueil, la thérapie, les soins de relève) sont limités aux femmes qui sont propres et sobres. La recherche montre une relation multidirectionnelle entre la violence, les problèmes de santé mentale et la toxicomanie (Fondation canadienne des femmes, 2011; Haskell, 2010; Rossiter, 2011). Pour cette raison, les restrictions générales imposées aux femmes cherchant un soutien, fondées uniquement sur le bien-être mental et/ou la consommation de substances font en sorte que l'on refuse essentiellement d'offrir un soutien à ces femmes en raison de leurs symptômes de violence et/ou de leurs tentatives de faire face à leur environnement (Setting the Stage, 2013). Du même coup, les femmes exposées à la violence peuvent avoir le sentiment d'être jugées négativement pour avoir répondu à la violence de la manière qu'elles ont choisi. Pour certaines femmes, ce jugement peut être vécu comme une autre forme d'impuissance (BC Society of Transition Houses, 2011).

Un dernier obstacle systémique est le roulement du personnel chez les prestataires de services. Les aides risquent de ressentir de la fatigue de compassion, de l'épuisement professionnel et des traumatismes indirects et secondaires (Ferencik & Ramirez-Hammond, 2011; McEvoy & Ziegler, 2006). Le traumatisme indirect est fortement associé à des taux plus élevés de maladie, d'arrêt de travail et de roulement du personnel. Les traumatismes indirects peuvent également contribuer à une baisse du moral en milieu de travail et à une réduction de la productivité (Ferencik et Ramirez-Hammond, 2011). Toutes ces pressions ont des répercussions sur la qualité et la disponibilité des soins pour les femmes à risque ou exposées à la violence.

Obstacles sociaux

En ce qui concerne les obstacles sociaux, les deux obstacles les plus marquants sont peut-être la stigmatisation et la honte. Comme le fait valoir Haskell (2010), la divulgation de la victimisation liée à la violence peut faire honte non seulement à la femme, mais aussi à sa famille, ce qui empêche de nombreuses femmes de chercher à obtenir du soutien. De nombreuses victimes préfèrent guérir en

privé, derrière des lunettes noires et des rideaux fermés. Selon certains experts (Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, 2011), leur douleur physique est plus supportable que la honte et l'humiliation qu'elles vivent.

Un troisième obstacle social majeur à l'accès au soutien est la peur. Il est courant que les femmes et les filles qui ont été maltraitées vivent avec un niveau élevé de peur justifiable en raison de la violence continue. Les femmes victimes de violence peuvent craindre de quitter leur partenaire en raison des chances accrues que la violence se poursuive, voire s'intensifie (Hotten, 2001). Les femmes peuvent craindre que personne ne les croie et/ou qu'elles soient jugées par leur famille et leurs amis (Narasimha et coll., 2018). Elles peuvent avoir peur de perdre le contrôle en collaborant avec le système judiciaire et, par conséquent, hésitent à travailler avec la police et les tribunaux. Les mères peuvent craindre d'être considérées comme des « mauvaises mères » si leurs enfants ont été témoins de la violence. Elles peuvent également craindre la possibilité de se voir enlever leurs enfants par les services de protection de l'enfance si elles ont accès à un soutien. Enfin, les femmes peuvent craindre des changements potentiels dans leur mode de vie si elles mettent fin à leur relation conjugale (Setting the Stage, 2013).

Deux autres obstacles sociaux communs à l'accès aux soutiens sont le déni et la normalisation de la violence. Du point de vue de la communauté, les gens ont toujours une grande tendance à ignorer ce qui se passe derrière des portes closes. Bien que le vol, la maltraitance des enfants ou même la cruauté envers les animaux puissent être rapidement signalés aux autorités compétentes, ce n'est pas toujours le cas pour la violence contre les femmes (Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, 2011). Du point de vue de la victime, la normalisation passe par un processus de rationalisation de la violence et consistant à blâmer le stress, les substances ou les difficultés financières pour des actes de violence à son égard. En plus de toute cette normalisation interne, un agresseur peut aussi promettre que la violence ne se reproduira plus. Dans ce « cycle de la violence », les femmes et les filles sont nombreuses à vouloir croire que cela est vrai (Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, 2011).

Obstacles communautaires

Lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux problèmes de violence dans les réserves, plusieurs défis rendent ce processus plus difficile qu'à l'extérieur des réserves. Ces défis découlent principalement du fait que la plupart des communautés dans les réserves ont de petites populations (gouvernement du Canada, 2004), de l'isolement géographique (Griffiths, 2019), de longs antécédents de violence (Griffiths & Clark, 2017), du manque de ressources (Bopp, Bopp & Lane, 2003), de problèmes sociaux et économiques considérables (Assemblée des Premières Nations, 2007) et de la consommation de drogues et d'alcool (Gelles et Cavanaugh, 2005). Les tentatives pour réduire ces obstacles sont difficiles, en grande partie parce qu'elles dépassent la portée de la plupart des programmes d'intervention et de prévention de la violence. Selon certains observateurs (Guggisberg, 2019), la meilleure approche pour réduire les obstacles communautaires passe par des méthodes culturellement appropriées conçues avec des intervenants de la communauté locale et soutenues par ces derniers.

3.2.1 Obstacles liés à la police

Au centre de ce projet de recherche se trouve la question de savoir comment les circonstances liées à la police peuvent constituer des obstacles aux services et au soutien offerts aux femmes autochtones à risque ou exposées à la violence. Une revue de la littérature a permis de relever quatre types d'obstacles

liés à la police. Compte tenu de la petite taille de la plupart des communautés autochtones, chacun de ces obstacles peut être largement ressenti et, du même coup, peut avoir des implications à long terme pour les membres de ces communautés (Jones et coll., 2014).

La perception des policiers

Le premier obstacle relevé dans les ouvrages concernait la perception qu'ont les policiers des communautés autochtones et des femmes autochtones. Selon des recherches sur ce sujet (Lithopoulos et Ruddell, 2011), la perception que les policiers ont à l'égard des personnes influe sur leur approche de chaque situation. Dans le cas des victimes de violence, par exemple, le soutien de la police aux victimes dépend souvent de la gravité des blessures (Campbell, 1998), de la crédibilité (Frohman, 1991), des antécédents sexuels (Campbell, 2006) et de la toxicomanie (Campbell, 2006). Un autre facteur déterminant de l'appui de la police aux victimes est les stéréotypes propres aux agents à l'égard des Autochtones (Neugebauer, 2000). Selon Palmater (2016), le racisme et le sexisme chez les professionnels de la police sont une réalité au Canada. Ces stéréotypes ont des implications majeures sur la violence à l'égard des femmes autochtones, y compris la façon dont les victimes de violence abordent le processus judiciaire (Dylan, Regehr et Alaggia, 2008).

Un facteur contribuant à ces stéréotypes est l'environnement réel des services de police dans lequel les agents en poste dans les communautés autochtones doivent travailler. Les résultats de l'enquête sur Ipperwash indiquent que les raisons pour lesquelles les modèles de police communautaire sont remis en question dans les communautés autochtones sont dues au [TRADUCTION] « placement d'agents de l'extérieur de la communauté, des personnes peu informées, peu sensibles et encore moins intéressées à connaître les résidents; au manque de confiance entre la police et les membres de la communauté et aux taux de criminalité élevés qui obligent la police, disposant de ressources limitées, à se concentrer sur la réponse aux problèmes, avec pratiquement pas de temps pour la prévention » (Human Sector Resources, 2004 : 9).

La perception du public

Le deuxième type d'obstacles liés à la police ayant une incidence sur les services et le soutien offerts aux femmes autochtones à risque ou exposées à la violence est la perception du public. Selon Cao (2014), les Autochtones ont un niveau de confiance plus faible envers la police. Ce sentiment de méfiance peut entraîner un manque de collaboration avec les enquêtes policières et conduire à la perception et à l'expérience que les policiers sont indifférents au sort des victimes. Cela est particulièrement problématique dans les cas de violence familiale et d'agression sexuelle (McGillivray et Comaskey, 1999).

Un autre facteur dans la perception publique de la police est les résultats du travail de la police dans les communautés autochtones. Selon Rhoad (2013), l'incapacité de la police à protéger les femmes et les filles autochtones contre la violence et les comportements violents ajoute aux tensions de longue date entre la police et les communautés autochtones. Le manque de succès dans la protection des victimes de violence sape encore plus les efforts de la police pour établir des relations positives avec les membres de la communauté.

Structure de la police

Le troisième type d'obstacles liés à la police concerne la structure et la conception des services de police au Canada. La plupart des communautés autochtones sont surveillées par un service de police provincial (par exemple, la Police provinciale de l'Ontario, la Sûreté du Québec) ou par la GRC dans l'ensemble des autres provinces et territoires². En étant organisés à l'échelle provinciale ou nationale, les policiers sont souvent transférés d'un détachement à l'autre après un certain nombre d'années. Cette mobilité met à rude épreuve la capacité des policiers à développer des relations durables qui sont importantes pour une prévention ou intervention efficace de la violence (Lithopoulos, 2015).

Un autre problème structurel est la taille des secteurs de détachement dans lesquels se trouvent les communautés autochtones. Étant donné que la plupart des communautés autochtones ont de petites populations, non seulement un petit nombre d'agents sont affectés à chaque communauté, mais ces agents sont également affectés aux services policiers d'autres communautés de la région. En raison de la grande visibilité des interventions de la police dans ces communautés, tout le monde voit et sait ce que font les policiers. Cette grande visibilité entraîne des conséquences importantes pour les petits détachements qui, le plus souvent, ne sont vus que dans des circonstances négatives (par exemple, une arrestation, mettre fin à une bagarre) (Griffiths, 2016).

Signaler la violence

Un autre défi lié à la police concerne le signalement de la violence à la police. De nombreux cas de violence ne sont souvent jamais signalés à la police (Condition féminine Canada, 2019). Les incidents signalés impliquent le plus souvent des violences graves, un délinquant intoxiqué ou des enfants témoins. Ces situations plus complexes, bien qu'elles soient certainement importantes à régler, supposent généralement certains services obligatoires. Lorsque les services sont obligatoires, il y a généralement moins d'occasions pour plusieurs prestataires de services sociaux de collaborer les uns avec les autres pour aider la victime et l'agresseur (Nilson, 2014).

Un autre problème concernant la violence signalée à la police est qu'elle est souvent très limitée à une plus petite cohorte de victimes. Une étude australienne (Voce & Boxall, 2018) sur le signalement de la violence a montré que les victimes qui sont des femmes, qui ne sont pas de race blanche, qui subissent des violences fréquentes et qui ont été maltraitées dans le passé, sont plus susceptibles de signaler cette violence. Malheureusement, les femmes autochtones qui sont à risque depuis peu de temps ou qui sont peu exposées à la violence ont tendance à moins signaler la violence. Cela représente une occasion manquée de soutenir les femmes et les filles en amont avant que la violence ne devienne un phénomène courant dans leur vie (Before it Happens, 2019).

Un troisième défi en ce qui concerne le signalement de la violence est que cela peut avoir une incidence négative sur l'opinion publique de la police. Selon Griffiths et Clark (2017), le non-signalement de la violence à la police compromet sa capacité à prévenir ou à intervenir durant l'accroissement du risque aboutissant à de la violence. Lorsque cela se produit, cela affecte non seulement la collaboration avec la communauté, mais cela donne également l'impression que la police est indifférente au sort des victimes. La méfiance envers la police qui est souvent liée à son incapacité à réduire avec succès la violence dans les communautés renforce davantage cette absence de signalement (McGillivray et Comaskey, 1999).

² Plusieurs collectivités et territoires autochtones ont leur propre service de police (par exemple, le Service de police des Premières nations du Manitoba).

3.3 SOLUTIONS COLLABORATIVES MULTISECTORIELLES

Comme le révèle l'analyse documentaire mentionnée ci-dessus, l'isolement géographique, les conditions sociales, les antécédents de méfiance à l'égard de la police, combinés à la structure par laquelle les services de police sont fournis au Canada, peuvent présenter des défis importants pour la sécurité et le bien-être des communautés autochtones. Cependant, les caractéristiques uniques des communautés autochtones offrent aux policiers des possibilités de collaboration multisectorielle qui peuvent aider les communautés à surmonter bon nombre de ces obstacles (Griffiths, 2019). Appuyant cette affirmation, Christmas (2016) est d'avis que la voie à adopter pour améliorer les relations entre la police et les communautés autochtones passe par une collaboration multisectorielle accrue en ce qui concerne les problèmes sociaux.

Les spécialistes de la collaboration (Agranoff et McGuire, 2003) soutiennent que la collaboration multisectorielle est une approche efficace pour traiter une variété de problèmes sociaux. En fait, une grande partie de ce que nous savons au sujet des facteurs de risque de violence concerne les facteurs de risque de ces autres problèmes sociaux (Barton, Watkins et Jarjoura, 1997). D'ailleurs, d'autres chercheurs (Echenberg et Jensen, 2009; Newcomb et Felix-Ortiz, 1992; Shader, 2003) suggèrent que plusieurs facteurs de risque de préjudice individuel ne sont pas seulement liés les uns aux autres, mais se combinent pour avoir un effet cumulatif. La nature composite du risque pour les personnes et les familles les plus touchées par des problèmes sociaux a incité plusieurs observateurs (Amuyunzu-Nyamongo, 2010; Hammond et coll., 2006; Huang et coll., 2009; Pronk, Peek et Goldstein, 2004) à préconiser des approches multidisciplinaires pour répondre aux besoins des personnes présentant un risque composite.

Des recherches supplémentaires montrent des approches collaboratives multisectorielles pour améliorer les résultats sociaux dans les domaines de l'exploitation sexuelle (Clayton et coll., 2013), la santé sexuelle (Landers et coll., 2011), le soutien scolaire communautaire (Anderson-Butcher et coll., 2010), le développement des jeunes (Barton, Watkins & Jarjoura, 1997; Hernandez-Cordero et coll., 2011), le vieillissement de la population (Hee Chee, 2006), la protection de l'enfance (Darlington et Feeney, 2008), la promotion de la santé (de Vries et coll., 2008), les soins à domicile (Dodd et coll., 2010), l'éducation spécialisée (Farmakopolous, 2002), la santé mentale communautaire (Fieldhouse, 2012), le logement (George et coll., 2008), les épidémies de maladies (Thomson et coll., 2016), les dépendances (Treno et Holder, 2002), la santé primaire (Lewis, 2005), le soutien à l'emploi (Lindsay, McQuaid et Dutton, 2008) et, bien sûr, la violence (Banks et coll., 2009).

La collaboration entre les professionnels des services sociaux est décrite comme « un processus interpersonnel dans le cadre duquel des membres de différentes disciplines contribuent à réaliser un produit commun ou atteindre un objectif commun » (Berg-Weger et Schneider, 1998 : 98). Certains (Claiborne et Lawson, 2005) ajoutent que la collaboration est une forme d'action collective qui met à contribution de multiples organismes travaillant ensemble pour répondre à des besoins mutuellement dépendants et à des problèmes complexes. D'autres (Bronstein, 2003 : 299) expliquent que la collaboration est un processus de partenariat qui comporte [TRADUCTION] « de l'interdépendance, des activités professionnelles nouvellement créées, de la flexibilité, une propriété collective des objectifs et de la réflexion sur le processus ».

Le succès des relations de collaboration nécessite bien plus qu'un simple intérêt mutuel des partenaires. Certains des déterminants clés d'une collaboration réussie comprennent l'expérience passée en ce qui a trait à la collaboration (Daley, 2009), la conception et la fonction du processus de collaboration (Bolland

et Wilson, 1995), les connaissances parmi les partenaires (Boughzala et Briggs, 2012), les schémas de communication (Broom & Avanzino, 2010), le marketing de la collaboration (Austin, 2008), les caractéristiques organisationnelles des partenaires (Lehman et coll., 2009), la confiance entre les partenaires (Weaver, 2017) et la proximité à la fois non spatiale et géographique des partenaires (Knoben et Oerlemans, 2006).

Une fois la collaboration commencée, les partenaires commencent à ressentir un certain nombre d'avantages. Selon Kaye & Crittenden (2005), la collaboration rend légitime un problème, attire un soutien plus large et crée de nouvelles synergies. Un autre avantage de la collaboration est qu'elle aide à combler les lacunes dans les services et augmente la capacité des partenaires participant (Nowell et Foster-Fishman, 2011). Les avantages les plus courants de la collaboration multisectorielle incluent peut-être la compréhension élargie d'un problème (Sanford et coll., 2007) et la diversité des connaissances et des compétences pour résoudre le problème plus efficacement (Hulme et Toye, 2005).

Bien qu'il existe plusieurs avantages documentés de la collaboration multisectorielle, des défis existent également. Certains des défis les plus courants mentionnés dans la littérature sur la collaboration multisectorielle comprennent les différences de priorité entre les partenaires (Margolis et Runyan, 1998); les obstacles à l'échange d'informations (Munetz & Teller, 2004); le pouvoir et l'autonomie pour remplir ses obligations (Byles, 1985); les difficultés concernant les mesures communes (Davis, 2014); et les coûts généraux de la collaboration elle-même (par exemple, temps, financement) (Kaye & Crittenden, 2005).

Pour surmonter ces défis, il est utile de tenir compte des éléments clés suggérés pour les modèles de collaboration multisectorielle. À la suite d'une étude de 126 collaborations mobilisant des professionnels de la justice pénale au Canada, Nilson (2018) a déterminé et catégorisé plusieurs éléments en cinq thèmes principaux. Ceux-ci incluent : le partenariat, le processus, l'engagement, les ressources et la perspective. Le tableau 3 répertorie ces éléments sous chaque thème.

Tableau 3. **Éléments clés des initiatives de collaboration multisectorielles réussies**

THÈME	ÉLÉMENTS CLÉS
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension claire de l'objectif et de la structure du partenariat.

	<ul style="list-style-type: none"> • Solide communication continue entre les partenaires. • Évaluation des forces et des limites des partenaires du projet. • Relations de travail mutuellement autonomes et responsables. • Autonomie suffisante par rapport au mandat pour participer en tant que partenaire à part entière. • Objectifs mutuels et priorités communes concernant l'initiative.
Processus	<ul style="list-style-type: none"> • Propriété partagée de la conception, de la mise en œuvre et de l'amélioration du processus. • Processus bien structuré, logique et reproductible. • Information et messages efficaces sur le processus et la pratique du modèle. • Forte fidélité au processus et au modèle global de partenariat. • Protocoles et pratiques d'échange d'informations clairement définis.
Engagement	<ul style="list-style-type: none"> • Dévouement envers le processus de collaboration et de partenariat. • Engagement pris suffisant en matière de temps, de ressources et de participation du personnel. • Continuité dans un leadership actif pour soutenir l'initiative.
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Formation polyvalente suffisante basée sur les compétences en matière de processus et de collaboration. • Flexibilité pour s'engager et se déployer dans un environnement d'équipe. • Diverses ressources, compétences et expertises pour résoudre le problème. • Mécanisme de coordination pour maintenir l'élan et l'orientation du partenariat. • Des ressources suffisantes pour mener des activités de collaboration.
Perspective	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de rechercher des alternatives au statu quo. • Doit voir la collaboration comme la solution (par opposition aux multiples efforts unilatéraux). • Doit vraiment voir la valeur et l'utilité de la collaboration entre les organismes. • Fort soutien de la communauté à l'égard de l'intention et du but de l'initiative.

(Source : Nilson, 2018 : 24)

3.3.1 Participation de la police à la collaboration

Au cours des deux dernières décennies, la participation de la police à la collaboration multisectorielle a augmenté au Canada et dans d'autres pays démocratiques. Cela s'explique en partie par la conviction que les modèles de collaboration favorisent le type d'inclusion, de soutien et de propriété partagée qui soutiennent le mieux les populations vulnérables, améliorant ainsi la sécurité des communautés (Gilling, 1994). D'autres (Heller, 1992) soulignent que la collaboration multisectorielle favorise une plus grande efficacité dans la prestation de services et élargit l'effet de levier des organismes grâce à des partenariats et au partage de ressources. Au cours des dernières années, la raison la plus courante pour laquelle la police participe à une collaboration multisectorielle est l'opportunité qu'elle offre de simplement « faire mieux » (Mcfee et Taylor, 2014).

La documentation sur la collaboration multisectorielle montre la participation de la police dans une grande variété de modèles. Cela inclut notamment des collaborations basées sur les services (Bruns, 2015; Cherner et coll., 2014; Mears, Yaffe & Harris, 2009; TRiP, 2016); des initiatives en matière de toxicomanie et de logement (Tsemberis, 2011); la police et des équipes de crise en santé mentale (Service de police de Belleville, 2007; Chandrasekera & Pajooman, 2011); des partenariats pour la santé et l'éducation (Buchanan, 2008); la gestion des cas complexes (Clark, Guenther et Mitchell, 2016; Fraser Health, 2017; Gaetz, 2014); la police et des équipes des dossiers de violence familiale (Corcoran et Allen, 2005; Nilson, 2016a); des partenariats d'intervention d'urgence (Murray, 2015); des

programmes de justice réparatrice pour les jeunes et les adultes (Bonta et coll., 2010; Wilson et coll., 2009; Latimer et coll., 2001); des équipes d'action pour la sécurité et le bien-être des communautés (Nilson et coll., 2016); les programmes de déjudiciarisation et les tribunaux de résolution de problèmes pour les adolescents et les adultes (Werb et coll., 2007; Hornick et coll., 2005; Fischer et Jeune, 1987); des partenariats avec les Autochtones (Hubberstay et coll., 2014; Sécurité publique Canada, 2014); des équipes de sécurité communautaire (ville de Calgary, 2010; Hogard, Elis et Warren, 2007; ville d'Edmonton, 2013); des initiatives de prévention policière (Giwa, 2008; Dumaine, 2005; Walker et Walker, 1992); et des programmes multisectoriels de réduction des risques (van der Meulan et coll., 2016; Cooper et coll., 2005; Kerr et coll., 2005).

Dans le secteur des services de police, la recherche a montré que la collaboration améliore les résultats en matière de violence conjugale (Kisely et coll., 2010), de satisfaction de la police (Corcoran et coll., 2001), de probation (Gibbs, 2001), de réinsertion des délinquants (Bond et Gittell, 2010) et pour ce qui est du travail avec les jeunes contrevenants (Callaghan et coll., 2003; Erickson, 2012). Il a été démontré que la collaboration favorise des résultats dans d'autres domaines des services sociaux, notamment un accès accru aux services et une meilleure réactivité de ces services aux besoins des clients (Gray, 2016; Clement, 2016; Cherner et coll., 2014; Rezanoff et coll., 2013); un meilleur échange de renseignements entre les organisations participantes et une plus grande sensibilisation interorganismes (Gossner et coll., 2016; Bellmore, 2013; Lipman et coll., 2008); une mobilisation communautaire et scolaire accrue (Lafortune, 2015; Cooper, 2014); et, une réduction du risque et de la vulnérabilité des clients et des familles (Gray, 2016; Kirst et coll., 2015; Augimeri et coll., 2007).

3.3.2 Modèles collaboratifs

Les analyses antérieures de la collaboration multisectorielle (Braga et Weisburd, 2012; Hayek, 2016; Przybylski, 2008; Sécurité publique Canada, 2012; Stewart, 2016; Struthers, Martin et Leaney, 2009) ont montré une dépendance croissante à l'égard des partenariats pour produire le changement social souhaité dans les communautés canadiennes. Les données recueillies d'ouvrages sur la participation de la justice pénale à ces modèles démontrent un engagement croissant envers les innovations sociales aux niveaux local, provincial et national (Nilson, 2018).

En ce qui concerne les professionnels des services sociaux travaillant en collaboration avec les populations autochtones, il existe également une compréhension croissante des pratiques et protocoles traditionnels (Menzies & Lavallée, 2014). Ceci, combiné avec l'adoption d'une collaboration multisectorielle au Canada, offre de nouvelles opportunités pour réduire ou éliminer la violence contre les femmes autochtones (Christmas, 2016; Centre de santé communautaire de Muskoday, 2012).

La littérature (Taggart, 2015) sur les modèles de collaboration dans la prestation de services sociaux montre que la réussite de l'intervention et de la prévention de la violence nécessite une approche multisystèmes qui traite toutes les conditions liées à la violence (par exemple, le racisme, la pauvreté, les dépendances). Répondre aux divers besoins, intérêts et obstacles liés à la violence invite à associer plusieurs intérêts. Bien que les professionnels du travail social soient le plus souvent ceux qui nous viennent à l'esprit dans les interventions et la prévention de la violence, les professionnels de la santé (Thackeray et coll., 2010), les éducateurs (Sundaram, 2014), les chefs spirituels (Puchala et coll., 2010), les femmes survivantes de violence (Wendt, 2013) et la police (Davis et Taylor, 2002) ont un rôle tout aussi important à jouer.

Bien que la police assume le rôle de faire appliquer les lois au moyen d'enquêtes, d'accusations et d'arrestations, le secteur des services de police peut également contribuer à la prévention et à l'intervention contre la violence. Dans leurs recherches sur les solutions efficaces contre la violence faite aux femmes autochtones en Australie, Davis et Taylor (2002) expliquent comment, parmi plusieurs innovations importantes, la participation de la police à tous les niveaux était très importante :

[TRADUCTION]

« Il s'agissait d'avoir en place une équipe d'intervention en matière de violence familiale collaborant avec la police comme une brigade antidrogue. Les locaux de cette équipe se trouvent à l'écart du poste de police, il y a trois ou quatre policiers participant, l'un étant l'agent de liaison en matière de violence familiale, trois policiers faisant partie du suivi et deux travailleurs communautaires, un autochtone et un non autochtone... » (p.82).

Afin d'évaluer sa propre participation aux efforts de collaboration multisectoriels pour réduire la violence contre les femmes, la GRC (2017) a effectué une analyse à l'échelle de l'organisation de tous les modèles, initiatives et projets auxquels ses membres ont participé. Les résultats de l'évaluation ont révélé que la GRC prenait part à au moins 61 types différents d'activités de collaboration. Parmi ces 61 activités, toutes s'étaient déroulées dans plus d'une province ou d'un territoire – plusieurs d'entre elles étant mises en œuvre à travers le pays.

Chacun de ces modèles relevés lors de l'évaluation de la GRC a été classé dans l'une des quatre catégories. Ceux considérés comme étant des initiatives de *maintien de l'ordre*, d'*enquête* et de *justice* comprenaient des exemples comme les « tribunaux de déjudiciarisation », le « modèle du carrefour », la « coordination interagence sur la violence », l'« équipe de gestion des risques » et les « Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles des FFDA ». Ceux qui faisaient partie de la catégorie de la *prévention du crime* comprenaient des exemples tels que le « Programme Bouclier autochtone », l'« engagement des bandes contre la violence familiale », les « corps de cadets », les « plans de sécurité communautaire », la « Moose Hide Campaign » et la « collaboration avec les groupes de FFADA ». Des exemples d'activités de *formation* en collaboration comprenaient « l'intimidation et la cyberintimidation », « la sécurité des Aînés », « la violence familiale et les traumatismes historiques », « l'autonomisation et la sécurité des filles », « la traite et la sécurité des personnes » et « la prévention et l'intervention en matière de suicide ». Enfin, d'autres initiatives comprenaient les « projets financés par l'Initiative de lutte contre la violence familiale », les « refuges pour Autochtones » et les « protocoles avec les organisations autochtones » (p. 33-34).

Dans le cadre d'une analyse nationale récente de 126 initiatives de collaboration multisectorielles différentes mobilisant des professionnels de la justice pénale, Nilson (2018) a examiné les caractéristiques, le but, la conception, les résultats escomptés, les défis et les avantages de chaque modèle. L'auteur a ensuite organisé ces modèles en 20 groupes, qui s'inscrivent tous dans l'une des 6 approches en matière de sécurité et de bien-être de la communauté. Pour résumer ces modèles, le tableau 4 fournit une brève description de chaque regroupement par approche.

Tableau 4. **Groupes de modèles d'initiatives de collaboration multisectorielles au Canada par approche**

APPROCHE	GROUPE DE MODÈLE	DESCRIPTION
----------	------------------	-------------

Intervention en amont	Intervention collaborative axée sur le risque	Plusieurs fournisseurs de services sociaux se réunissent chaque semaine dans un forum de discussion discipliné pour détecter les risques extrêmement élevés, échanger des informations limitées et planifier ou déployer des interventions multisectorielles rapides avant que des dommages ne se produisent. Les situations sont fermées dès que les services sont mobilisés.
Réponse aux incidents	Police et équipes de crise en santé mentale	Les policiers s'associent à des intervenants en crise de santé mentale pour répondre à des situations impliquant des incidents liés à des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.
	Police et équipes des dossiers de violence familiale	Initiatives de collaboration entre la police et un éventail de prestataires de services sociaux dans la communauté qui sont mises en œuvre avant, pendant et après les incidents de violence familiale. Des travailleurs de la protection de l'enfance et des services familiaux peuvent être déployés avec la police pour répondre aux appels concernant la violence conjugale ou familiale. Ces unités spécialisées reposent sur un modèle coordonné de policiers spécialement formés travaillant en partenariat avec des agents des services aux victimes spécialement formés provenant d'un organisme communautaire.
	Équipes de collaboration des services d'urgence	Les équipes de collaboration des services d'urgence supposent une collaboration visant à permettre aux services d'urgence – pompiers, police et services paramédicaux – d'échanger plus efficacement les informations et de répondre aux situations d'urgence.
Soutien coordonné	Collaborations de soutien axées sur les services	Un grand nombre d'initiatives comportant une collaboration entre les professionnels de la justice pénale et d'autres fournisseurs de services sociaux sont définies comme des soutiens axés sur les services. Ces initiatives mobilisent la prestation de services de plusieurs secteurs pour soutenir les personnes et les familles vulnérables. En général, les méthodes d'évaluation des besoins, de planification des soins et de gestion continue et coordonnée des cas constituent les activités de ce modèle. En règle générale, les soutiens axés sur les services sont coordonnés jusqu'à ce que la situation d'une personne ou d'une famille se stabilise et que celle-ci puisse maintenir sa stabilité indépendamment du soutien des prestataires de services sociaux.
	Initiatives intégrées de la police et des agents de libération conditionnelle	L'initiative intégrée de la police et des agents de libération conditionnelle vise à renforcer le lien entre les branches du système de justice pénale en établissant des partenariats avec les services correctionnels et les services de police. Le programme utilise un modèle de prestation de services de type gestion des cas et comprend trois volets : une évaluation complète de la situation du délinquant, y compris, mais sans s'y limiter, une évaluation des risques et des besoins criminogènes; des interventions de gestion des risques au moyen de la supervision et d'autres structures environnementales; et la réduction des risques grâce à des interventions de réhabilitation conçues pour réduire la récidive au fil du temps.
	Programme de réinsertion sociale	Les programmes de réinsertion sociale des délinquants comprennent une collaboration entre les services de libération conditionnelle et les services communautaires (par exemple, logement, soutien professionnel, éducation) à la libération d'un délinquant pour favoriser sa réintégration dans la collectivité après une période d'incarcération.
Prévention communautaire	Community Safety Teams	Partenariat de travail officiel entre la police, les pompiers, les secours, la santé publique, le logement et les services médicaux d'urgence pour travailler avec les résidents, les entreprises et les organisations afin

		d'évaluer et de générer en permanence des solutions à un large éventail de problèmes de sécurité communautaire tels que la consommation d'alcool des mineurs, les piqueries, les logements dangereux, etc.
	Programmes de sensibilisation de la police à l'intention des jeunes	La police collabore avec les services à la jeunesse de la communauté pour mobiliser les jeunes et développer une relation positive avec les forces de l'ordre. Ces types de programmes peuvent être ciblés (par exemple, des programmes pour les jeunes à haut risque) ou de nature plus large (par exemple, des programmes en milieu scolaire). Les programmes de sensibilisation des jeunes peuvent comprendre des partenariats avec un large éventail de services communautaires pour offrir des programmes tels que des activités sportives, des projets artistiques, des productions dramatiques, des nettoyages communautaires, des voyages de randonnée ou encore une formation en leadership.
	Partenariats autochtones	Partenariats entre le système de justice pénale et les communautés ou services autochtones locaux pour assurer l'autodétermination et promouvoir la guérison et la justice conformément aux traditions et aux modèles autochtones de guérison et de bien-être.
	Prévention communautaire en collaboration	Les initiatives de prévention communautaire en collaboration sont les programmes dans lesquels les représentants du système de justice pénale travaillent avec des services communautaires pour offrir des activités de prévention primaire, secondaire et tertiaire en milieu communautaire. Ces activités peuvent être ciblées (par exemple, des programmes visant les délinquants sexuels) ou plus larges (par exemple, accroître la visibilité des agents dans les lieux publics).
	Programmes de réduction des méfaits	Les programmes de réduction des méfaits font participer les professionnels de la justice pénale à une approche axée sur la santé qui vise à réduire les méfaits sociaux et de santé associés à la consommation de drogues.
	Formation et éducation polyvalentes multisectorielles	Les praticiens de la justice pénale et les professionnels d'autres services communautaires s'informent et se forment mutuellement et/ou reçoivent une formation commune. Les professionnels de la justice pénale acquièrent une connaissance des ressources et des besoins de la communauté, et d'autres professionnels des services sociaux acquièrent des connaissances sur la police et d'autres protocoles de justice pénale.
	Planification de la sécurité communautaire	Il s'agit d'un processus multisectoriel pour évaluer les besoins de la communauté, obtenir le soutien des dirigeants, mobiliser les actifs communautaires et élaborer un plan stratégique pour améliorer la sécurité de la communauté.
	Élaboration de solutions systémiques collaboratives	Les organisations de services sociaux s'associent pour cerner les possibilités d'améliorer le système de prestation de services sociaux et de résoudre les problèmes systémiques par l'échange d'informations, l'analyse de données, la recherche et la consultation.
Prévention axée sur les programmes	Collaborations de soutien axées sur les programmes	Une grande variété de programmes collectifs et individuels conçus pour soutenir les personnes vulnérables et leurs familles. Ces programmes visent principalement à renforcer la résilience des participants et à réduire leurs facteurs de risque de comportement antisocial. Ces programmes peuvent souvent inclure la participation et le soutien de professionnels de la justice pénale.
	Programmes communautaires dans les	Ce modèle inclut l'exécution de programmes communautaires (par exemple, une formation professionnelle, un soutien aux mères, des groupes sur les traumatismes) à l'intention des détenus incarcérés dans

	établissements d’incarcération	l’établissement d’incarcération. Des animateurs spécialement formés d’organisations communautaires offrent des programmes directement à la population carcérale pendant l’incarcération.
Justice alternative	Programmes de justice réparatrice	Les programmes de justice réparatrice sont des programmes communautaires de collaboration dans lesquels le système correctionnel collabore avec d’autres services communautaires pour gérer la violence familiale mineure ou les infractions relatives aux drogues en dehors du système de justice pénale. Les délinquants doivent respecter un ensemble de conditions liées à la participation et à la gestion continue du problème en dehors du système judiciaire, y compris la participation à des programmes communautaires ciblés. Les victimes sont également mises en contact avec les services appropriés.
	Tribunaux spécialisés dans la résolution des problèmes	Les tribunaux spécialisés dans la résolution de problèmes (par exemple, les tribunaux de traitement de la toxicomanie, les tribunaux spécialisés en violence familiale) offrent un processus pour traiter une affaire particulière en dehors du système judiciaire. Les délinquants suivent un plan de déjudiciarisation précisant certains critères (similaires à la probation) et un programme qui doit être achevé pour éviter un casier judiciaire. Des programmes de déjudiciarisation existent partout au Canada pour les jeunes et les adultes.
	Programmes de déjudiciarisation à l’intention des jeunes	Processus factuel conçu pour empêcher les jeunes présentant un risque modéré d’entrer dans le système de justice pénale. Des outils de détection et d’évaluation validés sont utilisés par des policiers formés pour cerner les besoins et les risques des jeunes. Une équipe multisectorielle de professionnels des services sociaux effectue la planification de cas, fournit une prestation de services coordonnée et surveille les performances des jeunes jusqu’à ce que la vulnérabilité disparaisse.

(Source : Nilson, 2018:16-18)

Modèles autochtones

Parmi les modèles présentés dans les travaux de Nilson (2018), plusieurs ont été mis en œuvre dans les communautés autochtones ou conçus pour desservir les populations autochtones. Quelques exemples ont été tirés du travail plus vaste et sont présentés dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5. Exemples de participation de la police à des modèles de collaboration au service des Autochtones

NOM DU MODÈLE	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE :
Cercle d'intervention de Muskoday	Conçu comme une amélioration en duo du modèle du carrefour. D'une façon, l'équipe travaille plus en amont pour soutenir les personnes avant que les risques n'augmentent. D'une autre façon, l'équipe continue de collaborer après l'intervention jusqu'à ce que le client atteigne un niveau de stabilisation satisfaisant.	Cercle d'intervention de Muskoday (2015)
Carrefour de la Nation crie de Samson	Réunion hebdomadaire de plusieurs fournisseurs de services axée sur la détection des élévations de risque, l'échange d'informations limitées et les interventions rapides conçues pour atténuer les risques.	Nilson (2016b)
The Regina Intersectoral Partnership	Évaluation partagée des besoins des clients; coordination intégrée du soutien; réduction continue des obstacles; dépannage continu; et la participation de la police à des activités de mentorat, de loisirs et d'engagement scolaire.	TRiP (2016)
Tribunaux autochtones de la Colombie-Britannique	Développés en consultation avec les Premières nations, un tribunal spécialisé de détermination de la peine rassemble plusieurs intervenants (y compris la police) pour planifier le soutien, la guérison et la réadaptation de l'agresseur et des victimes dans la communauté.	Cour provinciale de la Colombie-Britannique (2019)
Projet d'examen des cas de violence contre les femmes	Les services sociaux et les professionnels du droit collaborent avec la police pour examiner les cas d'agression sexuelle afin de déterminer les possibilités d'améliorer la manière dont la violence à l'égard des femmes peut être traitée par le système juridique.	Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes (COCVFF) (2017)
Équipes de gestion des risques	Collaboration entre les tribunaux, la police, les services sociaux, les aînés et les dirigeants communautaires pour offrir aux victimes et aux agresseurs un accès à la planification de la sécurité et aux services.	GRC (2017)

3.3.3 Éléments clés

L'objectif principal de ce rapport est double : premièrement, déterminer les éléments clés d'une collaboration policière efficace avec les communautés autochtones, et deuxièmement, contribuer à réduire la violence à l'égard des femmes. Une grande partie de la documentation examinée lors de la préparation de ce rapport porte sur les possibilités de créer et de renforcer de bonnes relations entre la police et les communautés autochtones (Blagg, 2008; Human Sector Resources, 2004; Griffiths et Clark, 2017; Tyler, 2006). Une partie de cette documentation liée à la collaboration explore les possibilités de réduire la violence à l'égard des femmes (Griffiths et Clark, 2017; Jones et coll., 2016; Puchala et coll., 2010).

Les défis que la police et les dirigeants politiques ont dû relever par le passé comprennent le fait que, pendant de nombreuses années, malgré l'importance élevée accordée aux relations positives entre la police et les communautés autochtones, il y avait très peu de données probantes sur « ce qui fonctionne » (Human Sector Resources, 2004). Plus récemment, cependant, des chercheurs (Christmas, 2016; Jones et coll., 2016; Nilson, 2018) ont commencé à évaluer plusieurs composantes des relations entre la police et les Autochtones afin de déterminer « ce qui fonctionne » et « de quelle façon ».

Pour commencer, une collaboration efficace exige que les approches policières soient adoptées dans une optique de « police communautaire » plutôt que de paradigme « d'application réactive » (Human Sector Resources, 2004). Les initiatives élaborées selon un tel cadre doivent renforcer l'appropriation et le contrôle par les autochtones de la justice et des processus liés à la justice (Blagg, 2018). Les opportunités pour y parvenir comprennent des structures de gouvernance locale, comme un conseil ou une commission de police (Human Sector Resources, 2004). D'autres recommandent des stratégies de recrutement (Hylton, 2005), des stratégies de maintien en poste pour les agents autochtones (Cefai, 2005), des mentors communautaires (Griffiths et Clark, 2017) et une formation sur la culture (Palmater, 2016).

La police doit ensuite garantir la confiance de la communauté (Myhill et Quinton, 2010) et sa légitimité (Tyler, 2006). Ces éléments peuvent être obtenus lorsque trois choses se produisent. La première est lorsque la police aborde des problèmes que la communauté considère comme importants pour elle (Mazerolle et Wickes, 2015). La deuxième est lorsque les communautés croient que les autorités, les institutions et les arrangements sociaux sont appropriés et justes (Tyler, 2006). Enfin, la troisième chose, c'est quand il devient clair que la police et les membres de la communauté partagent des valeurs (Griffiths & Clark, 2017).

Pour illustrer ce processus, Griffiths et Clark (2017) présentent une étude de cas sur les relations entre la police et les Autochtones au Yukon. Leurs constatations révèlent que les initiatives de collaboration mises en place à la suite de plusieurs incidents critiques ont considérablement modifié la dynamique entre la police et les communautés autochtones. Leur étude de cas a montré qu'il est possible pour les grandes organisations policières, en l'occurrence la GRC, d'adapter ses politiques et ses opérations pour mieux répondre aux besoins des collectivités locales qu'elle dessert. Ce faisant, les communautés deviennent un partenaire pour résoudre les problèmes de criminalité et de désordre.

Une étude similaire sur la collaboration multisectorielle a été menée dans la nation crie de Samson, située dans le centre de l'Alberta. Les résultats de l'étude (Nilson, 2016b) ont montré que l'adhésion de la police à la collaboration, à la propriété partagée et aux engagements mutuels avec d'autres fournisseurs de services améliorerait non seulement les relations entre la GRC et d'autres professionnels des services, mais aussi la GRC et le public. Les indicateurs de succès comprenaient une augmentation de l'échange d'informations avec la police et de la sensibilisation des citoyens à l'aide et une réduction des risques parmi les populations cibles.

Pour offrir un aperçu supplémentaire des éléments clés d'une collaboration efficace entre la police et les communautés autochtones, Jones et coll., (2016) présentent plusieurs thèmes généraux tirés de leur examen des perspectives communautaires sur les services de police en Saskatchewan. Ceux-ci incluent les suivants :

- Reconnaissance et définition de la réalité des problèmes de criminalité et de sécurité publique dans ces communautés par les participants;
- L'importance du rôle de l'histoire, de la langue et de la culture lorsqu'on étudie l'administration de la justice;
- L'importance de sensibiliser la police et de reconnaître les effets des traumatismes intergénérationnels résultant de l'héritage de l'histoire coloniale du Canada, en particulier le système des pensionnats indiens;

- La nécessité d’une approche plus holistique de la justice et des services de police centrée sur des valeurs réparatrices telles que la guérison, l’aide, l’harmonie et l’équilibre qui cherchent à rétablir la communauté dans un état d’équilibre plutôt que de répondre uniquement aux préoccupations juridiques;
- L’importance cruciale du respect mutuel réciproque dans les relations entre la police et la communauté;
- L’importance des collaborations entre la police et la communauté pour résoudre les problèmes de sécurité publique;
- La nécessité que la police adopte et intègre une approche holistique qui va bien au-delà d’un paradigme d’application de la loi;
- La souplesse nécessaire pour envisager différents modèles logistiques d’administration des services de police qui tiennent compte de la situation individuelle des communautés (c’est-à-dire, intégrés, auto-administrés).

(Jones et coll., 2016:2-3)

Éléments de la collaboration pour réduire la violence

En ce qui concerne plus précisément la violence, les éléments clés de la collaboration de la police avec les communautés autochtones comprennent la participation de la communauté à la conception et à l’administration de la justice et à la prestation de services sociaux (Blagg, 2008). Il s’agit par exemple du soutien de la police à une législation qui protège les victimes (Levan, 2003), d’interventions en ligne (Rempel et coll., 2019), de programmes de réduction des méfaits (Shannon et coll., 2008), d’interventions dans les écoles et les collèges (Crooks, Jaffe et Kerry, 2019), de programmes spirituels (Puchala et coll., 2010), et de « bureaux des femmes » pour traiter les plaintes de harcèlement et de violence conjugale (Perova et Reynolds, 2017).

Outre la participation communautaire, il doit également y avoir un engagement communautaire. Selon le Centre de santé communautaire de Muskoday (2012),

[TRADUCTION]

« Une approche juste et pragmatique de l’évolution des conditions sociales – telles que la violence, la toxicomanie ou la pauvreté – nécessite des engagements à long terme de multiples partenaires. Ces partenaires doivent accepter que travailler en dehors de leurs silos et diriger leurs efforts dans une collaboration est le seul moyen de fournir une solution efficace et durable à un problème social » (p.6).

Lorsque les communautés sont déterminées à collaborer et à travailler de manière innovante, il y a plus de possibilités de déterminer les causes profondes de la violence (Burnette, 2016). Une meilleure compréhension des causes profondes de la violence prépare les collaborateurs à déterminer et à atténuer les besoins les plus pressants auxquels sont confrontées les femmes, les filles et leurs agresseurs.

En plus de la participation et de l’engagement de la communauté nécessaires pour réduire la violence à l’égard des femmes, les modèles eux-mêmes doivent être élaborés en utilisant les idées des femmes autochtones (Kurtz et coll., 2013). Bénéficier des perspectives des femmes autochtones permet d’orienter correctement le récit utilisé au sein du partenariat et de renforcer la pertinence et les résultats globaux du modèle de prestation de services.

4.0 MÉTHODOLOGIE

Pour répondre aux questions à l'origine de ce projet de recherche, une méthodologie mixte a été utilisée. Chaque composante de la méthodologie a été conçue pour essayer de découvrir des connaissances sur les *possibilités* et les *éléments clés* pour établir une collaboration policière efficace au sein des communautés autochtones. La méthodologie comporte au total cinq composantes. Celles-ci comprennent : des entrevues de membres de la communauté, des entrevues avec des experts en la matière, des entrevues avec des participants au modèle, une analyse des modèles collaboratifs et des observations. Pour montrer comment chaque question est traitée au moyen de cette méthodologie, le tableau 6 montre les méthodes et les sources de données utilisées pour répondre à chaque question.

Tableau 6. **Matrice de méthodologie de recherche**

QUESTIONS	MÉTHODE	SOURCE DES DONNÉES
1) Quelles conditions ou obstacles contribuent à accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence dans les communautés autochtones?	a) revue de la littérature b) entrevue avec des experts c) entrevue avec des membres de la communauté	a) publiée; littérature grise b) acteurs de la vulnérabilité c) prestataires de services sociaux, femmes exposées à la violence
2) Quels défis liés à la police ont une incidence sur les efforts visant à réduire la vulnérabilité et les obstacles au soutien auxquels sont confrontées les femmes et les filles dans les communautés autochtones?	a) revue de la littérature b) entrevue avec des experts c) entrevue avec des membres de la communauté	a) publiée; littérature grise b) acteurs de la vulnérabilité c) prestataires de services sociaux, Aînés, dirigeants communautaires, femmes exposées à la violence
3) Quelles sont les possibilités pour la police de contribuer à réduire la vulnérabilité et les obstacles au soutien?	a) revue de la littérature b) entrevue avec des experts	a) publiée; littérature grise b) acteurs de la vulnérabilité

	c) entrevue avec des membres de la communauté d) entrevue de participants au modèle	c) prestataires de services sociaux, Aînés, dirigeants communautaires, femmes exposées à la violence d) participants de modèles collaboratifs
4) De quelles expériences communautaires passées pouvons-nous tirer des enseignements pour éclairer l'orientation future des relations entre la police et les communautés autochtones?	a) revue de la littérature b) entrevue avec des experts c) entrevue avec des membres de la communauté d) entrevue de participants au modèle e) analyse du modèle f) observations	a) publiée; littérature grise b) acteurs de la vulnérabilité c) prestataires de services sociaux, Aînés, dirigeants communautaires, femmes exposées à la violence d) participants de modèles collaboratifs e) littérature; champions du modèle f) équipe de recherche
5) À l'avenir, quels sont les éléments clés d'une collaboration efficace entre la police, les fournisseurs de services sociaux et les Autochtones?	a) revue de la littérature b) entrevue avec des experts c) entrevue avec des membres de la communauté d) entrevue de participants au modèle e) analyse du modèle f) observations	a) publiée; littérature grise b) acteurs de la vulnérabilité c) prestataires de services sociaux, Aînés, dirigeants communautaires, femmes exposées à la violence d) participants de modèles collaboratifs e) littérature; champions du modèle f) équipe de recherche
6) Quelles principales caractéristiques d'outils et de ressources futurs de la police contribueraient le mieux à réduire la vulnérabilité des femmes et filles autochtones à la violence?	a) revue de la littérature b) entrevue avec des experts c) entrevue avec des membres de la communauté d) entrevue de participants au modèle e) analyse du modèle f) observations	a) publiée; littérature grise b) acteurs de la vulnérabilité c) prestataires de services sociaux, Aînés, dirigeants communautaires, femmes exposées à la violence d) participants de modèles collaboratifs e) littérature; champions du modèle f) équipe de recherche

Pour mieux expliquer la façon dont l'équipe de recherche a cherché des réponses aux questions de recherche, les sous-sections suivantes présentent chacune des composantes de la méthodologie.

4.1 Entrevues de membres de la communauté

La première partie de la méthodologie comprenait des entrevues avec des répondants de diverses communautés autochtones du Canada. Dans le cadre d'un processus d'échantillonnage de convenance/non probabiliste, des répondants ont été identifiés au moyen de recherches sur Internet et dans l'annuaire téléphonique (Jager et coll., 2017). En créant des paramètres de recherche, l'équipe de recherche s'est efforcée d'atteindre un large échantillon de répondants. Ces efforts ont inclus de la sensibilisation auprès d'Aînés, de dirigeants communautaires, de femmes exposées à la violence et d'une variété d'intervenants des services sociaux.

Au total, 69 personnes ont été interrogées dans le cadre de la composante des entrevues auprès de membres de la communauté de ce projet. Les entrevues avec les répondants communautaires étaient

guidées par le *Guide d'entrevue (collectivité)* (voir les annexes). Les entrevues avec les répondants de la communauté ont duré entre 15 et 90 minutes. Les réponses ont été recueillies en personne (n = 40) ou par téléphone (n = 29). Sur les 69 personnes ayant reçu une demande d'entrevue, seulement 4 ont refusé de participer (taux de réponse = 94 %).

4.2 Entrevues avec des experts

La deuxième partie de la méthodologie comprenait des entrevues avec des personnes considérées comme des experts en la matière dans les domaines de la violence familiale, de la politique sociale, des services de police, du droit, de la collaboration multisectorielle, de la santé des femmes, de la gouvernance autochtone, de la recherche et des droits de la personne. Les répondants ont été identifiés de trois manières. Certains ont été identifiés au cours du processus de revue de la littérature et d'autres ont été mentionnés lors des consultations de planification avec les cohortes d'orientation. Les autres ont été identifiés par des répondants précédents auxquels on a demandé qui, selon eux, serait un intervenant pertinent à inclure (c'est-à-dire, un échantillonnage de référence non probabiliste).

Au total, 29 experts en la matière ont été interrogés à l'aide du *Guide d'entrevue à l'intention des intervenants* (voir les annexes). La plupart des entrevues ont été menées par téléphone (n = 21) ou en personne (n = 4). Chaque entrevue a duré entre 30 et 120 minutes. Un petit nombre (n = 4) de répondants ont choisi de répondre aux questions par écrit et de soumettre leurs réponses à l'équipe de recherche par voie électronique.

4.3 Entrevues avec les participants au modèle

La troisième partie de cette méthodologie consistait à tendre la main et à interroger les participants réels des modèles de collaboration en matière de services sociaux dans les communautés autochtones où intervient la police. Au cours de l'analyse documentaire, de la consultation initiale et de l'analyse des modèles collaboratifs de cette méthodologie, plusieurs modèles collaboratifs de prestation de services sociaux ont été relevés. L'équipe de recherche a contacté des participants de modèles et leur a demandé de participer à une entrevue. Au total, les 47 participants aux modèles qui ont reçu une demande d'entrevue ont accepté d'être interrogés³.

Les entrevues avec les participants de modèles ont duré entre 45 et 90 minutes. Toutes ont été menées en personne (n = 32), par vidéoconférence (n = 14) ou par courriel (n = 1). Les entrevues avec les participants de modèles ont été menées à l'aide du *Guide d'entrevue à l'intention de participants de modèles* (voir les annexes). En raison de la nature sensible de certains sujets abordés dans cette recherche, les participants aux modèles et leurs modèles se sont vu promettre l'anonymat dans la rédaction des résultats.

4.4 Analyse des modèles collaboratifs

La quatrième partie de la méthodologie consiste à analyser les modèles de collaboration existants afin de déterminer les opportunités et les défis concernant la participation de la police à ces modèles. Au cours de la revue de la littérature et des consultations préliminaires menées au cours des étapes de planification de ce projet, l'équipe de recherche a recherché les modèles multisectoriels de services sociaux existants mis en œuvre dans les communautés autochtones. Le but de cet exercice était d'en

³ Pour minimiser les répercussions de cette recherche sur les relations, le nom des modèles est gardé confidentiel.

apprendre davantage sur l'efficacité de la participation des policiers à ces modèles. En particulier, l'analyse a été conçue pour examiner trois thèmes de la participation de la police à des modèles de collaboration multisectoriels : a) la préparation de la police à participer au modèle; b) les défis communs de la police lorsqu'elle est engagée dans le modèle; et c) le maintien de son efficacité durant sa participation au modèle.

4.5 Observation

La dernière partie de la méthodologie comprenait l'observation naturaliste de certains des modèles collaboratifs de services sociaux inclus dans cette recherche. Grâce aux contacts établis relativement aux modèles au cours de la consultation, des dispositions ont été prises pour que l'équipe de recherche observe certaines des composantes essentielles (c'est-à-dire, des réunions) des modèles de collaboration. Au cours du processus d'observation, l'équipe de recherche a pris des notes sur une variété de thèmes, notamment : la synergie, le travail d'équipe, la communication, le processus, la discipline, les rôles, les défis et les principales caractéristiques. Au total, 3 différentes occasions d'observation ont été offertes à l'équipe de recherche. Il s'agit notamment des observations du Carrefour de la Nation crie de Samson, du Cercle d'intervention de Muskoday et du Cercle d'intervention et de soutien d'English River.

5.0 RÉSULTATS

Les données recueillies pour cette évaluation ont été analysées en octobre et novembre 2019. Les résultats sont présentés selon chaque méthode individuelle utilisée pour obtenir les données. La première série de résultats présentés est celle qui découlent d'entrevues avec des dirigeants de communautés autochtones, des Aînés, des professionnels des services sociaux, des femmes exposées à la violence et des membres de la communauté. Le deuxième ensemble de résultats découle des données recueillies lors des entrevues avec des experts en la matière. Le troisième ensemble de résultats découle des entrevues avec les participants de modèles collaboratifs autochtones impliquant la police. Le quatrième ensemble de résultats comprend une analyse de modèles réalisée à l'aide des données issues des entrevues et de la revue de la littérature. L'ensemble final de résultats comprend des observations faites par l'équipe de recherche.

5.1 ENTREVUES DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Au cours du projet de recherche, 69 personnes des communautés autochtones ont accepté de participer en tant que répondants aux entrevues. Les répondants de ce groupe comprenaient une grande variété de dirigeants de communautés, d'Aînés, de professionnels des services sociaux, de femmes exposées à la violence et de membres de la communauté. Au total, 46 de ces entrevues ont été menées auprès de répondants des Premières nations, 21 de ces entrevues auprès de répondants métis, 1 entrevue auprès d'un répondant inuit et 1 entrevue auprès d'un répondant non autochtone travaillant pour une organisation autochtone. Alors que la plupart des entrevues ont été menées individuellement, une entrevue de groupe avec 17 prestataires de services sociaux d'horizons professionnels différents a été facilitée⁴. À l'échelle régionale, les répondants provenaient de communautés autochtones de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Nunavut. Pour vous montrer les secteurs engagés dans ce processus, le tableau 7 indique le nombre de répondants par secteur ou rôle.

⁴ Le même instrument a été utilisé pour l'entrevue de groupe que celui utilisé pour toutes les entrevues individuelles.

Tableau 7. Secteur et rôle des répondants aux entrevues de membres de la communauté (N = 69)

SECTEUR/RÔLE	N	%
Accréditation	1	1,4
Dépendances	3	4,3
Propriétaire d'entreprise	3	4,3
Règlement administratif	1	1,4
Affaires correctionnelles	3	4,3
Culture et spiritualité	3	4,3
Développement de la petite enfance	2	1,4
Éducation	6	10,1
Aîné	4	5,8
Soutien à l'emploi	1	1,4
Violence familiale	5	7,2
Soins de santé	4	5,8
Logement	3	4,3
Aide au revenu	3	4,3
Justice	3	4,3
Dirigeant (chef, conseil, président)	9	13,0
Santé mentale	2	2,9
Police	1	1,4
Postsecondaire	3	4,3
Sports et loisirs	3	4,3
Femmes exposées à la violence	6	8,7

Partenariats avec la police

La première question du sondage demandait aux répondants de décrire leur relation avec la police dans la communauté. Il s'agissait d'une question à réponse fixe qui offrait trois choix de réponses possibles : « mauvaise », « passable » et « bonne ». Les résultats montrent que la majorité des répondants ont décrit la relation avec la police dans leur communauté comme étant « passable » (42,1 %) ou « bonne » (47,8 %) (voir le Tableau 8).

Tableau 8. Description de la relation du répondant avec la police dans la communauté (N = 69)

RÉPONSE	N	%
Mauvaise	7	10,1
Passable	29	42,1
Bonne	33	47,8

La deuxième question demandait aux répondants si la police travaillait en partenariat avec des organisations de leur communauté. Il s'agissait également d'une question à réponse fixe avec trois choix de réponses possibles : « elle ne le fait pas », « je ne sais pas » et « oui, elle le fait ». Les résultats de

l'analyse montrent que la plupart (63,5 %) des répondants ont répondu « oui, elle le fait ». En revanche, 23,1 % seulement estimaient que la police ne travaillait pas en partenariat avec d'autres et 13,5 % ont répondu « je ne sais pas » (voir le tableau 9).

Tableau 9. Réponses des répondants quant au travail en partenariat de la police avec d'autres organisations de la communauté (N = 69)

RÉPONSE	N	%
Elle ne le fait pas	15	21.7
Je ne sais pas	11	15.9
Oui, elle le fait	43	62.3

Pour faire suite à la question précédente, lorsque les répondants ont indiqué que la police avait établi des partenariats avec des organismes de leur communauté, on leur a demandé d'expliquer le type de partenariat en question. Les commentaires des répondants ont permis de faire quelques observations différentes. Les réponses les plus courantes comprenaient notamment des réunions interorganismes, une surveillance de quartier, des présentations dans les écoles, des marches de sensibilisation, le Bouclier autochtone, des activités de recherche et de sauvetage, le modèle de carrefour et des équipes de résolution de problèmes. Pour fournir plus de précisions, le tableau 10 répartit les réponses selon les modèles ou initiatives de partenariat et les gestes ou activités de partenariat.

Tableau 10. Exemples de partenariat avec la police donnés par les répondants aux entrevues auprès de membres de la communauté

TYPE DE PARTENAIRE	EXEMPLES
Modèle/Initiative	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions interorganisations • Surveillance de quartier • Marche de lutte contre les gangs • Équipe de gestion des urgences • Programme des cadets • Bouclier autochtone • <i>Police Management Board</i> • Liaison avec les écoles • Équipe de recherche et sauvetage • Table de discussion • Cercle d'intervention et de soutien • Équipes de résolution de problèmes • Programme de lutte contre l'intimidation • <i>Bike Safety Program</i>
Activité / geste	<ul style="list-style-type: none"> • Présentations en milieu scolaire • Parrainer des marches pour la sécurité • Respecter nos besoins et faire le nécessaire • Aider d'autres organisations sur demande • Collaborer en ce qui a trait aux menaces de suicide

	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont une politique de porte ouverte • Aider à planifier de grands événements culturels • Appuyer des initiatives locales • Bonnes relations avec le conseil de village • Communication continue avec le chef et le conseil • Participation à des événements communautaires • Parrainer un barbecue communautaire
--	---

Bonnes relations

La question suivante demandait aux répondants ce qui, selon eux, crée une bonne relation entre la police et la communauté. Le tableau 11 regroupe sous différents thèmes certaines des suggestions les plus courantes. Il s’agit notamment de la communication, l’action, la présence, l’effort, l’engagement et l’approche.

Tableau 11. **Suggestions des répondants sur ce qui crée une bonne relation avec les communautés**

THÈME	SUGGESTIONS
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Informer la communauté des efforts et activités • Communication ouverte • Échange accru de renseignements
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Présentations appropriées de nouveaux agents • Faire en sorte que la communauté se sente en sécurité • Donner de la valeur à tous les appels et à toutes les informations reçus par la communauté • Soutenir d’autres organisations lorsqu’elles ont besoin d’aide • Recruter un plus grand nombre d’agents autochtones
Présence	<ul style="list-style-type: none"> • Présence constante • Vivre dans la communauté et en faire partie • Patrouilles visibles régulières • Présence renforcée dans les écoles • Être vu dans les entreprises de la communauté
Effort	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un effort pour réduire la stigmatisation • Comprendre notre culture • Montrer de l’intérêt à en apprendre plus à notre sujet. • Démontrer un effort pour s’impliquer • Comprendre l’histoire et approuver la réconciliation
Engagement	<ul style="list-style-type: none"> • Visites régulières auprès des jeunes • Réunions régulières avec les dirigeants • Participer activement aux réunions communautaires. • Réseautage solide • Atteindre tous les groupes d’âge • Établir des relations avec des familles en difficulté avant que de mauvaises choses ne se produisent • Participer à des événements communautaires • Pratiquer des sports avec les jeunes • Rendre visite aux familles et Aînés • Être inclusif
Approche	<ul style="list-style-type: none"> • Être positif et plein d’humour • Bonnes relations avec les jeunes

	<ul style="list-style-type: none"> • Être plus pour la communauté qu'un simple acteur de l'application de la loi • Montrer le souhait d'aider la communauté
--	---

Mauvaises relations

Contrairement à la dernière question, il a été demandé aux répondants d'indiquer ce qui crée de mauvaises relations entre la police et la communauté. Comme l'indique le tableau 12, les commentaires des répondants au niveau communautaire indiquent certains défis concernant l'inaction, le processus, le manque de connaissances, l'absence, l'opinion et l'attitude négative.

Tableau 12. Réponses des répondants sur ce qui crée une mauvaise relation avec les communautés

THÈME	SUGGESTIONS
Inaction	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de réaction trop long • Ne pas corriger les erreurs quand elles se produisent • Une mauvaise communication • Ne pas résoudre les problèmes qui surviennent • Ne faire aucun effort, autre que celui de faire rapport aux dirigeants
Processus	<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser certains incidents par rapport à d'autres • Ne pas respecter des obligations de l'accord communautaire tripartite • Lorsque les ressources policières des Premières nations sont constamment utilisées dans les municipalités adjacentes
Manque de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèses et ignorance des faits • S'appuyer sur la stigmatisation et les notions préconçues • Ne pas comprendre la culture et les traditions
Absence	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas être présent dans la communauté • Ne pas participer aux événements communautaires • Ne pas se présenter pas lorsqu'on est invité • N'être vu que lorsque de mauvaises choses se produisent • Venir dans la communauté uniquement lorsqu'on est appelé • Quand ils n'utilisent pas le bureau qu'on leur a donné • Ne participer qu'à certains événements
Opinion	<ul style="list-style-type: none"> • Commérages et rumeurs • Commentaires négatifs sur les réseaux sociaux • Ne pas prendre les plaintes au sérieux • Couverture médiatique négative • Lorsque la communauté ne sait pas qui sont les agents
Attitude négative	<ul style="list-style-type: none"> • Attitude négative de la police envers les Autochtones • Aucun sentiment d'appartenance à la sécurité de la communauté • Stéréotypes ou attitudes racistes • Utiliser des tactiques d'intimidation • Notions de paternalisme et de supériorité • Quand le racisme existe, de part et d'autre

Désir de travailler en partenariat avec la police

La cinquième question demandait ce qui inciterait les fournisseurs de services à s'associer à la police sur des projets. Les réponses indiquaient généralement trois types de souhaits de vouloir former un partenariat avec la police sur des projets. Le premier souhait était celui d'avoir une incidence sur la police. De cette façon, les répondants estimaient que la participation de la police à des projets aiderait la police à devenir plus empathique envers les membres de la communauté, à réduire le racisme parmi les policiers, à éliminer la stigmatisation exercée par la police sur les membres de la communauté et à fournir à la police un sentiment d'appartenance et un but dans la communauté au-delà de la simple application des lois.

Le deuxième type de souhait de former un partenariat avec la police sur des projets était d'avoir une incidence sur la communauté. Les répondants estimaient que la participation de la police améliorerait l'image de la police dans la communauté, aiderait les membres de la communauté à considérer la police comme des êtres humains, aiderait les jeunes à se familiariser avec la police, encouragerait les dirigeants à accueillir la police dans la communauté et, en fin de compte, aiderait la communauté à établir un lien de confiance avec la police. Lorsque ces impacts se produisent dans les communautés, les répondants signalent que cela permet aux membres de la communauté de voir les différentes facettes d'un problème, de devenir habilités à s'appropriier la sécurité de la communauté et de susciter un sentiment de sécurité dans la communauté.

Le troisième type de désir de partenariat avec la police est de susciter des avantages pour le projet et la communauté elle-même. Selon les répondants, la participation de la police peut aider les partenaires communautaires à bénéficier des ressources, des connaissances et de l'expertise de la police. Plusieurs répondants ont souligné que, bien souvent, « la police apporte des idées d'autres communautés des Premières nations sur ce qui fonctionne ». Cela permet de faire connaître les meilleures pratiques, ainsi que les possibilités d'améliorer la sécurité dans la communauté. Les autres avantages mentionnés par les répondants comprennent l'amélioration de l'échange de l'information, la légitimation d'un problème, une plus grande accessibilité à la police, une réduction des obstacles à la communication et une résolution plus efficace des problèmes dans la communauté. Selon un répondant, « les problèmes de criminalité sont complexes, nous avons besoin de la police pour aider à comprendre les choses. » Un dernier avantage mentionné par plusieurs répondants comprenait l'élément de dissuasion criminelle qui accompagne la présence policière : « lorsque la police est impliquée, les criminels potentiels sont plus épuisés et moins de choses se produisent dans la communauté. »

Déterminants de la vulnérabilité

Bien que l'un des principaux objectifs de ce projet soit de faire comprendre les possibilités de collaboration efficace entre la police et les communautés autochtones, un autre objectif est de déterminer la vulnérabilité et les obstacles affectant les femmes qui sont à risque ou qui ont déjà été exposées à la violence. Au cours du processus d'entrevue, les répondants ont été invités à déterminer ce qui contribue à une augmentation de la vulnérabilité au risque de violence pour les femmes et les filles autochtones. Les répondants ont décrit un certain nombre de déterminants différents. Pour organiser ces déterminants, le tableau 13 répartit les résultats selon la nature du déterminant.

Tableau 13. Déterminants de la vulnérabilité à la violence par nature du déterminant

NATURE DU DÉTERMINANT	DÉTERMINANTS
Lié à l'agresseur	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation de substances et dépendance • Mauvaises capacités d'adaptation • Agression • Éducation masculine • Victimisation antérieure
Lié à la victime	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation de substances et dépendance • Exposition préalable à la violence • Manque d'autonomisation • Peur des répercussions d'un départ • Traumatisme • Dépendance envers les autres • Faible estime de soi • Ignore les signes avant-coureurs de violence • Manque d'aptitudes interpersonnelles • Insécurité financière • Fierté familiale et statut social
Lié à la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation contre les femmes vulnérables • Normalisation de la violence

	<ul style="list-style-type: none"> • Médias sociaux • Manque de modèles positifs • Sexualisation des femmes • Faible valeur des femmes autochtones • Dominance masculine • Manque de logements • Gangs
--	---

Obstacles à la violence liés à la police

En matière de prévention et d'intervention contre la violence, l'un des plus grands défis réside dans les obstacles aux services et au soutien. Bon nombre de ces obstacles découlent de circonstances personnelles, situationnelles ou systémiques. Pour réduire la vulnérabilité à la violence, la police doit être consciente des obstacles auxquels elle peut contribuer, selon les membres et les professionnels de la communauté. Les commentaires des répondants sur ce sujet ont indiqué un certain nombre d'obstacles. Le tableau 14 répartit ces obstacles en trois types : obstacles liés à la capacité, obstacles liés à la perspective et obstacles liés au processus.

Tableau 14. Obstacles liés à la police pour réduire la vulnérabilité des femmes autochtones à la violence

TYPE D'OBSTACLE	OBSTACLES LIÉS À LA POLICE
Capacité	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de services • Faible visibilité dans la communauté • Méconnaissance de la culture • Ne connaît pas la communauté • Manque de formation et de connaissances appropriées sur la violence
Perspective	<ul style="list-style-type: none"> • Masculinité toxique • Stigmatisation contre les femmes autochtones • Fatigue liée aux années d'expérience • Manque d'empathie lors des appels
Processus	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'échange de renseignements • Pas de suivi après les appels • La police n'agit qu'à la suite d'un préjudice grave • Manque de communication • Retrait de l'agresseur temporairement seulement • Manque d'anonymat lorsque la police se présente

	<ul style="list-style-type: none"> • Ne passe pas assez de temps avec les victimes • Laisse les femmes seules après un incident
--	---

Opportunités de réduire la vulnérabilité

Vers une discussion sur les solutions, on a demandé aux répondants de relever toutes les opportunités dont la police dispose, selon eux, pour accomplir deux choses. La première chose est de contribuer à une diminution de la vulnérabilité à la violence. La seconde consiste à réduire les obstacles au soutien. Les réponses du groupe d'intervenants communautaires ont indiqué une variété d'occasions pour chacun de ces objectifs. Comme le montre le tableau 15, certaines opportunités de réduction de la vulnérabilité au risque de violence contre les femmes incluent une plus forte présence de la police dans la communauté, une collaboration de la police avec les prestataires de services et une meilleure accessibilité de la police pour les femmes à risque ou exposées à la violence. En ce qui concerne la réduction des obstacles aux services et au soutien, les répondants ont suggéré que la police pourrait améliorer le temps de réaction, assurer un suivi auprès des victimes, prendre conscience de la culture et de la dynamique de la communauté, écouter le point de vue des victimes et former les agents sur des sujets importants liés à la violence contre les femmes autochtones.

Tableau 15. **Opportunités de réduction de la vulnérabilité et des obstacles au soutien**

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ	RÉDUIRE LES OBSTACLES
<ul style="list-style-type: none"> • Une présence policière renforcée • Prendre des mesures immédiates lors d'un appel • Faire des contrôles réguliers du bien-être • Collaborer avec les fournisseurs de services • Faire le suivi des enquêtes • Offrir un programme pour filles dans les écoles • Prendre au sérieux les ordonnances interdictives • Organiser des cercles d'échange pour les femmes • Offrir des séances d'information et de sensibilisation aux abus • Mobiliser les familles pour aider les femmes à risque • Être ouvert et accessible aux femmes à risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du délai de réponse • Fournir un soutien de suivi aux victimes • Offrir des services aux victimes dans les réserves • Sensibiliser les gens à leurs droits • Prendre conscience des aspects culturels • Meilleure application de la loi • Écouter l'expérience de la victime • Une meilleure communication avec les victimes • Accepter le fait que la violence est un problème majeur • Offrir plus de formation aux agents • Sensibiliser aux services de soutien disponibles

La dernière question demandait aux répondants s'ils avaient des réflexions ou des idées supplémentaires à partager, dans le cas où ils n'auraient pas eu l'occasion de le faire plus tôt durant l'entrevue. Les suggestions suivantes résument ce qui a été mentionné par les répondants à la fin de l'entrevue.

- Indiquer aux membres de la communauté ceux qui souhaitent aider
- Plus de réunions communautaires avec la police
- Plus d'agentes de police pour servir de modèles
- Immerger la police dans des camps culturels
- Un plus grand nombre d'agents autochtones
- Nouvelle approche en matière de services de police co-élaborée avec les communautés autochtones
- De meilleures ressources pour la police dans les réserves
- La police a besoin d'une formation sur les entrevues motivationnelles, la planification de la sécurité et le cercle de la violence
- Besoin de soutien pour la police afin qu'elle ne se lasse pas après tant d'appels concernant des incidents de violence

5.2 ENTREVUES AVEC DES EXPERTS

Pour commencer chaque entrevue, on a demandé aux répondants de décrire leur expérience de collaboration avec la police dans le cadre d'initiatives actuelles ou passées. Bon nombre des répondants avaient une longue et riche expérience tandis que quelques-uns étaient relativement nouveaux dans le domaine de la collaboration. Les types d'expérience sont présentés dans le tableau 16.

Tableau 16. **Expériences déclarées par les répondants en matière de collaboration avec la police**

MODÈLE/INITIATIVE	ACTIVITÉ/GESTE
Agent de liaison auprès des Autochtones	Réseau des Premières nations pour la justice
Comité consultatif	Établir des relations avec la communauté
Stratégie antidrogue de la région	Canoe Trips with Tribal Council (Excursions en canot avec le conseil tribal)
Block by Block	Réunions consultatives sur les questions communautaires
Équipe des dossiers de violence familiale	Conception de cours pour le Collège canadien de police
Politiques fédérales/provinciales	Coordonnateur de crise
Modèle du carrefour	

Système interorganismes Comité de justice Agent de liaison Morning Star North Family Centre North Star Operation Runaway Équipe de la police et de l'intervention en cas de crise Professional Justice Reform Initiatives (Initiatives de réforme de la justice professionnelle) Agent de protection Partenariats provinciaux Mesures de justice réparatrice Sexual Exploitation Intervention Committee (Comité d'intervention contre l'exploitation sexuelle) Programme d'aide préscolaire Thunderwing Project Violent Threat Risk Assessment (Évaluation du risque de menace de violence) Women's sharing Circle (Cercle de partage des femmes)	Critical Incident Stress Foundation/ Gestion du stress lié aux incidents critiques Développer des partenariats pour favoriser de bonnes relations Les fugueurs habituels offrent du soutien et des services Supervision des clients en probation à haut risque Examiner comment réduire les vols d'automobiles Se réunit tous les trimestres pour aborder une grande variété de questions Collaborations sur les personnes disparues Agents de la paix Promouvoir la sécurité publique Aiguillage vers des programmes dotés d'équipes Soutien des enfants à risque Des équipes pour aider les fugueurs Les adolescents masculins pour en faire des hommes en bonne santé dans la communauté Projet de formation avec des organismes dans la communauté Walk a Mile in her Shoes Refuge pour femmes Travailler avec des jeunes à risque Travail sur les dossiers des femmes disparues
---	--

Solide relation entre la police et la communauté

On a d'abord demandé aux répondants de décrire ce qui contribuait à créer une relation solide entre la police et la communauté. Plusieurs thèmes ont émergé des réponses, le premier étant une communication et un engagement efficaces et cohérents – ce qui signifie que la police doit être constamment présente et tendre la main activement dans une variété de contextes d'intervention formels et informels non liés à l'application de la loi et aux crises. Les répondants ont indiqué que la constance et l'établissement de relations sont importants; de sorte que, lorsqu'un conflit survient, il peut être résolu de manière saine. De nombreux répondants ont parlé de l'importance de participer à des événements communautaires, de s'arrêter pour prendre un café, de participer à des activités avec des jeunes, ainsi qu'à des tables officielles de planification et de gouvernance. Un répondant a déclaré [TRADUCTION] : « Nous avons deux agents qui viennent prendre un café dans notre organisation et les 30 employés, stagiaires et étudiants voient cela et nous rions et parlons tous et ils voient qu'ils ne viennent pas toujours pour une mauvaise raison ».

Un engagement constant et efficace supposait notamment des agents qui prennent l'initiative de comprendre et de connaître la culture et les membres de la communauté, de baisser la garde et de permettre aux membres de la communauté de les connaître aussi en tant que personnes. De nombreux répondants ont également souligné les mêmes responsabilités de la part de la communauté – être ouvert à une relation différente avec la police et avoir une responsabilité personnelle pour favoriser cette relation.

Les membres de la communauté ont également parlé de l'importance de conserver les personnes avec lesquelles ils ont établi des relations et des difficultés qu'ils rencontrent avec les services de police qui exigent le transfert de certains agents. Selon un répondant, « nous venons tout juste de nouer de

bonnes relations avec l'agente, puis elle est transférée et nous devons tout recommencer. Cela n'a aucun sens. »

Dans leurs réponses, les répondants ont également fait la liste des compétences et des caractéristiques individuelles nécessaires pour établir une relation solide. Cela comprenait la volonté authentique d'écouter, être terre à terre (relatable), être engagé à servir la communauté et ne pas avoir de préjugés. Parmi les autres caractéristiques individuelles, citons la sincérité, l'humilité, l'honnêteté, la patience, l'ouverture d'esprit, la conscience de soi et notamment le sens de l'humour.

Un troisième thème a émergé autour de la gouvernance et de la prise de décision. Ces réponses contenaient à la fois des références explicites et implicites à des solutions collaboratives menées par la communauté, tant au niveau individuel qu'au niveau supérieur et de groupe, pour ne pas « dire » aux gens quoi faire, mais plutôt « leur demander » de faire quelque chose. Selon un répondant :

[TRADUCTION]

« Vous ne pouvez pas projeter vos valeurs policières dans la communauté et juger si elles correspondent ou non à vos attentes. Vous devez agir avec un esprit ouvert et comprendre que votre point de vue n'est pas le seul point de vue et certainement, que les points de vue que vous avez ne sont pas les mêmes que ceux qu'ils ont. »

De même, certains intervenants des organisations policières qui comprenaient des agents dans des rôles d'établissement de relations ont parlé de la nécessité d'un soutien au leadership contrebalancé par la nécessité de leur donner l'autonomie nécessaire pour prendre des décisions afin de mieux répondre aux besoins de la communauté.

Afin d'établir des relations solides avec la communauté, les répondants ont discuté de la nécessité d'une approche véritablement collaborative où les définitions, les valeurs, les objectifs, les actions et la vision sont développés ensemble et soutenus dans l'ensemble de l'organisation, et pas seulement dans une division, une unité ou par une personne spécifique. Cela comprenait la nécessité d'une responsabilisation au niveau supérieur, où les objectifs et les actions sont mesurés et surveillés. Un répondant a déclaré ce qui suit :

[TRADUCTION]

« Nous devons nous concentrer sur les traumatismes et les problèmes de santé plutôt que sur les problèmes de criminalité. Il s'agit vraiment d'avoir ce langage commun et les mêmes objectifs. Si nous voulons collaborer – nous devons tous avoir des valeurs, un langage et des objectifs communs. Si les gens s'opposent à ce que chacun fait, cela ne sera jamais efficace. Se concentrer sur le langage, les objectifs et les valeurs que nous partageons, voilà comment nous pouvons être efficaces. »

Le quatrième thème émergent du dialogue facilité dans le cadre des entrevues comprenait les ressources adéquates et désignées nécessaires pour établir des relations avec les communautés autochtones. Dans les régions rurales et éloignées, il est assez courant qu'un ou un nombre limité d'agents couvre une vaste zone géographique avec peu de soutien administratif. Il est donc difficile pour ces agents de trouver le temps de participer à des événements communautaires, et encore moins d'effectuer un suivi des réponses aux incidents et d'application de la loi. Selon un professionnel des services sociaux :

[TRADUCTION]

« Nous devons réaliser que la police est le filet de sécurité pour les échecs des autres organisations. Vous regardez les défaillances de nos systèmes – le manque de financement dans les domaines de la santé, des services sociaux, de la santé mentale, des dépendances, du logement – sur qui cela retombe lorsque quelqu'un a un problème de santé mentale? Cela retombe sur la police à deux heures du matin. Beaucoup de ces choses, si chaque organisme faisait ce qu'il est censé faire, nous n'aurions pas besoin d'autant d'agents. »

Un cinquième thème qui est ressorti des discussions concernait le besoin de transparence, notamment au niveau individuel et communautaire, en particulier en ce qui concerne les questions de confidentialité, l'accès aux données et aux statistiques, ainsi que les politiques et procédures. Une bonne relation supposait notamment un accès égal à l'information et aux données, et avoir des conversations ouvertes et honnêtes sur les problèmes, les défis et les perspectives concurrentes.

Un sixième thème, probablement le plus important, était celui de la réconciliation. Cela a été exprimé comme la nécessité que la police reconnaisse son rôle dans les torts passés infligés aux peuples autochtones, son rôle actuel dans la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice et les pratiques et la culture racistes actuelles qui existent dans la plupart des organismes de police. De nombreux répondants ont parlé avec passion de l'absolue nécessité que la police reconnaisse et comprenne les effets historiques du colonialisme sur les Autochtones, et honore les cultures et le savoir des Autochtones et le montre dans ses interactions avec les communautés. Cela se rapporte aux thèmes précédents de la communication, l'engagement, les caractéristiques individuelles, la collaboration, la gouvernance et le pouvoir, et la transparence.

Enfin, afin de favoriser la réconciliation, les répondants ont évoqué la nécessité d'un recrutement et d'une formation qui sélectionnent les recrues en fonction des qualités et des compétences requises pour nouer des relations avec les communautés. Certains répondants ont évoqué les difficultés rencontrées pour mettre les agents actuels au fait du dossier lorsqu'ils arrivent à un nouveau poste. Certains estiment que la tenue d'ateliers d'échange de connaissances pourrait stimuler la curiosité et favoriser un désir plus profond d'apprendre. D'autres étaient moins optimistes quant à la possibilité d'enseigner ce désir ou cette ouverture. Ce qui était clair, c'est que les répondants ne pensaient pas que l'apprentissage en ligne pouvait permettre d'atteindre cet objectif. Certains répondants ont parlé de l'importance d'un leadership fort pour tenir les gens professionnellement responsables de l'établissement de relations et du soutien à celui-ci.

Politiques ou pratiques policières qui rendent la collaboration difficile

La deuxième question du processus d'entrevue demandait aux répondants de faire part de leurs observations concernant les politiques ou les pratiques qui ont une incidence problématique sur la collaboration avec la police. Le processus et les pratiques bureaucratiques au sein de grandes organisations comme la GRC ont été décrits comme ayant une incidence négative sur la collaboration. Cela incluait la pratique de mutation des membres, à l'interne ou à l'externe, vers d'autres postes et/ou hors d'une zone géographique (généralement tous les 2 à 5 ans) sans contribution, préavis ou période ou plan de transition. Les répondants étaient également frustrés de devoir recommencer à zéro et de réinvestir du temps précieux et rare pour réorienter et informer les agents au sujet de leurs communautés. Certains ont discuté des attentes inégales et parfois irréalistes et injustes des organisations policières à l'égard des communautés autochtones en ce qui concerne la formation des

bénévoles, les membres de la communauté, le temps du personnel et le soutien des Aînés. Certains ont mis en relief cette attente en comparant les budgets de la police par rapport à ceux des collectivités autochtones et les organisations policières qui consacrent des ressources importantes pour des consultants, mais qui ne sont pas disposées à rémunérer également les connaissances et l'expertise autochtones.

[TRADUCTION]

« C'est une tâche onéreuse pour la communauté que d'investir beaucoup de temps et d'efforts pour établir une relation avec l'agent et l'informer... Et le ministère a obtenu cela gratuitement – et ensuite on leur demande de le faire encore et encore, de donner de leur temps pour éduquer les agents... Ils ne sont pas disposés à dépenser de l'argent pour payer cette éducation – c'est juste un cycle d'exploitation qui se poursuit et qui est un récit du fonctionnement de la plupart des services de police... nous pensons que la seule occasion de nous enseigner est suffisante... Il doit y avoir un changement de paradigme dans la façon dont les policiers perçoivent leurs relations et leurs points de vue sur la diversité et l'inclusion. »

Les répondants ont également observé des problèmes de compétence et des tracasseries administratives entre plusieurs couches d'organismes de police municipaux, provinciaux et fédéraux. Ils ont noté un manque de collaboration entre eux et des difficultés à obtenir des approbations en temps opportun pour participer aux événements et initiatives communautaires.

Comme cela a été mentionné dans la section ci-dessus, les politiques concernant les données, les informations et la confidentialité ont rendu la collaboration difficile. Les répondants ont constaté qu'il y avait des restrictions et des politiques protectionnistes concernant l'échange d'informations. Certains ont indiqué qu'il existe effectivement des moyens de suivre les directives sur l'échange d'informations tout en ayant des conversations ouvertes. Certains répondants étaient notamment frustrés par le manque d'échange d'informations dans les processus de gouvernance tels que la définition d'objectifs et l'élaboration de mesures de succès communes lorsque les données et les statistiques sur l'état actuel ne sont pas disponibles. On a constaté aussi un manque de transparence concernant les pratiques et politiques opérationnelles actuelles qui devraient être revues afin de déterminer les répercussions sur les femmes et les filles victimes de violence et les Autochtones. Un exemple donné par un répondant concernait les processus de signalement des plaintes contre la police et la question de savoir s'il créait ou non des problèmes d'accès et des obstacles pour les Autochtones ayant eu des expériences négatives avec la police.

Plus particulièrement, parce que certaines politiques et procédures opérationnelles ne pouvaient pas ou ne devaient pas être rendues publiques, certains répondants ont indiqué avoir de la difficulté à déterminer s'ils avaient affaire à un problème de comportement d'un agent ou à une politique d'un service de police particulier. Fait intéressant, un répondant a mentionné spécifiquement une culture policière entourant les risques et les litiges visant à protéger la police contre les poursuites. Le répondant a indiqué, à titre de comparaison, la façon dont les médecins et les hôpitaux réagissent lorsqu'ils sont potentiellement fautifs et les défis que cela pose lorsqu'une partie finit par refuser tout débat.

Un autre facteur qui rend la collaboration difficile est le fait que, parce que la police est une organisation blanche dominée par les hommes, il existe des défis internes liés au racisme et à la violence contre les femmes. Les répondants ont expliqué que la plupart des services de police n'ont pas fait un bon travail lorsqu'il s'agissait de reconnaître leur rôle historique dans les préjudices envers les Autochtones et n'ont

pas fait assez pour regagner la confiance des communautés autochtones. Ils ont noté le manque de main-d'œuvre diversifiée et représentative, ainsi que le manque d'espaces et de pratiques qui soutiennent les protocoles culturels comme les cérémonies de purification.

Les répondants ont également discuté de la culture et de la formation policières qui favorisaient un style de police réactionnaire qui ne correspond pas aux valeurs autochtones. Les répondants ont exprimé le souhait de s'éloigner des approches réactionnaires et de travailler pour créer davantage d'approches collaboratives axées sur la santé et la sécurité communautaire.

Défis ayant une incidence sur les efforts de la police pour établir des relations avec les peuples et communautés autochtones

En examinant les réponses à la question concernant les défis ayant une incidence sur les efforts de la police pour établir des relations avec les peuples et les communautés autochtones, le thème le plus répandu concernait les préjugés culturels et raciaux de la police envers les Autochtones, mais comprenait également des commentaires sur les préjugés réciproques. Bien qu'il soit plus courant que les répondants notent des problèmes avec la police et au sein des organisations policières, un nombre important de répondants, tant autochtones que non autochtones, ont mentionné que les préjugés constituent un obstacle pour la police et les communautés dans l'établissement de relations. Un répondant a déclaré :

[TRADUCTION]

« Les gens doivent vous voir comme des humains des deux côtés. Du point de vue des Autochtones, nous devons voir la police comme des humains et inversement – la police doit nous voir comme des humains. »

Les obstacles comprenaient également des préjugés d'exposition pour la police qui découlent du fait que de nombreux agents non autochtones rencontrent des Autochtones dans des situations négatives et très stressantes liées à l'application de la loi. De même, pour de nombreux Autochtones, les interactions avec la police sont souvent négatives. Les autres obstacles comprennent les obstacles linguistiques, l'absence d'appui de la part des dirigeants et le roulement intentionnel du personnel.

Le dernier obstacle concernait une formation inadéquate ou inappropriée. Selon les répondants, il serait utile que les services de police examinent les méthodes de formation et les moyens d'acquérir des connaissances. Ils sont d'avis que, parmi les policiers, il existe un manque général de connaissances sur l'histoire des peuples autochtones et de compréhension des cultures autochtones. Cet obstacle était considéré comme particulièrement pertinent et urgent pour les intervenants des communautés rurales et éloignées qui n'ont qu'un ou deux agents affectés dans leur communauté. Les répondants estiment qu'il n'y a pas suffisamment de formation culturelle à l'intention de la police, et ce qui est offert n'est parfois pas obligatoire, la formation est offerte par des formateurs non intéressés ou non autochtones ou en ligne, et elle n'est pas efficace.

Les prestataires de services sociaux en tant que partenaires

Lorsqu'on leur a demandé ce qui incite les prestataires de services sociaux à travailler en partenariat avec la police, les répondants ont reconnu le rôle essentiel et vital que la police joue dans leurs communautés et le désir d'élargir et de développer des partenariats. Presque tous les répondants ont indiqué que, fondamentalement, ils partagent les objectifs communs en matière de bien-être et de

sécurité communautaire. Certains ont admis que les problèmes complexes auxquels ils sont confrontés nécessitent de briser les cloisonnements, de travailler ensemble et d'envisager des solutions « pratiques » dirigées par la communauté.

Au cours du processus d'entrevue, les répondants ont souvent reconnu la légitimité des services de police dans les communautés, y compris leurs institutions établies de longue date, dotées de pouvoirs législatifs, d'une équité et d'une influence sociales importantes, de ressources financières et humaines importantes et d'une expertise. La police était également considérée comme une source de connaissances et d'informations sur les lois, les données et les statistiques. En raison de sa légitimité, la police peut fournir aux communautés, aux organisations et aux fournisseurs de services sociaux un accès à l'information, aux réseaux, au financement et aux ressources humaines. Certains répondants ont également noté que les policiers qui forment des partenariats et établissent des relations dans les communautés gagnent la confiance, l'accès et les soutiens nécessaires en particulier pour faire face aux problèmes de criminalité et de violence. Une communauté a noté plus particulièrement une diminution des incidents critiques et des arrestations en raison de l'approche collaborative et globale que la police et les prestataires de services adoptent pour répondre aux crises dans leur communauté.

D'autres répondants ont envisagé les partenariats du point de vue de la pensée systémique. Pour ces répondants, la police joue un rôle important dans l'écosystème des services communautaires et les services fournis. Cependant, elle est également la source de ce qui ne va pas dans le système et démontre la mesure dans laquelle le travail en partenariat a permis de régler certains problèmes. Les répondants ont expliqué qu'eux-mêmes et la police interagissent et travaillent souvent avec les mêmes personnes et devraient travailler ensemble pour répondre aux besoins individuels et empêcher de nouvelles interactions avec le système de justice.

La police et les services sociaux traitent avec des personnes touchées par le système de justice et les services sociaux considèrent la valeur, les ressources, l'information et la police comme faisant partie de la solution. Les répondants ont indiqué que les partenariats permettent un meilleur échange de l'information et des interventions plus rapides, ce qui permet du même coup aux fournisseurs de services sociaux de fournir une meilleure aide aux clients qu'ils servent.

Enfin, certains répondants ont souligné l'importance de travailler en partenariat avec la police pour établir des modèles de comportement positifs et en raison de l'influence qu'elle a sur les jeunes. Comme un répondant l'a décrit, la participation de la police au mentorat des jeunes, y compris des femmes et des filles, met un visage sur les noms des agents de la communauté :

[TRADUCTION]

« Je pense que, surtout pour nos services de police communautaires visant les jeunes, les jeunes considèrent un agent de la GRC en uniforme comme un modèle, alors nous essayons de donner à la GRC une image publique dans nos écoles et programmes comme un exemple à suivre et nous voulons qu'elle participe afin que nos jeunes puissent voir que c'est positif et la bonne relation que vous voulez avoir. Et également, de façon plus générale, pour montrer à la communauté que les membres de la GRC sont aussi des personnes et nous voulons leur montrer que nous pouvons avoir de bonnes relations avec eux. »

Les éléments, les traits et les ensembles de compétences clés qui contribuent à des relations positives dans la communauté

Lors de l'examen des réponses concernant les éléments, les traits et les compétences clés pour des relations positives, quatre thèmes de base sont ressortis. Il s'agit notamment du leadership, de la formation et de l'éducation, de l'embauche de personnel et du rôle de la police dans la communauté. Le Tableau 17 résume les résultats de la rétroaction des répondants sur ce sujet.

Tableau 17. **Éléments, traits et ensembles de compétences clés pour une collaboration policière efficace**

RÔLE DE LA POLICE	EMBAUCHE DE PERSONNEL	FORMATION ET ÉDUCATION	LEADERSHIP
<ul style="list-style-type: none"> • Être visible • Nouer des liens d'amitié • Être fiable • Soutenir les partenaires • Protéger les victimes • Assurer le respect de la loi • Résoudre des problèmes • Répondre aux besoins • Fournir des renseignements • Aider les membres de la communauté • Soutenir les initiatives • Écoute et réflexion • Laisser son « ego » à la porte 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert d'esprit • Souple • Solidaire • Comprend le besoin de collaboration • Antécédents diversifiés • Expérience des services sociaux • Expérience vécue • Autochtones • Femmes • Motivé à aider • Entregent • Aime réellement les gens • Attentif 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des jeunes et des enfants • Histoire des peuples autochtones au Canada • Traumatisme et deuil • Santé mentale et dépendances • Valeurs culturelles • Collaboration et partenariat • Innovation sociale • Protocoles communautaires • Vision du monde autochtone • Pertinent et mis à jour • Compétences culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert d'esprit • Appui de la gestion intermédiaire • Responsabilité de collaborer • Priorisation égale de la collaboration avec d'autres secteurs d'activité de la police. • Réflexion • Déterminé à s'améliorer • Renseigné • Transparent • Est un partenaire silencieux et laisse la communauté diriger; elle sait ce qui est le mieux

Facteurs contribuant à accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence

La question suivante du processus d'entrevue demandait aux répondants de déterminer les facteurs qui augmentaient la vulnérabilité des femmes à la violence. Il convient de souligner qu'un répondant a rejeté le libellé de la question et nous a reproché de ne pas plutôt examiner les facteurs qui contribuent à la violence des hommes.

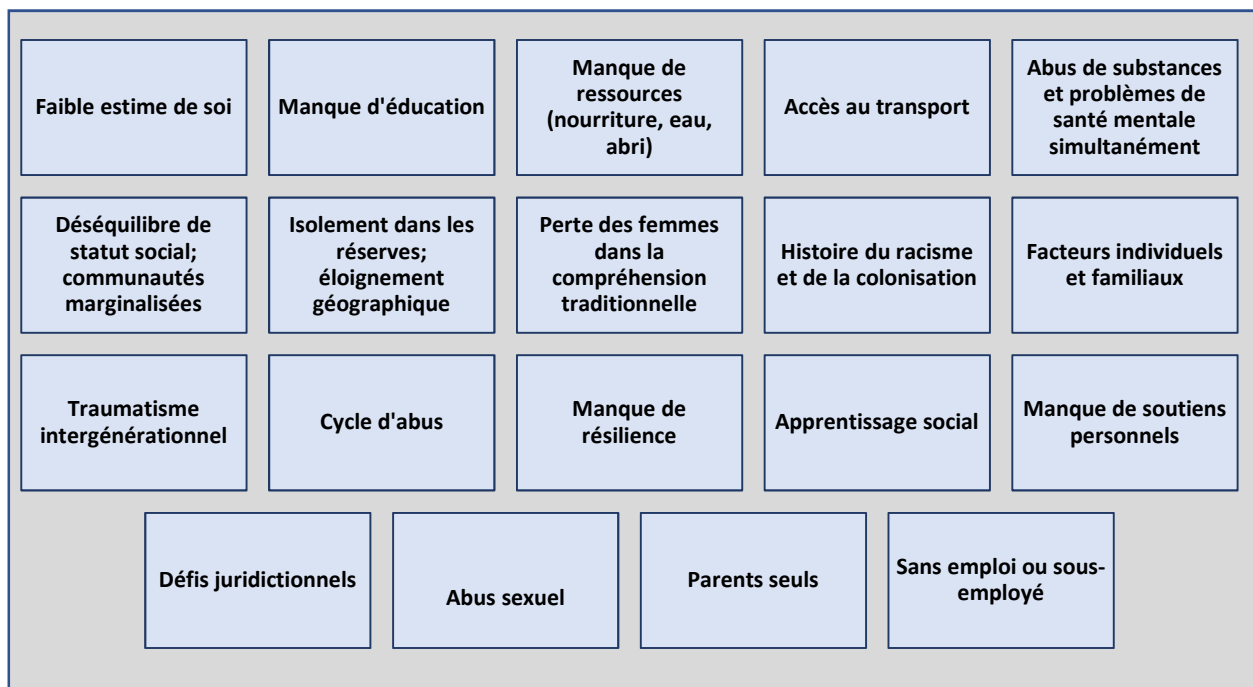
Selon d'autres répondants, l'intersectionnalité de la multitude de facteurs liés au sexe et à la race et de facteurs socio-économiques et individuels contribuant à la vulnérabilité à la violence est importante, grave et systémique.

De nombreux répondants ont évoqué les systèmes coloniaux et patriarcaux du Canada et les répercussions que le système des réserves, les pensionnats indiens, la *Loi sur les Indiens*, la rafle des années 1960, et les traumatismes intergénérationnels et la perte d'identité culturelle qui en résultent, ainsi que le rôle puissant des femmes dans les cultures autochtones. Plusieurs répondants ont formulé des commentaires sur les variations de la notion de culture de la disponibilité des femmes autochtones, comme l'ont démontré les femmes et filles autochtones disparues et assassinées et l'Enquête à ce sujet. Les réponses mentionnaient également l'application historique et actuelle des lois qui criminalisent la

pauvreté et les systèmes de justice qui n’ont pas réussi à protéger les femmes autochtones et les victimes de violence.

Les obstacles situationnels qui accroissent la vulnérabilité comprennent l’isolement géographique, le manque de ressources et de services communautaires et le manque d’accès aux services et aux programmes. Tandis que les obstacles individuels incluaient un manque de soutien personnel, de relations saines et de rôles modèles, un manque de confiance en soi, une exposition antérieure à la violence, un manque de ressources, y compris de l’argent, un abri et un moyen de transport, et le fait d’avoir des enfants et de « ne pas vouloir déraciner les enfants ». La figure 1 résume les principaux facteurs de vulnérabilité relevés par les répondants.

Figure 1. Facteurs contribuant à la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence



La police contribue aux obstacles à la réduction de la vulnérabilité

Au cours du processus d’entrevue, quatre répondants ont déclaré qu’ils ne croyaient pas que la police contribuait aux obstacles à la réduction de la vulnérabilité. Parmi les réponses de la majorité qui croyait que la police contribuait à de tels obstacles, plusieurs thèmes ont émergé.

L’un des thèmes était centré sur l’interaction et le suivi. Les répondants ont indiqué que les agents de police contribuaient aux obstacles en ignorant les plaintes, en blâmant les victimes et en refusant d’entendre les victimes qui souhaitaient signaler des violences en raison de leurs propres préjugés ou du manque de motivation pour enquêter sur un dossier compliqué. L’utilisation d’un langage condescendant en utilisant le terme « filles » pour désigner les « femmes » était un élément de cette interaction. Les stéréotypes, qu’il s’agisse de préjugés implicites ou explicites, et des commentaires tels que « c’était une toxicomane lorsqu’elle a été assassinée » démontrent un défi. Sur une note positive,

certaines répondants ont estimé que la mort de Tina Fontaine avait fait changer les mentalités et que l'empathie s'améliorait.

Le deuxième thème concernait le manque de connaissances et de formation concernant le cycle de la violence. Selon les répondants, il faut mettre davantage l'accent sur l'apprentissage de la bonne façon d'interroger et de soutenir les victimes de violence. Selon les répondants, la façon dont les questions sont posées indique un manque de sensibilité envers les victimes étant donné que de nombreuses techniques de questionnement semblent offensantes. Le policier et ses perspectives, attitudes, points de vue et croyances personnels peuvent faire ressentir à la victime que la situation est de sa faute et qu'elle contribue au problème.

Le troisième thème concernait la conception du système de services sociaux. Selon un répondant :

[TRADUCTION]

« Il ne s'agit pas autant de la police que du système qui essaie de travailler avec les femmes pour réduire la vulnérabilité et ils créent des obstacles en obligeant les clients à assister à des réunions alors qu'ils sont censés être à l'école ou qu'ils essaient de conserver leur emploi; ils devraient rencontrer les clients après les heures normales de travail. Sans même parler des défis intersectionnels auxquels ces femmes sont confrontées. »

Initiatives de collaboration multisectorielles contribuant à une diminution de la vulnérabilité à la violence et à la réduction des obstacles au soutien

Au cours de l'entrevue, il a été demandé aux répondants d'indiquer leur connaissance des initiatives de collaboration multisectorielles qui contribuent à réduire la vulnérabilité à la violence et à réduire les obstacles au soutien. La figure 2 propose une liste des modèles mentionnés par les répondants.

Figure 2. **Modèles collaboratifs multisectoriels qui contribuent à réduire la vulnérabilité**

Amethyst Project	Agents de la paix
Baby Steps program	Police Athletic League for Youth
Blackfoot Family Lodge	Programmes à l'intention des hommes
Block by Block	Warrior Dad's
Chronic Runaway Initiative	Andrews Street Family Centre
Réunions commentaires	Kanikanichink
Community Mobilization projects (projets de mobilisation communautaire)	Provincial Initiative Restorative Justice Strategy
Connecting youth Culture	Modèle de Philadelphie
Coordonnateur en violence familiale	Comité du partenariat provincial pour les personnes disparues
Refuge pour victimes de la violence au foyer	Éducation publique dans les écoles
Downtown Police Units	Programme d'aide préscolaire
Eliminate Poverty	Street Reach
End Homelessness Winnipeg	Programme Strengthening Families (Renforcement des familles)
Exploitation Educators	Programmes d'été pour les jeunes
Gang Awareness Inter-Agency Network	Domestic Violence Response Team
Grand River Employment and Training	Thunderwing
Mobilisation populaire	Maisons de transition
Modèle du carrefour	The Regina Intersectoral Partnership
Integrative Wrap Around Process	West Flat Citizen's Group

Measuring Safety Morning Star North End Women's Centre Présentations de sensibilisation Équipes de la police et de l'intervention en cas de crise	White Buffalo – SORE Program Services aux victimes Programmes de déjudiciarisation visant les jeunes
--	--

Opportunités pour la police de contribuer à réduire la vulnérabilité à la violence et à réduire les obstacles

On a ensuite demandé aux répondants d'indiquer quelles étaient les opportunités pour la police de contribuer à réduire la vulnérabilité à la violence et à réduire les obstacles au soutien. Les réponses portaient essentiellement sur les domaines de la formation continue, de la déjudiciarisation, des relations et des politiques.

Selon les répondants, la formation continue des agents devrait cibler les domaines suivants :

- Tendances et problèmes liés aux conflits internes
- Comprendre toutes les dimensions de la violence (par exemple, domestique, communautaire, gang)
- Théorie de l'apprentissage social dans la vie publique et les écoles
- Une meilleure éducation au sujet des traumatismes
- Renforcer la formation sur les problèmes de santé mentale
- Les causes fondamentales de la violence
- Une formation propre à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

La déjudiciarisation a également été indiquée comme une opportunité de réduire la vulnérabilité. Selon des experts en la matière, la police devrait être le dernier arrêt, pas le premier. Ils ont déclaré que porter des accusations contre des personnes ne change pas leur comportement et ils ont reconnu que ce sont plutôt les modes de vie qui doivent changer. Ils ont en outre indiqué que la justice réparatrice devait être examinée en tant que mécanisme à cet égard. Des initiatives spécifiques pourraient cibler les jeunes et un exemple cité a été celui des fugueurs chroniques faisant l'objet d'un programme spécial ciblé dans une localité. Des ressources seraient nécessaires en plus d'une éducation du public.

La création de solides partenariats était considérée comme un autre mécanisme permettant de contribuer à réduire la vulnérabilité. La volonté de travailler en partenariat avec toutes sortes d'organisations, de participer à des forums d'engagement de partenariat et de renforcer les capacités en matière de relations communautaires a été perçue comme un élément permettant de réduire les obstacles. Il a en outre été souligné que la police ne devrait pas avoir le choix de refuser de s'asseoir à une table centrée sur ces questions.

La dernière opportunité pour la police de contribuer à une diminution de la vulnérabilité à la violence concernait un changement des politiques. Les répondants ont suggéré notamment ce qui suit :

- Des contrats plus longs pour les postes communautaires
- Une transparence sur les processus et les limites
- Un examen des politiques et des procédures

- Des changements menés par la police vers la transparence concernant les données, les statistiques, les politiques et les cadres de gouvernance
- Résoudre les problèmes de confidentialité et ne pas se cacher derrière la législation
- Une analyse de données indépendante et objective

Exigences pour des initiatives de collaboration réussies

La question suivante demandait aux répondants de décrire les exigences importantes pour une collaboration multisectorielle réussie. Les commentaires des experts en la matière ont révélé quatre thèmes. Le premier thème portait sur une compréhension claire du problème par les partenaires. Le travail de terrain au début consiste à organiser d’abord des réunions stratégiques avec les dirigeants, puis à se diriger vers la gestion intermédiaire, et enfin vers les prestataires de services directs. Les répondants ont indiqué qu’il était important de fournir des pièces justificatives et les informations nécessaires pour comprendre le problème.

Le deuxième thème portait sur la création d’une vision commune. En créant une vision commune, il a été suggéré de sortir des sentiers battus, d’essayer de nouvelles choses et de s’adapter. Une capacité à voir la situation dans son ensemble était jugée importante. Avancer ensemble et éviter la politique et la division ainsi que l’autodétermination était considéré comme des éléments contribuant à la réussite des partenariats. Le maintien d’une orientation stratégique et d’une participation active et coopérative engagée améliorera le succès de la collaboration. Enfin, apprendre à connaître les personnes avec lesquelles vous travaillerez contribuera également à la réussite d’une initiative.

Le troisième thème était axé sur la participation des bons partenaires. Les intervenants ont indiqué qu’il était important d’obtenir l’appui de toutes les entités participantes et de créer un objectif commun concernant le travail entrepris. Il est également nécessaire de choisir avec soin des personnes qui aideront le processus, vont surmonter les conflits, auront des conversations difficiles, n’auront pas peur et qui s’engageront à travailler en collaboration. Les répondants ont en outre recommandé que la formation des collaborateurs ait lieu avant qu’ils ne commencent à travailler, afin qu’ils comprennent bien leur rôle à la table. Il a également été mentionné qu’un certain type d’organe de surveillance serait créé pour traiter des défis liés aux politiques. Enfin, si l’initiative devait s’attaquer à la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones, le fondement de la collaboration devrait alors venir des femmes et des filles autochtones.

Le quatrième thème portait sur la possibilité d’échanger les renseignements de tiers et d’y avoir accès. Cela pourrait se produire dans un espace commun ou partagé. Certains ont fait remarquer que la réduction des obstacles, en particulier les problèmes de confidentialité, et un accès immédiat permettraient d’améliorer la transparence, d’instaurer la confiance, d’inspirer l’écoute et d’éliminer les comportements défensifs. Laisser les ego à la porte, la patience et le désir d’apprendre ont également été mentionnés comme des facteurs contribuant à la réussite des partenariats.

Outils ou ressources pour aider la police à établir des relations efficaces dans la communauté

La dernière question demandait aux répondants de suggérer toute ressource ou tout outil qui, selon eux, aiderait à améliorer les relations de la police avec les communautés autochtones. Les suggestions incluaient les suivantes :

- Des guides qui aident les agents à en savoir plus sur les organisations existantes qui soutiennent les victimes.
- Des guides de référence rapide qui peuvent faciliter le processus et la procédure d'aide aux victimes.
- Des programmes qui enseignent les compétences de médiation qui peuvent être utilisées par les agents pour établir une collaboration.
- Des outils pour en savoir plus sur les services de police communautaire, axés sur le renforcement des relations.
- Une ressource qui aide les agents à créer et à renforcer les relations.
- Lancer une formation pour dissiper les mythes sur les signalements de personnes disparues (ne pas attendre 48 heures).
- Une formation sur l'introspection et l'autoréflexion.
- Travailler avec les jeunes
- La formation devrait comporter des études de cas et des histoires réelles.
- Des ressources qui soutiennent le travail de la police en matière de lutte contre l'exploitation.
- Une éducation sur le rôle des femmes autochtones dans la culture traditionnelle.
- S'asseoir avec les tantes et grands-mères et apprendre de ces personnes.
- L'exercice des couvertures de Kairos est très concret en ce qui concerne la colonisation, mais doit être combiné avec d'autres éléments de la vie communautaire autochtone.
- Engager les Autochtones sur la façon de concevoir l'éducation policière.
- Une formation obligatoire et percutante sur la culture et les préjugés pour tous les policiers à tous les niveaux
- Une formation expérientielle et une exposition à la culture et aux communautés autochtones.
- Une formation dirigée par la communauté
- Une formation policière tenant compte des traumatismes
- Une application accessible à la communauté qui donne de bonnes nouvelles au sujet de la police.

Une sous-catégorie de ressources suggérées par les répondants comprend celles qui sont de nature évaluative. Plusieurs répondants ont suggéré des possibilités d'incorporer des mesures de la collaboration dans le suivi du rendement et les décisions promotionnelles. Ces suggestions comprennent les suivantes :

- Créer un processus d'évaluation interne pour saisir ce type de comportement souhaité par les agents.
- Tenir les gens responsables de ne démontrer aucun préjugé et racisme dans les normes professionnelles.
- Établir ce critère pour la promotion et la formation dans les organisations policières.
- Attachez cela à la carrière d'une personne et vous obtiendrez des résultats.
- Nous devons mesurer les progrès non seulement pour les agents, mais aussi pour les détachements et les divisions.
- Ils doivent concevoir des compétences spécifiques qui tiennent compte de cela.
- Évaluer leur compétence à résoudre des problèmes sociaux ou à y mettre fin.
- Surveiller l'esprit de collaboration et récompenser ceux qui en ont un.

5.3 ENTREVIUES AVEC LES PARTICIPANTS DE MODÈLE

Les entrevues de groupe avec les participants de modèles de collaboration multisectoriels impliquant la police ont commencé par une question sur leur expérience de collaboration avec la police. Outre leur expérience actuelle au sein du carrefour ou cercle d'intervention, certains ont déclaré avoir travaillé aux côtés de la police lorsqu'ils étaient membres de conseils consultatifs ou d'équipes de planification. D'autres rapportent avoir effectivement été membres de conseils de gestion de la police dans leur communauté et/ou avoir eu des policiers au sein de leur propre conseil.

Lors de la réflexion sur ces expériences, les participants ont été invités à expliquer comment la police a pu établir les relations nécessaires pour participer efficacement au modèle de collaboration. Les commentaires des répondants ont indiqué qu'une bonne communication, une interaction continue et une visibilité dans la communauté étaient très utiles. D'autres réponses indiquent que de bonnes relations ont été nouées lorsque la police s'est portée à l'appui de l'initiative de collaboration, a joué un rôle de premier plan ou de soutien dans le lancement de l'initiative et a fait le travail lorsqu'on lui a demandé de faire quelque chose dans le cadre de l'initiative.

Au cours de cette discussion, on a également demandé aux répondants ce qui s'était passé depuis que la police avait rejoint leur modèle de collaboration. Les réponses de chaque cohorte ont révélé un certain nombre d'avantages pour les prestataires de services ainsi que pour les femmes qui sont à risque ou ont été exposées à la violence. Comme le montre le Tableau 18, certains des avantages de la participation de la police auprès des prestataires de services comprennent la protection offerte par la police au personnel, les conseils qu'elle leur donne en matière de droit et les forces qu'elle apporte dans des situations difficiles. Certains des avantages pour les femmes comprennent le soutien aux victimes, la dissuasion de nouvelles violences et un sentiment accru que quelque chose peut être fait concernant leur situation actuelle en matière de risque ou de préjudice.

Tableau 18. Avantages pour les prestataires de services et les femmes à risque ou exposées à la violence

AVANTAGES POUR LES PRESTATAIRES DE SERVICES	AVANTAGES POUR LES FEMMES À RISQUE OU EXPOSÉES À LA VIOLENCE
Protection du personnel Orientation autour du droit et du processus judiciaire Force dans des situations difficiles	Soutien aux victimes Dissuasion de nouvelles violences Sentiment que quelque chose pourrait être fait Amélioration du sentiment de sécurité

Connaissances d'autres communautés Légitimité et autonomisation du modèle Assistance 24 heures par jour, 7 jours par semaine en temps de crise Capacité à obtenir l'engagement de tiers Apporter un sentiment de sécurité à la communauté Peut apporter une main de fer quand vous en avez besoin Réduire les stéréotypes que la police a à l'égard des fournisseurs de services Apporter des perspectives différentes sur la question Offrir un mécanisme de dissuasion Ils font le travail et sont responsables Suivre la chaîne de commandement Commencer à être plus proactifs que réactifs La police a des contacts avec les membres de la communauté Peut fournir des informations supplémentaires dont nous ne disposons pas	Effectuer des vérifications de la sécurité des femmes et enfants Peut prendre des dispositions pour assurer le départ de l'agresseur Peut aider les familles après les heures normales de travail Peut établir des connexions avec les soutiens disponibles après un incident Fournir des choses en noir et blanc Peut communiquer avec les victimes avant le pardon Peut expliquer les protections légales et les options de sécurité Peut aider à avoir accès à un refuge, aux services aux victimes et à l'aide en cas de crise Certains comprennent la culture et mobilisent les Aînés
--	--

La quatrième question posée aux répondants invitait à un dialogue sur certains des défis liés à la police qui rendent la collaboration difficile dans leur modèle. Les répondants ont relevé quatre principaux domaines de difficulté. Le premier concernait les politiques. Selon les répondants, la police est souvent limitée dans ses échanges d'informations, ce qui rend la résolution de problèmes difficile dans la communauté. Selon un répondant, « la police semble prendre des informations, mais ne donne pas toujours quelque chose en retour ». Un autre défi lié aux politiques, peut-être le plus dommageable pour les modèles de collaboration, est la mutation constante d'agents au sein de la GRC. Un répondant a déclaré :

[TRADUCTION]

« *Nous passons 2 ou 3 ans à bâtir une relation solide et significative, et juste au moment où les choses vont bien, la personne est transférée et nous devons tout recommencer. Cela perturbe vraiment le flux et la synergie autour de notre table [de carrefour].* »

Un autre domaine difficile concerne les pratiques policières. Selon un répondant, certaines des techniques d'interrogatoire utilisées par la police sont difficiles pour les fournisseurs de services. À cet égard, un autre répondant s'est plaint que, parfois, la police veut faire appliquer les lois ou un mandat au moment même où le reste de l'équipe commence à progresser avec le client en question. À l'appui de cela, un autre répondant a expliqué que « cela interrompt l'élan de la guérison et de la stabilité ». Un troisième commentaire sur la pratique était que, bien que non intentionnelle, la façon dont la police se comporte peut être intimidante pour certains membres de la communauté.

Le troisième groupe de défis concernait la capacité de la police. Selon les répondants, les policiers de leur communauté manquent souvent de personnel et sont répartis sur une vaste zone de détachement qui comprend souvent plusieurs communautés différentes. Cela rend la collaboration difficile, car la police n'est pas toujours disponible pour participer au modèle. Un autre défi lié à la capacité était qu'en raison de sa structure nationale, la GRC est rarement en mesure d'apporter de l'argent à une initiative. Selon un répondant, « tout le monde ici peut contribuer de l'argent de ses programmes, sauf la GRC. Son organisation est si grande et complexe que les agents de première ligne n'ont aucun moyen de

demander de l'argent pour soutenir les initiatives auxquelles ils participent. » Un troisième défi lié à la capacité est le fait que la plupart des services de police manquent d'agents et d'agentes autochtones, deux éléments importants pour le maintien de l'ordre dans les communautés autochtones.

Le dernier défi lié à la police concernait les connaissances. Plusieurs répondants ont souligné le fait que si la plupart des policiers s'efforcent d'apprendre des choses sur les communautés, ils n'ont pas toujours le temps ni les moyens d'apprendre correctement. Un répondant estimait que la police avait tendance à manquer de connaissances sur les structures de gouvernance autochtones, ce qui peut poser des problèmes lors de l'établissement de partenariats. Un autre défi lié aux connaissances est le fait que la police ne comprend pas l'histoire, la culture ou les traditions des peuples autochtones.

La question suivante demandait aux participants de réfléchir à leur expérience de travail avec la police et de déterminer les éléments qui, selon eux, ont rendu le partenariat policier efficace. Pour commencer à déterminer les éléments clés de partenariats efficaces, l'équipe de recherche a trouvé un adjectif d'un seul mot pour chaque réponse fournie. Pour vérifier la fiabilité du processus de codage, tous les éléments ont été réexaminés à l'aide d'un test de fiabilité entre les codeurs. Les résultats montrent que les deux chercheurs ont codé les éléments de la même manière. Comme le montre le tableau 19, des exemples de ces éléments clés incluent des agents de police ayant une approche humble, investis dans l'initiative, vus dans la communauté et rendant visite à des personnes à domicile, entre autres.

Tableau 19. **Éléments clés signalés dans les relations entre la police et les Autochtones par les participants de modèles**

ÉLÉMENT DÉTERMINÉ PAR DES PARTICIPANTS DE MODÈLES	ADJECTIF ATTRIBUÉ
Accueillir les membres de la communauté quand ils vous contactent	Accueillant
Être accessible aux femmes et aux partenaires des services sociaux	Accessible
Doit vouloir être dans la communauté	Attaché
Apprendre à connaître les membres de la communauté et les différentes familles	Au courant
Travailler avec les autres fournisseurs de service	Collaboratif
Prendre des engagements solides et les respecter	Engagé
Communication et suivi	Communicateur
Être cohérent dans les façons de fournir des services de police	Cohérence
Comprendre la culture et les traditions	Culturellement éclairé
Relations solides avec les dirigeants et le personnel	Diplomate
Rendre visite aux gens à leur domicile	Engageant
Avoir une approche humble, être humain	Humble
Essayer d'inclure d'autres organismes lorsqu'on le peut	Inclusif
Être en mesure d'éduquer et de soutenir le développement des compétences	Instructif
Être informé de l'interdépendance des facteurs de risque de violence	Renseigné
Comprendre les déterminants sociaux de la santé	Au courant
Être à l'aise pour mener des conversations au sujet du partenariat	Leadership
S'approprier la question de la violence envers les femmes	Propriété
Avoir de la patience pour les erreurs et les revers	Patience
Connaître ses limites	Pratique
Offrir des services de police avec une perspective de résolution de problèmes	Pragmatique
Travailler en amont avant la crise	Préventif
Un plus grand nombre d'agents autochtones	Représentatif
Besoin d'agentes	Représentatif
Mobiliser des partenaires et des ressources au besoin	Débrouillard
Se rendre compte de la façon dont les autres vous voient	Auto-conscience
Être disposé à partager des informations	Partageant
Participer à l'élaboration de solutions	Axé sur les solutions
Être axé sur les solutions lorsqu'on aborde des problèmes	Axé sur les solutions
Lorsque la police participe à une initiative, c'est un gros atout	Encourageant
Créer de l'ombre avant de continuer	Durable
Comprendre le traumatisme et ses répercussions sur les personnes	Éclairé par les traumatismes
Instaurer la confiance auprès d'autres organisations	Confiant
Comprendre les obstacles auxquels les femmes sont confrontées	Compréhensif
Prendre les signalements au sérieux	Investi
Être vu dans la communauté	Visible

La dernière question posée aux participants de modèles demandait quels types de ressources, d'outils, de connaissances ou de formation aideraient les policiers à devenir des participants efficaces aux initiatives de collaboration multisectorielles au sein des communautés autochtones. Les réponses à cette question incluaient les suivantes :

- Guide des actifs communautaires
- Résumé culturel
- Formation aux protocoles culturels
- Boîte à outils pour répondre aux traumatismes
- Liste des obstacles auxquels sont confrontées les femmes à risque ou exposées à la violence
- Lignes directrices sur la façon d'apprendre à connaître une communauté
- Structure de rendement qui encourage l'engagement communautaire et le partenariat
- Outils qui montrent les liens entre les facteurs de risque de plusieurs secteurs
- Formation sur la façon de mieux mobiliser les jeunes (travailler avec les services de loisirs)
- Travailler avec un agent de liaison capable de se connecter avec tous les services de la communauté
- Formation en premiers soins en santé mentale
- Prendre conscience de tous les obstacles auxquels les femmes sont confrontées pour accéder aux soins
- Prendre conscience des limites de la capacité de la victime à partir
- Prendre conscience de l'interdépendance de ces facteurs de risque
- Reconnaître que chaque communauté a sa propre histoire, son propre parcours
- Ne pas arriver avec des notions préconçues; recommencer à zéro chaque fois après une mutation
- Connaître les services et réseaux de soutien disponibles
- Être axé sur les solutions avec un comportement agréable
- Demander à entendre toutes les perspectives d'une histoire ou d'une situation
- Être connecté à la communauté
- Connaître les services et les partenaires, les mobiliser quand vous le pouvez
- Mener la conversation au sujet du partenariat, la plupart des gens ne s'attendent pas à cela
- N'ayez pas peur de demander de l'aide aux locaux, cela montre que vous êtes humain
- Continuer à se présenter aux réunions
- Initiation au soutien communautaire pour les nouveaux policiers
- Les mettre en contact avec des organismes et un agent de liaison
- Les agents doivent rester plus longtemps dans les communautés pour établir des relations

5.4 ANALYSE DES MODÈLES COLLABORATIFS MULTISECTORIELS

Grâce au processus de revue de la littérature et d'entrevue, l'équipe de recherche a pu relever 48 initiatives, activités ou processus considérés comme des modèles de collaboration multisectoriels. Les critères d'inclusion sont restés basiques. Premièrement, la police devait participer au modèle. Deuxièmement, le modèle devait comprendre une sorte d'engagement envers un processus ou une activité qui visait à obtenir des résultats (par exemple, la réduction des risques, la confiance de la

communauté). Troisièmement, le modèle devait avoir été mentionné dans la littérature ou lors d’entrevues avec des experts en la matière ou des dirigeants de communautés autochtones, des Aînés, des professionnels des services sociaux, des femmes exposées à la violence et des membres de la communauté. La figure 3 répertorie ces modèles par ordre alphabétique.

Figure 3. **Modèles collaboratifs multisectoriels**

Bouclier autochtone(GRC)	Intervention and Support Circle (Muskoday, Saskatchewan)
Amethyst Project (Alberta)	Kanikanichin (Winnipeg, Manitoba)
Programme de lutte contre l’intimidation (Plaisance, Québec)	Missing Persons Partnership Committee (Regina, Saskatchewan)
Baby Steps program (Saskatoon, Saskatchewan)	Morning Star (Hollow Water, Manitoba)
Bike Safety Program (Boothroyd, Colombie-Britannique)	Neighbourhood Watch (North Battleford, Saskatchewan)
Blackfoot Family Lodge (Lethbridge, Alberta)	North End Women’s Centre (Winnipeg, Manitoba)
Block by Block (Winnipeg, Manitoba)	Peacekeeping Initiatives (Saskatchewan)
Chronic Runaway Initiative (Saskatoon, Saskatchewan)	Philadelphia Model (Calgary, Alberta)
Community Mobilization (Manitoba)	Police Advisory Committees (Saskatoon, Saskatchewan)
Cultural Connections (Thunder Bay, Ontario)	Police and Crisis Team (Équipe de la police et de l’intervention en cas de crise) (Sioux Lookout, Ontario)
Domestic Violence Coordinator (Saskatoon, Saskatchewan)	Police Athletic League for Youth (Ontario)
Domestic Violence Response Teams (Medicine Hat, Alberta)	Police Management Board (Montreal Lake, Saskatchewan)
Domestic Violence Shelter (Thompson, Manitoba)	Programme de formation des précadets (GRC)
Downtown Police Units (Lethbridge, Alberta)	Problem-Solving Teams (English River, Saskatchewan)
Eliminate Poverty (Saskatoon, Saskatchewan)	Public Education with Schools (Patuanak, Saskatchewan)
Emergency Management Team (Équipe de gestion des urgences) (Attawapiskat, Ontario)	School Liaison (Thompson, Manitoba)
Employment and Training Supports (Grand River, Ontario)	Search and Rescue Team (Territoire visé par le Traité n° 2, Manitoba)
End Homelessness (Winnipeg, Manitoba)	START Program (Selkirk, Manitoba)
Exploitation Educators (Calgary, Alberta)	StreetReach (Manitoba)
Gang Awareness Interagency Network (Winnipeg, Manitoba)	Strengthening Families Program (Saskatoon, Saskatchewan)
Grassroots Mobilization (Calgary, Alberta)	
Hub Model (Samson Cree Nation, Alberta)	
Integrative Wrap Around Process (Edmonton, Alberta)	

Interagency Planning Meetings (Beardy's, Saskatchewan)	The Regina Intersectoral Partnership (Regina, Saskatchewan) Thunderwing (Winnipeg, Manitoba) West Flat Citizens Group (Prince Albert, Saskatchewan) White Buffalo – SORE Program (Saskatoon, Saskatchewan)
--	---

Parmi un ensemble initial de 48 modèles collaboratifs relevés, l'équipe de recherche a sélectionné un échantillon de 7 modèles différents à inclure dans une analyse plus approfondie. Cet échantillon a été choisi en fonction du nombre de mentions d'un modèle par les répondants aux entrevues et de la disponibilité de la documentation sur les modèles en question. Pour chaque modèle de l'échantillon, les données issues des entrevues ont été combinées avec le texte dans la littérature disponible pour déterminer les informations clés sur l'efficacité de la participation de la police dans chaque modèle. En particulier, l'expérience documentée dans la littérature, combinée à l'expérience vécue racontée par les répondants aux entrevues, a aidé à éclairer cette analyse.

Comme le montre le tableau 20, les 7 modèles de collaboration inclus dans cette analyse sont : les présentations sur l'éducation et la sensibilisation; le Modèle du carrefour; les Équipes de planification interorganisations; le soutien coordonné multisectoriel; les comités consultatifs de police; les Équipes de la police et de l'intervention en cas de crise en santé mentale; et les collaborations dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs. Les variables clés explorées dans cette analyse comprennent a) la préparation de la police à participer au modèle; b) les défis communs de la police lorsqu'elle est engagée dans le modèle; et c) le maintien de son efficacité durant sa participation au modèle. Les résultats de l'analyse révèlent certains enseignements communs tirés d'une participation efficace de la police aux modèles de collaboration.

En ce qui concerne la « préparation à la participation au modèle », voici quelques exemples des étapes clés que la police doit suivre :

comprendre le modèle, connaître son rôle, clarifier les attentes, acquérir l'autonomie pour participer correctement, obtenir le temps de participer correctement, vérifier l'engagement de l'organisme, apprendre le processus, déterminer ses contributions, déterminer les indicateurs de rendement, établir un processus de dépannage.

Les défis communs rencontrés par la police lorsqu'elle participe à des modèles de collaboration comprennent notamment la capacité de trouver du temps nécessaire pour participer correctement, l'uniforme comme un obstacle, la méfiance à l'égard des partenaires, la logistique de planification, les limitations de l'échange d'informations, le conflit entre les mandats des organisations, le fait que les partenaires ne comprennent pas ce que la police peut faire et ne pas faire, les interruptions de communication, le manque de coordination, les limites des partenaires, ses propres jugements et hypothèses.

Enfin, pour maintenir l'efficacité tout en participant au modèle, les résultats cités en exemple montrent que la police doit maintenir une propriété partagée, la simplicité du processus, la fidélité au modèle, des compétences adéquates, la valeur du modèle, un engagement constant, une communication continue, des rapports réguliers, une évaluation périodique des progrès, une résolution des problèmes transparente, la clarté des objectifs du modèle, une compréhension du modèle par les collègues policiers et une célébration des victoires.

Tableau 20. Résultats de l'analyse des modèles collaboratifs

MODÈLE	DESCRIPTION	PRÉPARATION	DÉFIS	EFFICACITÉ
Présentations sur l'éducation et la sensibilisation	Présentations aux communautés sur des sujets importants choisis par la communauté.	Vérifier l'engagement de l'organisme, déterminer vos contributions, connaître votre matériel, avoir accès aux ressources	Logistique de planification, limitations des partenaires, trouver le temps de participer correctement	Compétences adéquates, clarté des objectifs du modèle, connexion avec le public, pertinence du contenu
Modèle du carrefour d'intervention collaborative axée sur les risques	Détection des risques, échange limité des informations et intervention rapide aboutissant à la mobilisation des services et des soutiens.	Comprendre le modèle, connaître son rôle, apprendre le processus, clarifier les attentes, obtenir suffisamment de temps pour participer, établir un processus de dépannage	Trouver le temps de participer correctement, les limites de l'échange d'informations, les conflits entre les mandats des organisations, les interruptions de communication	Maintenir une propriété partagée, la fidélité au modèle, la valeur du modèle, clarté des objectifs du modèle, engagement constant, les collègues de la police comprennent le modèle
Équipes de planification interorganisations	Alignement du système et collaboration autour des besoins de la communauté.	Comprendre le modèle, connaître son rôle, acquérir l'autonomie nécessaire pour participer, déterminer ses contributions	Manque de coordination, limites des partenaires	Maintenir une propriété partagée, maintenir le but, la clarté des objectifs du modèle, les résultats fondés sur l'action
Soutien coordonné multisectoriel	Conception conjointe, mise en œuvre et surveillance d'un plan d'accès aux services axé sur le client et de réduction des obstacles.	Comprendre le modèle, connaître son rôle, déterminer les contributions, acquérir l'autonomie nécessaire pour participer, obtenir suffisamment de temps pour participer, établir un processus de dépannage	Les partenaires ne comprennent pas ce que la police peut ou ne peut pas faire, les interruptions de communication, les obstacles uniformes, les conflits entre les mandats des organisations, la logistique de planification	Compétences adéquates, simplicité du processus, communication continue, rapports réguliers, évaluation périodique des progrès, célébration des victoires, résolution des problèmes transparente
Comités consultatifs de police	Orientation et direction communautaires sur les priorités et	Établir un protocole d'orientation, engager des partenaires	Jugements et hypothèses de la police, incompréhension du modèle	Mettre en œuvre les recommandations, répondre aux besoins de la

	les opérations de la police.	appropriés, clarifier les rôles		communauté, validation des connaissances de la communauté
Équipes de la police et de l'intervention en cas de crise	Réponse conjointe aux crises communautaires portant sur la santé mentale, la violence, le suicide, les blessures, les drogues, etc.	Déterminer les contributions, comprendre le modèle, déterminer les indicateurs de rendement	Méfiance des partenaires, disponibilité des ressources, logistique de planification, limites des partenaires, le fait que les partenaires ne comprennent pas ce que la police peut ou ne peut pas faire	Compétences adéquates, rapports réguliers, évaluation périodique des progrès, résolution des problèmes transparente, célébration des victoires
Collaborations dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs	Planifier et offrir des possibilités de participation communautaire aux activités.	Déterminer les contributions, obtenir suffisamment de temps pour participer	Disponibilité des ressources, limites des partenaires, rétention des participants	Maintenir une propriété partagée, la contribution de la communauté, la valeur du modèle, célébrer les victoires

5.5 OBSERVATIONS

Tout au long de ce projet, il y a eu trois occasions d'observation. L'ensemble du processus de consultation et d'entrevue a offert cette première occasion. La deuxième occasion s'est présentée lorsque les répondants aux entrevues ont invité l'équipe de recherche à observer leurs modèles de collaboration respectifs dans la pratique. La troisième occasion s'est présentée lors de l'analyse des données, de la préparation des résultats et de la réflexion sur la littérature.

Concernant la première de ces observations, il est ressorti clairement des discussions avec les répondants qu'il y a assurément un certain niveau de respect envers la police parmi les Autochtones. Cependant, ce respect est menacé par les limitations des capacités policières, le manque d'engagement envers la communauté, le manque de respect envers les membres de la communauté et les stéréotypes racistes. Plusieurs répondants ont reconnu que les policiers à l'échelle nationale sont occupés. Cependant, cela ne les dispense pas de répondre aux attentes des Autochtones à l'égard de la police, qui sont de nature très communautaire.

Une autre observation tirée du processus d'entrevue est le fait que les communautés autochtones considèrent la police comme jouant un rôle important dans les communautés. Cependant, même si ce rôle est important, il ne doit pas être pris pour acquis. Une part importante de la déception entendue au cours des entrevues et du processus de consultation est attribuable aux attitudes de la police qui semble rejeter l'insatisfaction de la communauté parce qu'elle est occupée et fait de son mieux. Nous espérons que le présent document indiquera quelques occasions de minimiser cette réaction.

La deuxième occasion d'observations s'est présentée lorsque l'équipe de recherche a eu la possibilité d'observer certains des modèles dans la pratique. Au total, les auteurs ont pu observer 5 modèles

différents de collaboration multisectorielle. Cela inclut les présentations sur l'éducation et la sensibilisation, l'intervention collaborative axée sur les risques, les Équipes de planification interorganisations et le soutien coordonné multisectoriel⁵. Au cours de ces occasions d'observation, les auteurs ont pu relever quatre thèmes. Il s'agit de l'engagement, la compréhension des rôles, la synergie d'équipe et les défis (voir le tableau 21).

Tableau 21. **Thèmes clés relevés lors de l'observation de modèles collaboratifs**

THÈME	OBSERVATION
Engagement	Il est apparu que le niveau d'engagement de la police dans les modèles dépendait de la durée de la présence d'un agent dans la communauté; de s'il était le participant régulier du modèle ou un remplaçant du participant régulier; de ses propres compétences interpersonnelles; de la réceptivité et la collégialité des autres partenaires du modèle; de la capacité des agents et des participants aux modèles à surmonter la stigmatisation réciproque; et une combinaison de la façon dont les chefs de police appuient le modèle et la mesure dans laquelle la zone de détachement est occupée.
Compréhension des rôles	Un autre domaine d'observation concernait la mesure dans laquelle les policiers comprenaient leur rôle dans le modèle. Dans certains cas, la police connaissait très clairement son rôle et était disposée à étendre ce rôle en fonction des expressions de ses collègues des services sociaux. Cependant, dans d'autres situations, la police ne connaissait pas son rôle dans la collaboration. Cela a rendu les choses un peu gênantes et certainement moins productives par rapport aux situations dans lesquelles les rôles étaient plus clairs. Il est apparu que la compréhension des rôles dépendait du niveau d'accueil reçu par l'agent dans le modèle en question, du niveau d'accès des détenteurs de connaissances ou experts de ce modèle pour l'agent participant et de la mesure dans laquelle l'agent souhaitait être un partenaire contributeur dans ce modèle de collaboration.
La synergie d'équipe	L'efficacité de nombreux modèles de collaboration repose en grande partie sur la synergie d'équipe entourant le modèle. Parmi les modèles observés au cours de cette étude, la synergie semblait être plus forte là où il y avait un processus ou un format de collaboration. La synergie était également plus forte lorsque l'équipe se concentrait sur un résultat immédiat (par exemple, l'accès au service à la clientèle) par opposition à un résultat à plus long terme (par exemple, un changement dans la communauté). Enfin, la synergie au sein de ces modèles de collaboration a semblé plus forte lorsque la police a démontré une sorte de propriété partagée et d'engagement envers le modèle.
Défis	Certains des défis observés dans ces modèles de collaboration comprennent l'inefficacité, le manque de fidélité, les lacunes dans les connaissances, les obstacles à l'échange d'informations, les différences en matière de capacité, la rigidité des mandats et les perspectives et résultats non alignés des partenaires. Les défis supplémentaires comprennent des difficultés dans les relations, les compétences interpersonnelles et les antécédents entre les participants.

La troisième occasion de faire des observations a été durant la consolidation du présent rapport. La première observation a été qu'il y a beaucoup d'ouvrages qui expliquent de quelle façon la police déçoit,

⁵ Pour protéger la confidentialité des répondants, les noms exacts des modèles observés ne sont pas indiqués dans ce rapport.

abandonne ou laisse tomber les communautés autochtones. En permettant de relever plusieurs défis et obstacles liés à la police, les entrevues ont certainement aidé à expliquer pourquoi cette documentation est si abondante. Cependant, le processus d’entrevue a également révélé une lacune importante dans la littérature. Cette lacune concerne tous les avantages, récompenses et appréciations que les communautés autochtones vivent avec la police. Malgré l’histoire coloniale et les erreurs du passé concernant les services de police au Canada, de nombreux répondants ont souligné les bons mérites et la nécessité de la police dans leur modèle de collaboration et dans leur communauté.

La deuxième observation faite lors de la préparation de ce rapport final est que, malgré d’énormes différences, la collaboration entre la police et les partenaires autochtones peut avoir lieu lorsque tous les partenaires partagent des valeurs communes. Certaines des valeurs observées dans les modèles de collaboration qui bénéficiaient d’une relation efficace avec la police comprennent le travail acharné, le respect mutuel, la communication, un processus efficace, une solide discipline, des rôles clairs, une large représentation de tous les secteurs et une propriété partagée.

6.0 CONSTATATIONS

Ce projet de recherche visait à déterminer les obstacles liés à la police pour soutenir les femmes autochtones qui sont à risque ou qui ont été exposées à la violence. En tant que stratégie d’atténuation, la collaboration multisectorielle a été explorée comme un outil auquel peut avoir recours la police pour réduire les obstacles ainsi que les risques de violence. Cependant, l’atteinte de résultats grâce à une collaboration multisectorielle nécessite des relations efficaces entre la police et les communautés autochtones. Les résultats de ce projet soulignent les possibilités de cerner les défis et de créer des voies permettant à la police de développer les éléments clés nécessaires à l’établissement de relations efficaces avec les communautés autochtones. La présente section sur les constatations présente les réponses aux principales questions à l’origine de cette recherche.

La première question portait sur les conditions et les obstacles qui augmentent la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones à la violence. Les résultats de l’analyse documentaire confirment la prévalence disproportionnée de la violence à l’égard des femmes et des filles autochtones au Canada. Les déterminants de cette violence comprennent à la fois les risques personnels (par exemple, la consommation de substances, l’estime de soi) et les risques situationnels (par exemple, l’isolement géographique, le faible revenu). Les résultats de l’analyse documentaire et du processus d’entrevue suggèrent que les défis les plus importants pour les femmes autochtones sont les multiples obstacles qui ont une incidence sur leur capacité à accéder aux services et soutiens de prévention et d’intervention. Ces obstacles incluent des obstacles historiques (par exemple, le colonialisme, les pensionnats), des obstacles personnels (par exemple, la méfiance), des obstacles situationnels (par exemple, le manque de services de garde), des obstacles systémiques (par exemple, les listes d’attente), des obstacles sociaux (par exemple, la normalisation) et des obstacles communautaires (par exemple, de petites populations).

La deuxième question de cette étude portait spécifiquement sur les obstacles liés à la police et leur incidence sur les femmes et les filles autochtones. Les constatations de la présente étude relèvent comme obstacle important la perception ou les stéréotypes négatifs que certains policiers ont à l’égard des Autochtones. Inversement, la perception négative du public à l’égard de la police peut également constituer un obstacle affectant les femmes qui sont à risque ou qui ont été exposées à la violence. Un autre obstacle important lié à la police comprend la structure de service inefficace des services de police, en particulier dans la prestation de services de police en milieu rural qui est souvent affectée par

la lenteur des interventions et le roulement des agents. D'autres obstacles liés à la police comprennent des mandats de police rigides, une faible visibilité dans la communauté, des limitations dans l'échange d'informations, des cadres intermédiaires désengagés, une méconnaissance de la culture et des traditions autochtones, des structures opérationnelles de la police dépassées, une attitude « j'ai compris » et des différences de priorités et de perspectives entre la police et les partenaires des communautés autochtones.

La troisième question posée dans cette étude a mis au défi l'équipe de recherche de cerner les opportunités pour la police de contribuer à une réduction de la vulnérabilité et des obstacles au soutien. Les constatations de la présente étude révèlent une discussion plus large de la collaboration multisectorielle impliquant la police. Corroborés par la littérature (Braga & Weisburd, 2012; Christmas, 2016; Hayek, 2016; Przybylski, 2008; Centre de santé de Muskoday, 2012; Taggart, 2015), les résultats de cette étude suggèrent qu'une lentille multisectorielle offre la possibilité d'aborder la nature composite du risque de violence. Les discussions lors des entrevues suggèrent non seulement que la police bénéficie de la collaboration avec les prestataires de services sociaux, mais que ces derniers (et leurs clients) en bénéficient également lorsqu'ils sont en mesure de collaborer efficacement avec la police. Le renforcement de la capacité à améliorer la sécurité et le bien-être, de l'accès aux ressources et aux outils de la police et de la sécurité pour les clients et les prestataires de services prenant part à l'intervention et la prévention de la violence reflète tous les avantages tirés de la collaboration multisectorielle, y compris avec la police.

Pour en savoir plus sur les opportunités, les défis et les enseignements tirés de la collaboration multisectorielle, la quatrième question a poussé l'équipe de recherche à déterminer et à explorer les modèles de collaboration existants mis en œuvre au sein des communautés autochtones (ou avec des clients autochtones). Les données issues des entrevues ont aidé l'équipe de recherche à examiner sept modèles de collaboration différents. Les résultats de l'analyse de ces modèles ont révélé à quel point il est important pour la police de se préparer, de prévoir et de résoudre les problèmes, et de maximiser l'efficacité en faisant participer adéquatement les partenaires autochtones.

Lorsque la police décide de rechercher des possibilités de collaboration multisectorielle au sein des communautés autochtones, plusieurs éléments clés sont nécessaires pour y parvenir. Pour répondre à la cinquième question de cette étude, ces éléments sont décrits à la figure 4.

Figure 4. **Éléments clés pour des relations policières efficaces avec les communautés autochtones**

- Ouvert et accessible
- Orientation vers l'action
- Échange de renseignements approprié
- Autonomie et soutien de la direction quant à la participation
- Connaissance des traditions, de la culture, des valeurs et du protocole de la communauté
 - Capacité à tenir ses promesses
 - Clarté sur le rôle de la police au sein de la collaboration
 - Approche axée sur les clients
 - Engagement envers la communauté
 - Comprendre l'interdépendance des facteurs de risque en matière de violence
 - Participation constante
 - Créativité dans la réduction des obstacles
 - Empathie et compassion

- Engagement dans la communauté
- Fidélité au processus
- Humilité et humour
- Conscient des limites
- Responsabilité mutuelle
- Participation à l'évaluation ou l'appréciation
- Patience et compréhension
- Respect envers tous les membres d'une communauté
- Conscience de soi
- Sentiment d'appartenance
- Propriété partagée
- Axé sur les solutions
- Synergie d'équipe
- Compréhension du traumatisme et du cycle de la violence
- Perspective en amont
- Visibilité dans la communauté

La dernière question de cette étude demandait à l'équipe de recherche de déterminer principales caractéristiques d'outils et de ressources futurs de la police qui contribueraient le mieux à réduire la vulnérabilité des femmes et filles autochtones à la violence. Les résultats de l'analyse documentaire, des entrevues avec des experts, des entrevues avec des membres de la communauté, des entrevues avec des participants de modèles, des observations de modèle et des analyses de modèle ont été utilisés pour effectuer une compilation des suggestions. Ces suggestions sont regroupées par sujet (voir le Tableau 22). Ces sujets incluent les outils, la formation, l'expérience, les lignes directrices et les politiques.

Tableau 22. Principales caractéristiques de ressources futures de la police

	DESCRIPTION
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Un guide des services locaux et des atouts culturels pour chaque communauté • Une trousse d'outils d'évaluation et de réponse à la vulnérabilité à la violence • Un outil qui démontre les liens entre les facteurs de risque de plusieurs secteurs • Une ressource décrivant les obstacles rencontrés par les femmes exposées à la violence
Sujet de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles culturels, rituels et traditionnels • Expérience historique des Autochtones • Engagement communautaire actif • Relations policières-autochtones efficaces • Développement de compétences en collaboration multisectorielle • Obstacles liés aux services de police pour les femmes à risque ou exposées à la violence • Cerner et résoudre les défis dans les communautés autochtones
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des événements communautaires • Observer des activités cérémonielles, traditionnelles ou spirituelles ou y participer • Observer des modèles de collaboration avec les Autochtones ou y participer

Lignes directrices	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse active au traumatisme • Établir des relations avec les Autochtones (Aînés, jeunes, dirigeants, personnel, adultes) • Communication efficace avec les partenaires autochtones des services sociaux • Soutenir les femmes ou filles autochtones à risque ou exposées à la violence • Une véritable participation à des modèles collaboratifs multisectoriels
Politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Structure de rendement qui encourage l'engagement communautaire et le partenariat • Liens entre des relations autochtones efficaces et la promotion de l'emploi • Affectations plus longues d'agents dans les communautés autochtones où les relations sont solides • Quartiers ou rondes régulièrement attribués pour la police urbaine • Rapports réguliers aux dirigeants autochtones sur les succès et les défis de la collaboration • Augmentation de la proportion de femmes et d'Autochtones parmi les agents • Visites de courtoisie à domicile et sensibilisation de la communauté à faible seuil

7.0 RECOMMANDATIONS RÉALISABLES

Le produit livrable principal de ce document est une liste de recommandations réalisables que les intervenants gouvernementaux, les administrateurs de police et les professionnels de première ligne peuvent mettre en œuvre afin de collaborer efficacement avec les communautés autochtones d'une manière qui réduit la violence contre les femmes et les filles. Indiquées sans ordre d'importance particulier, les recommandations suivantes s'inspirent des conclusions de ce rapport.

1) LEADERSHIP

Des efforts devraient être faits pour encourager les hauts responsables de la police à amorcer un changement de paradigme au sein de leurs organisations pour et prioriser la planification stratégique, l'allocation des ressources, les politiques, les procédures et les pratiques avec les efforts de collaboration multisectorielle. Les engagements des dirigeants envers ce processus de transformation contribueront à des résultats à moyen et à long terme en matière de sécurité et de bien-être des communautés.

2) GESTION

Les organisations policières devraient se concentrer sur la participation de gestionnaires de niveau intermédiaire à l'établissement de voies menant à une collaboration policière efficace au sein des communautés autochtones. Tant la littérature que le processus d'entrevue distinguent la gestion de niveau intermédiaire comme le lieu où les engagements de haut niveau et l'expérience de première ligne semblent se déconnecter. La participation de gestionnaires de niveau intermédiaire comblera cet écart et apportera un soutien indispensable aux agents de première ligne qui s'efforcent de collaborer efficacement au sein des communautés.

3) ÉDUCATION

Les éducateurs de la police, avec le soutien du Programme des services de police des Premières Nations de Sécurité publique Canada, devraient poursuivre l'élaboration de cours intégrés à la formation des cadets portant sur la collaboration multisectorielle, la résolution de problèmes et la mobilisation de services en amont au sein des communautés autochtones.

4) FORMATION

Sécurité publique Canada, en partenariat avec des éducateurs autochtones et des intervenants des services de police, devrait élaborer un solide programme de formation policière et une campagne correspondante à mettre en œuvre à l'échelle du Canada et à tous les niveaux des organisations policières. La formation devrait se concentrer sur l'histoire autochtone, le colonialisme, les pensionnats, la rafle des années 1960, les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les stratégies de formation peuvent inclure l'apprentissage expérientiel, la réalité virtuelle, les histoires de survivants, l'utilisation de l'autoréflexion et l'exercice des couvertures de KAIROS⁶. Des approches éprouvées de la prestation d'une telle formation devraient être incorporées pour présenter l'histoire et l'expérience pertinentes sans miner l'esprit et les intentions mêmes de la collaboration et de la réconciliation.

5) PROCESSUS EN AMONT

Les organisations policières devraient outiller les policiers et leur permettre de détecter la vulnérabilité à la violence en amont et soutenir l'accès au service à la clientèle avant que la violence ne se produise. Les efforts les plus efficaces en matière de prévention du crime, d'élimination de la violence et de sécurité communautaire ont lieu lorsque les personnes et les familles vulnérables sont soutenues avant que la crise ne se déclenche, et non après. La police est dans des positions très avantageuses pour détecter les risques en amont et, en collaborant avec des partenaires de services, pour saisir des opportunités de soutenir les personnes exposées à un risque de violence. Pour agir en conséquence, la police a besoin du soutien et des encouragements des dirigeants pour s'impliquer et collaborer en amont.

6) COMPÉTENCE CULTURELLE

⁶ Voir <https://www.kairosblanketexercise.org/>

Les professionnels de la police à tous les niveaux devraient être évalués pour déterminer leur compétence culturelle, d'une manière co-créée par les intervenants autochtones et des services de police. Cette compétence devrait être intégrée et continuellement soutenue tout au long de la carrière d'un agent de police.

7) MESURE

Les organisations policières devraient élaborer une structure de mesure qu'elles utiliseraient pour faire le suivi de la participation, des défis, des solutions et des résultats positifs de la police en collaboration avec les communautés autochtones. La surveillance continue de ces données peut aider à cerner les occasions de renforcer les capacités, de régler les problèmes et de renforcer les engagements en matière de collaboration que la police prend envers les communautés autochtones.

8) POLITIQUES

Les organisations policières devraient établir des affectations plus longues d'agents dans les communautés autochtones. Au moment même où la plupart des policiers ont créé des relations positives, sont capables de résoudre les problèmes et contribuent à l'amélioration de la communauté, ils sont transférés. Trop souvent, d'importantes relations entre la police et les communautés prennent fin lorsqu'un agent investi est transféré.

9) RECRUTEMENT

Un critère d'évaluation des candidats devrait être leur volonté de voir la collaboration comme un outil essentiel dans l'application de la loi, leur intérêt pour l'engagement des communautés autochtones et leur capacité à se considérer comme un atout et un soutien pour les personnes à risque ou qui ont été exposées à la violence.

10) PROPRIÉTÉ PARTAGÉE

La planification des services de police, la mesure, la responsabilisation et le signalement devraient se faire au moyen d'un cadre de propriété partagée entre la police, son autorité (par exemple, le gouvernement provincial) et les communautés autochtones locales. Cela offre à la fois à la police et à ses partenaires des services sociaux la possibilité de devenir mutuellement responsables des résultats en matière de sécurité et de bien-être dans une communauté. Un cadre de propriété partagée aiderait à renforcer le leadership nécessaire pour surmonter les défis difficiles de la collaboration multisectorielle. Cela contribuerait également à accroître la capacité de la police et des partenaires des services sociaux autochtones à générer un effet collectif sur la violence à l'égard des femmes et des filles.

11) MISE EN ŒUVRE

Dans un esprit de collaboration, les policiers eux-mêmes devraient avoir une approche coordonnée à l'échelle nationale et provinciale et collaborative pour mettre en œuvre ces recommandations et apprendre les uns des autres au cours du processus de mise en œuvre.

RÉFÉRENCES

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2012). *Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale*. Ottawa, Ontario : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.
- Abraham, M., et Tastsoglou, E. (2016). Addressing Domestic Violence in Canada and the United States: The Uneasy Co-Habitation of Women and The State. Dans *Current Sociology*, v.64, n.4 : 568-585.
- Aggranoff, R., et McGuire, M. (2003). *Collaborative Public Management : New Strategies for Local Governments*. Washington, DC : Georgetown University Press.
- Amuyunzu-Nyamongo, M. (2010). Need for Multi-Factorial, Multi-Sectorial and Multi-Disciplinary Approach to NCD Prevention and Control in Africa. Dans *Global Health Promotion*, v.17, n.2 : 21-32.
- Anderson-Butcher, D., Lawson, H. A., Iachini, A., Flaspohler, P., et Bean, J. (2010). Emergent Evidence in Support of a Community Collaboration Model for School Improvement. Dans *Children and Schools*, v.32, n.3: 160-171.
- Assemblée des Premières Nations. (2007). *Sexual Exploitation/Abuse of First Nations Children*. Extrait de : www.afn.ca.
- AuCoin, K., et Beauchamp D. (2007). Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004. *Juristat*, v.27, no.1 : 85-102.
- Augimeri, L. K., Farrington, D. P., Koegl, C. J., et Day, D. M. (2007). The SNAP Under 12 Outreach Project: Effects of a Community-based Program for Children with Conduct Problems. Dans *Journal of Child and Family Studies*, v.6: 799-807.
- Austin, J.E. (2008). Marketing's Role in Cross-Sector Collaboration. Dans *Journal of Non-profit and Public-Sector Marketing*, v.11, n.1: 23-39.
- Banks, D., Hazen A., Coben, J., Wang, K., et Griffith, J. (2009). Collaboration Between Child Welfare Agencies and Domestic Violence Service Providers: Relationship with Child Welfare Policies and Practices for Addressing Domestic Violence. Dans *Children and Youth Services Review*, v.31, n.5: 497-505.
- Barton, W., Watkins, M., et Jarjoura, R. (1997). Youth and Communities: Toward Comprehensive Strategies for Youth Development. Dans *Social Work*, v.42, n.5 : 483-493.
- BC Society of Transition Houses. (2011). *Reducing Barriers to Support for Women Fleeing Violence: A Toolkit for Supporting Women with Varying Levels of Mental Wellness and Substance Use*. Extrait de : <https://vawnet.org/material/reducing-barriers-support-women-fleeing-violence-toolkit-supporting-women-varying-levels>.
- Before it Happens. (2019). *Vulnerability Displacement Protocol: An Upstream Opportunity for Human Service Professionals to Detect and Displace Vulnerability to Risk of Violence*. Prince Albert, Saskatchewan : Catholic Family Services of Prince Albert.

- Belleville Police Service. (2007). *Police Interactions with Emotionally Disturbed/Mentally Ill People: A Comprehensive Analysis and Review*. Belleville, Ontario : Belleville Police Service.
- Bellmore, S. (2013). *The Re-entry of Young Offenders: A look At Successful Reintegration*. Hamilton, Ontario : McMaster University, School of Social Work. Extrait de : <https://macsphere.mcmaster.ca/bitstream/11375/13731/1/fulltext.pdf>.
- Berg-Weger, M., et Scheider, F. (1998). Interdisciplinary Collaboration in Social Work Education. Dans *Journal of Social Work Education*, v.34, n.1 : 97-107.
- Bianchi, A. L., Mcfarlane, J., Nava, A., Gilroy, H., Maddoux, J., et Cesario, S. (2014). Rapid Assessment to Identify and Quantify the Risk of Intimate Partner Violence During Pregnancy. Dans *Birth*, v.41, n.1 : 88-92.
- Blagg, H. (2008). *Crime, Aboriginality and the Decolonisation of Justice*. Sydney : Hawkins Press.
- Bolland, J., et Wilson, J. (1994). Three Faces of Integrative Coordination: A Model of Interorganizational Relations in Community-Based Health and Human Services. Dans *Health Services Research*, v.29, n.3 : 341-366.
- Bond, B., et Gittel, J. (2010). Cross-Agency Coordination of Offender Re-entry: Testing Collaboration Outcomes. Dans *Journal of Criminal Justice*, v.38, n.2 : 118-129.
- Bonta, J., Rugge, T., Sedo, B., et Coles, R. (2004). *La gestion des cas au sein des Services de probation du Manitoba*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique et Protection civile Canada.
- Bopp, M., Bopp, J., et Lane, P. (2003). *Aboriginal Domestic Violence in Canada*. Ottawa, Ontario : Fondation autochtone de guérison.
- Boughzala, I., et Briggs, R. O. (2012). A Value Frequency Model of Knowledge Sharing: An Exploratory Study on Knowledge Shareability In Cross-Organizational Collaboration. Dans *Electronic Markets*, v.22, n.2 : 9-19.
- Braga, A., et Weisburd, D. (2012). *The Effects of "Pulling Levers" Focused on Deterrence Strategies on Crime*. Cambridge, Massachusetts : Campbell Systematic Reviews.
- Brennan, S. (2011). *La victimisation avec violence chez les femmes autochtones dans les provinces canadiennes, 2009*. Ottawa, Ontario : Statistique Canada. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2011001/article/11439-fra.pdf?st=OGDBM4R3>.
- Bronstein, L. (2003). A Model for Interdisciplinary Collaboration. Dans *Social Work*, v.48, n.3 : 297-306.
- Broom, C., et Avanzino, S. (2010). The Communication of Community Collaboration: When Rhetoric Visions Collide. Dans *Communication Quarterly*, v.58, n.4 : 480-501.

- Brownridge, D. (2008). Understanding the Elevated Risk of Partner Violence Against Aboriginal Women: A Comparison of Two Nationally Representative Surveys of Canada. Dans *Journal of Family Violence*, v.23, n.5: 353-367.
- Bruns, E. (2015). *National Evaluation of Wraparound Implementation and Outcomes*. Seattle, Washington : University of Washington Department of Psychiatry and Behavioural Sciences.
- Buchanan, L. (2008). *Health and Education: Partnerships in Practice*. Vancouver Coastal Health. Extrait de : www.bccdc.ca.
- Burman, E., et Chantler, K. (2005). Domestic Violence and Minoritisation: Legal and Policy Barriers Facing Minoritized Women Leaving Violent Relationships. Dans *International Journal of Law and Psychiatry*, v.28, i.1 : 59-74.
- Burman, E., Smailes, S., et Chantler, K. (2004). Culture as a Barrier to Service Provision and Delivery: Domestic Violence Services or Minoritized Women. Dans *Critical Social Policy*, v.24, n.3 : 332-357.
- Burnette, C. E. (2016). Historical Oppression and Indigenous Families: Uncovering Potential Risk Factors for Indigenous Families Touched by Violence. Dans *Family Relations*, v.65, n.2 : 354-368.
- Burnette, C. E., et Hefflinger, T. S. (2017). Identifying Community Risk Factors for Violence Against Indigenous Women: A Framework of Historical Oppression and Resilience. Dans *Journal of Community Psychology*, v. 45, n.5 : 587-600.
- Burnette, C. E., et Renner, L. M. (2017). A Pattern of Cumulative Disadvantage: Risk Factors for Violence Across Indigenous Women's Lives. Dans *British Journal of Social Work*, v.47, n.4: 1166-1185.
- Byles, J. (1985). Problems in Interagency Collaboration: Lessons from a Project That Failed. Dans *Child Abuse and Neglect*, v.9, n.4: 549-554.
- Callaghan, J., Pace, F., Young, B., et Vostanis, P. (2003). Primary Mental Health Workers Within Youth Offending Teams: A New Service Model. Dans *Journal of Adolescence*, v.26, n.2 : 185-199.
- Campbell, R. (1998). The Community Response to Rape: Victims' Experiences with the Legal, Medical, and Mental Health Systems. Dans *American Journal of Community Psychology*, v.26: 355-379.
- Campbell, R. (2006). Rape Survivors' Experiences with the Legal and Medical systems. Dans *Violence Against Women*, v.12 : 30-45.
- Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes. (2011). *Spousal Abuse*. Ottawa, Ontario : Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes. Extrait de : http://crcvc.ca/docs/Spousal-Abuse_may2011.pdf.
- Fondation canadienne des femmes. (2011). *Report on Violence Against Women, Mental Health and Substance Use*. Vancouver, C.-B. : BC Society of Transition Houses.
- Cao, L. (2014). Aboriginal People and Confidence in the Police. Dans *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, v.56, n.5 : 499.

- Cefai, S. (2015). Policing Aboriginality in Aboriginal Community Policing: Cultural Labour and Policing Policy. Dans *Australian Aboriginal Studies*, v.1:12-29.
- Chandrasekera, U., et Pajooman, N. (2011). *Police & Mental Health : A Critical Review of Joint Police/Mental Health Collaborations in Ontario*. Toronto, Ontario : Provincial Human Services and Justice Coordinating Committee.
- Cheon, A., et Regehr, C. (2006). Restorative Justice in Cases of Intimate Partner Violence: Reviewing the Evidence. Dans *Victims and Offenders*, v.1 : 369-394.
- Cherner, R., Aubry, T., Kerman, N., et Nandlal, J. (2014). Transitioning into the Community: Outcomes of A Pilot Housing Program for Forensic Patients. Dans *International Journal of Forensic Mental Health*, v.13, n.1 : 62-74.
- Christmas, R. (2012). The People are the Police: Building Trust with Aboriginal Communities in Contemporary Canadian Society. Dans *Administration publique du Canada*, v.55, n.3 : 451-470.
- Christmas, R. (2016). Justice on Turtle Island: Continuing the Evolution of Policing with First Nations, Métis and Inuit Peoples in Canada. Dans *Journal of Community Safety and Well-Being*, v.1, n.2.
- Ville de Calgary. (2010). *2009 PSC Operational Review Final Report*. Calgary, Alberta : Emergency Services Consulting International. Extrait de : <https://www.calgary.ca/CSPS/PSC/Documents/PSC-911/operations-review-report.pdf?noredirect=1>.
- Ville d'Edmonton. (2013). *Public Safety Compliance Team*. Extrait de : https://www.edmonton.ca/city_government/documents/PDF/Public_Compliance_Team__WEB_VERSION.pdf.
- Claiborne, N., et Lawson, H. (2005). An Intervention Framework for Collaboration. Dans *Families in Society : The Journal of Contemporary Social Services*, v.86, n.1: 93-103.
- Clarke, C., Guenther, C., et Mitchell, J. (2016). Case Management Models in Permanent Supported Housing Programs for People with Complex Behavioural Issues Who are Homeless. Dans *Journal of Dual Diagnosis*, v.12, n.2 : 185-192.
- Clayton, E., Krugman, R., et Simon, P. (2013). *Confronting Commercial Sexual Exploitation and Sex Trafficking of Minors in the United States*. Washington, DC : The National Academy Press.
- Clement, L. (2016). *Multiagency Early Risk Intervention Tables: Pilot Project Review*. Ottawa, Ontario : Le groupe de conseil Lansdowne.
- Clough, A. R., Fitts, M. S., Robertson, J. A., Shakeshaft, A., Miller, A., Doran, C. M., et coll. (2014). Study Protocol - Alcohol Management Plans (AMPs) in Remote Indigenous Communities in Queensland: Their impacts on Injury, Violence, Health and Social Indicators and their Cost-Effectiveness. Dans *BMC Public Health*, v.14, n.1 : 15.

- Collins, J., Kroutil, L., Roland, E., and Moore-Gurrera, M. (2002). Issues in the Linkage of Alcohol and Domestic Violence Services. Dans Galanter et coll., (eds). *Recent Developments in Alcoholism*, v.1. Chevy Chase, MD : American Society of Addiction Medicine.
- Cooper, G. (2014). *Evaluation of the Youth at Risk Development (YARD) Program: Final report*. Calgary, Alberta : The Calgary Police Service. Extrait de : http://calgarypolicefoundation.com/wp-content/uploads/2014/07/YARD_2014-Final-Eval_ExecSum_11_03_2014_kp.pdf.
- Cooper, H., Moore, L., Gruskin, S., et Krieger, N. (2005). The Impact of a Police Drug Crackdown on Drug Injectors' Ability to Practice Harm Reduction: A Qualitative Study. Dans *Social Science & Medicine*, v.61, n.3 : 673-677.
- Corcoran, J., et Allen, S. (2005). The Effects of a Police/Victim Assistance Crisis Team Approach to Domestic Violence. Dans *Journal of Family Violence*, v.20, i.1 : 39-45.
- Corcoran, J., Stephenson, M., Watkins Perryman, D., et Allen, S. (2001). Perceptions and Utilization of a Police-Social Work Crisis Intervention Approach to Domestic Violence. Dans *Families in Society : The Journal of Contemporary Social Services*, v.82, n.4: 393-398.
- Crooks, C., Jaffe, P., et Kerry, A. (2019). Preventing Gender-Based Violence Among Adolescents and Young Adults: Lessons From 25 Years of Program Development and Evaluation. Dans *Violence Against Women*, v.25, n.1 : 29-55.
- Cunneen, C. (2007). Policing in Indigenous Communities. Dans Mitchell, M., et Casey, J., (eds). *Police Leadership and Management*. UNSW Law Research Paper: 231-243.
- Cunneen, C. (2009). Criminology, Criminal Justice and Indigenous People: A Dysfunctional Relationship? The John Barry Memorial Lecture, University of Melbourne, 25 novembre 2008. Dans *Current Issues in Criminal Justice*, v.20, n.3 : 323-336. Extrait de : <https://doi.org/10.1080/10345329.2009.12035816>.
- Daley, D. (2009). Interdisciplinary Problems and Agency Boundaries: Exploring Effective Cross-Agency Collaboration. Dans *Journal of Public Administration Research and Theory*, v.19, n.3: 477-493.
- Daly, K., et Stubbs, J. (2006). Feminist Engagement with Restorative Justice. Dans *Theoretical Criminology*, v.10 : 9-28.
- Daoud, N., Smylie, J., Urquia, Allan, B., et O'Campo, P. (2013). The Contribution of Socio-economic Position to the Excesses of Violence and Intimate Partner Violence Among Aboriginal Versus Non-Aboriginal Women in Canada. Dans *Revue canadienne de santé publique*, v.104, n.4 : 278-283.
- Darlington, Y., et Feeney, J.A. (2008). Collaboration Between Mental Health and Child Protection Services: Professionals' Perceptions of Best Practice. Dans *Children and Youth Services Review*, v.30, n.2: 187-198.
- Davis, K. et Taylor, B. (2002). Voices From the Margins Part 2: Narrative Accounts of the Support Needs of Indigenous Families Experiencing Violence. Dans *Contemporary Nurse*, v.14, n.1 : 76-85.

- Davis, R. (2014). *A Multi-Sector Approach to Preventing Violence*. Los Angeles, Californie : Prevention Institute.
- De Vries, N. R., Leurs, M., Mur-Veeman, I. M., Schaalma, H. P., et van der Sar, R. (2008). Diagnosis of Sustainable Collaboration in Health Promotion: A Case Study. Dans *BMC Public Health*, v.8 : 382.
- Dodd, J., Taylor, C., Bunyan, P., White, P., Thomas, M., et Upton, D. (2010). A Service Model for Delivering Care Closer to Home. Dans *Primary Health Care Research and Development*, v.12, n.2: 95-111.
- Du Mont, J., Kosa, D., Macdonald, S., Benoit, A., et Forte, T. (2017). A Comparison of Indigenous and Non-Indigenous Survivors of Sexual Assault and Their Receipt of and Satisfaction with Specialized Health Care Services. Dans *PLoS One*, v.12, n.11 : e0188253.
- Dumaine, F. (2005). Future Directions in Community Policing: Evaluation of the Ottawa Police Service Community Police Centres. Dans *The Canadian Review of Policing Research*, v.1. Extrait de : <http://crpr.icaap.org/index.php/crpr/article/view/43/49>.
- Dylan, A., Regehr, A. et Alaggia, R. (2008). And Justice for All? Aboriginal Victims of Sexual Violence. Dans *Violence Against Women*, v.14, n.6 : 678-696.
- Echenberg, H., et Jensen, H. (2009). *Facteurs de risque de l'itinérance : Étude générale*. Ottawa, Ontario : Bibliothèque du Parlement.
- Erickson, C. (2012). Using Systems of Care to Reduce Incarceration of Youth with Serious Mental Illness. Dans *American Journal of Community Psychology*, v.49, n3-4: 404-416.
- Farmakopoulous, N. (2002). Using an Integrated Theoretical Framework for Understanding Inter-Agency Collaboration in the Special Educational Needs Field. Dans *European Journal of Special Needs Education*, v.17, n.1: 49-59.
- Ferencik, S., et Ramirez-Hammond, R. (2011). *Trauma Informed Care Best Practices and Protocols for Ohio's Domestic Violence Programs*. Extrait de : <https://vawnet.org/material/trauma-informed-care-best-practices-and-protocols-ohios-domestic-violence-programs>.
- Fieldhouse, J. (2012). Mental Health, Social Inclusion, and Community Development: Lessons from Bristol. Dans *Community Development Journal*, v.47, n.4 : 571-587.
- Fischer, D. G., et Jeune, R. (1987). Juvenile Diversion : A Process Analysis. Dans *Canadian Psychology*, v.28, n.1 : 60-70.
- Fraser Health. (2017). *Intensive Case Management Teams*. Extrait de : <http://www.fraserhealth.ca/health-info/mental-health-substance-use/substance-use/adult-substance-use-services/intensive-case-management-teams/>.
- Frohman, L. (1991). Discrediting Victims' Allegations of Sexual Assault: Prosecutorial Accounts of Case Rejections. Dans *Social Problems*, v.38 : 213-226.

- Gaetz, S. (2014). *Solutions : Intensive Case Management (ICM) Teams*. Extrait de : <http://homelesshub.ca/blog/solutions-intensive-case-management-icm-teams>.
- Gelles, R., et Cavanaugh, M. (2005). Association is Not Causation: Alcohol and Other Drugs. Dans Loseke, D., Gelles, R., ad Cavanaugh, M (eds). *Current Controversies on Family Violence*. Thousand Oaks, Californie : Sage Publications.
- George, C., Chernega, J.N., Stawiski, S., Figert, A., et Bendixen, A.V. (2008). Connecting Fractured Lives to a Fragmented System: Chicago Housing for Health Partnership. Dans *Equal Opportunities International*, v.27, n.2 : 161-180.
- Gibbs, A. (2001). Partnership Between the Probation Service and Voluntary Sector Organizations. Dans *British Journal of Social Work*, v.31, n.1 : 15-27.
- Gilling, D. (1994). Multi-Agency Crime Prevention: Some Barriers to Collaboration. Dans *The Howard Journal of Criminal Justice*, v.33, i.3: 246-257.
- Giwa, S. (2008). *Community Policing—A Shared Responsibility: Final Project Report and Evaluation*. Un rapport préparé pour le ministère du Patrimoine canadien, Programme du multiculturalisme. Ottawa, Ontario : Centre de santé communautaire du sud-est d'Ottawa.
- Gossner, D., Simon, T., Rector, B., et Ruddell, R. (2016). Case Planning and Recidivism of High Risk and Violent Adult Probationers. Dans *Journal of Community Safety and Well-Being*, v.1, n.2: 32-43.
- Gouvernement du Canada. (2004). *Les enjeux et les défis de l'enseignement offert aux Premières nations*. Ottawa, Ontario : Bureau du vérificateur général.
- Gouvernement du Canada. (2014). *Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents à l'endroit des femmes et des filles autochtones*. Ottawa, Ontario : Gouvernement du Canada.
- Gray, S. (2016). *Lanark County Situation Table Project: Annual Report, September 2015 – September 2016*. Perth, Ontario : Lanark County Situation Table.
- Griffiths, C. T. (2019). Policing and Community Safety in Northern Canadian Communities: Challenges and Opportunities for Crime Prevention. Dans *Crime Prevention and Community Safety*, v.3, n.21: 246-266.
- Griffiths, C.T. (2016). *Canadian Police Work*, 4th ed. Toronto, Ontario : Nelson Publishers.
- Griffiths, T. C., et Clark, P. (2017). Building Police Legitimacy in a High Demand Environment: The Case of Yukon, Canada. Dans *Policing : An International Journal*, v.40. n.3 : 560-573.
- Guggisberg, M. (2019). Aboriginal Women's Experiences with Intimate Partner Sexual Violence and The Dangerous Lives They Live As a Result of Victimization. Dans *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, v.28, n.2 : 186-204.

- Hammond, R., Whitaker, D., Lutzker, J., Mercy, J., et Chin, P. (2006). Setting a Violence Prevention Agenda at the Centers for Disease Control and Prevention. Dans *Aggression and Violent Behaviour*, v.11, i.2: 112-119.
- Haskell, R. (2010). *Reducing Barriers to Support: Discussion Paper on Violence Against Women, Mental Wellness and Substance Use*. Vancouver, C.-B. : BC Society of Transition Houses. Extrait de : <https://bcsth.ca/publications/discussion-paper-on-violence-against-women-mental-wellness-and-substance-use/>.
- Hayek, C. (2016). *Environmental Scan of Developmentally Appropriate Criminal Justice Responses to Justice-Involved Young Adults*. Washington, DC : National Institute of Justice.
- Hee Chee, K. (2006). Community Mobilization in the Context of Population Aging. Dans *Sociological Spectrum*, v.26, n.1 : 43-61.
- Hegarty, K., et Taft, A. (2001). Overcoming the Barriers to Disclosure and Inquiry of Partner Abuse for Women Attending General Practice. Dans *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, v.25, i.5: 433-437.
- Heller, S. (1992). *Addressing Community Problems Through Interagency Collaboration*. Dissertation extraite de : <https://www.ncjrs.gov/App/Publications/abstract.aspx?ID=137330>.
- Hernandez-Cordero, L. J., Ortiz, A., Trinidad, T., et Link, B. (2011). Fresh Start: A Multilevel Community Mobilization Plan to Promote Youth Development and Prevent Violence. Dans *American Journal of Community Psychology*, v.48, n.1-2 : 43-55.
- Hogard, E., Elis, R., et Warren, J. (eds). (2007). *Community Safety: Innovation and Evaluation*. Chester, Royaume-Uni : Chester Academic Press.
- Hornick, J. P., Boyes, M., Tutty, L., et White, L. (2005). *The Domestic Violence Treatment Option (DVTO), Whitehorse, Yukon: Final Evaluation Report*. Ottawa, Ontario : Centre national de prévention du crime.
- Hotten, T. (2001). La violence conjugale après la séparation. Dans *Juristat : Centre canadien de la statistique juridique*, v.21, n.27 : 1-19.
- Huang, T., Drewnowski, A., Kumanyika, S., et Glass, T. (2009). A Systems-Oriented Multilevel Framework for Addressing Obesity in the 21st Century. Dans *Preventing Chronic Disease*, v.6, n.3, p. A82. Extrait de : http://www.cdc.gov/pcd/issues/2009/jul/09_0013.htm.
- Hubberstay, C., Rutman, D., et Hume, S. (2014). Evaluation of a Three-year Youth Outreach Program for Aboriginal Youth with Suspected Fetal Alcohol Spectrum Disorder. Dans *International Journal of Alcohol and Drug Research*, v.3, n.1: 63-70.
- Hulme, D., et Toye, J. (2005). *The Case for Cross-Disciplinary Social Science Research on Poverty, Inequality and Well-being*. Global Poverty Research Group. Extrait de : <http://www.gprg.org/pubs/workingpapers/pdfs/gprg-wps-001.pdf>.

- Human Sector Resources. (2004). *Challenge, Choice & Change: A Report on Evidence-Based Practice in the Provision of Policing Services to Aboriginal Peoples*. Extrait de : <http://docplayer.net/102356689-Challenge-choice-change-a-report-on-evidence-based-practice-in-the-provision-of-policing-services-to-aboriginal-peoples.html>.
- Hylton, J. (2005). *Canadian Innovations in the Provision of Policing Services to Aboriginal Peoples*. Ipperwash Inquiry Research Paper. Ottawa, Ontario : Human Sector Resources. Extrait de : https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/inquiries/ipperwash/policy_part/research/pdf/John_Hylton_Canadian_Innovations.pdf.
- Iyengar, R., et Sabik, L. (2009). The Dangerous Shortage of Domestic Violence Services. Dans *Health Affairs*, v.28, s.1 – web exclusives. Extrait de : <https://www.healthaffairs.org/doi/full/10.1377/hlthaff.28.6.w1052>.
- Jager, J., Putnick, D., et Borstein, M. (2017). More Than Just Convenient: The Scientific Merits of Homogenous Convenience Samples. Dans *Monographs of the Society for Research in Child Development*, v.82, n.2: 13-30.
- Jewell, L., et Wormith, J. (2010). Variables Associated with Attrition from Domestic Violence Treatment Programs Targeting Male Batterers: A Meta-Analysis. Dans *Criminal Justice and Behavior*, v.37, n.10: 1086-1113.
- Johnson, H. et Dawson, M. (2011). *Violence Against Women in Canada: Research and Policy Perspectives*. Don Mills, Ontario : Oxford University Press.
- Jones, N., Mills, R., Ruddell, R., et Quinn, K. (2016). *Policing First Nations: Community Perspectives*. Regina, Saskatchewan : Collaborative Centre for Justice and Safety.
- Jones, N.A., Ruddell, R., Nestor, R., Quinn, K., et Phillips, B. (2014). *First Nations Policing: A Review of the Literature*. Regina, Saskatchewan : Collaborative Centre for Justice & Safety.
- Kaye, L., et Crittenden, J. (2005). Playing Well with Others: Interdisciplinary Collaboration at the Center on Aging. Dans *Social Work Today*, v.5, n.2: 34-38.
- Keeling, J., et van Wormer, K. (2011). Social Worker Interventions in Situations of Domestic Violence: What Can We Learn from Survivors' Personal Narratives? Dans *British Journal of Social Work*, v. 42: 1354-1370.
- Kerr, T., Small, W., et Wood, E. (2005). The Public Health and Social Impacts of Drug Market Enforcement: A review of the evidence. Dans *International Journal of Drug Policy*, Vol 16 : 210-221.
- Kiely, M., El-Mohandes, A., El-Khorazaty, M., et Gantz, M. (2010). An Integrated Intervention to Reduce Intimate Partner Violence in Pregnancy: A Randomized Trial. Dans *Obstetrics & Gynecology*, v. 115, n.2, i.1 : 273-283.
- Kirkby, C., et Mettler, K. (2016). Women First: An Analysis of a Trauma-Informed, Women-Centred, Harm Reduction Housing Model for Women with Complex Substance Use and Mental Health Issues.

Dans *Exploring Effective Systems Responses to Homelessness*. Vancouver, C.-B. : Homeless Hub.
Extrait de : <https://www.homelesshub.ca/resource/21-women-first-analysis-trauma-informed-women-centred-harm-reduction-housing-model-women>.

Kirkup, K. (2016). Inquiry Must Address Spectrum of Violence Against Indigenous Women: Activist. Dans *The Canadian Press*. Extrait de : <https://www.cp24.com/news/inquiry-needs-to-include-spectrum-of-violence-against-indigenous-women-activist-1.2781029>.

Kirst, M., Pridham, N. R., Matheson, F., Young, L., Neidra, K., et Stergiopoulos, V. (2015). Examining Implementation of Mobile, Police-Mental Health Crisis Intervention Teams in a Large Urban Center. Dans *Journal of Mental Health*, v.24, n.6 : 369-374.

Kisely, S., Campbell, L. A., Peddle, S., Hare, S., Pyche, M., Spicer, D., et Moore, B. (2010). A Controlled Before-and-After Evaluation of a Mobile Crisis Partnership between Mental Health and Police in Nova Scotia. Dans *La Revue Canadienne de Psychiatrie*, v.55, n.10 : 662-668.

Knoben, J., et Oerlemans, L.A.G. (2006). Proximity and Inter-Organizational Collaboration: A Literature Review. Dans *International Journal of Management Reviews*, v.8, n.2 : 71-89.

Kurtz, D., Nyberg, J. C., Van Den Tillaart, S. et Mills, B. (2013). Silencing of Voice: An Act of Structural Violence Urban Aboriginal Women Speak Out About Their Experiences with Health Care. Dans *International Journal of Indigenous Health*, v.4, n.1 : 53-63.

Kwan, J. (2015). From Taboo to Epidemic: Family Violence Within Aboriginal Communities. Dans *Global Social Welfare*, v.2, n.1 : 1-8.

Lafortune, D. (2015). Parcours : Developing a Strategy for Preventing Recidivism in the Context of Community Corrections. Dans *Pratiques Psychologiques*, v.21 : 275-292.

Laing, R., Halsey, R., Donohue, D., Newman, C., et Cashin, A. (2009). Application of a Model for the Development of a Mental Health Service Delivery Collaboration Between Police and the Health Service. Dans *Issues in Mental Health Nursing*, v.30 : 337-341.

Landers, S., Pickett, J., Rennie, L., et Wakefield, S. (2011). Community Perspectives on Developing a Sexual Health Agenda for Gay and Bisexual Men. Dans *AIDS and Behavior*, v.15, n.1: 101-106.

Latimer, J., Dowden, C., and Muise, D. (2001). *L'efficacité des pratiques de la justice réparatrice : Méta-analyse*. Rapport de recherche RR2001-6E. Ottawa, Ontario : Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice. Extrait de : https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/sjp-jsp/dr01_1-rp01_1/index.html.

Lehman, W. E. K., Fletcher, B. W., Wexler, H. K., et Melnick, G. (2009). Organizational Factors and Collaboration and Integration Activities in Criminal Justice and Drug Abuse Treatment Agencies. Dans *Drug and Alcohol Dependence*, v.103, n.1 : S65-S72.

Levan, M. (2003). *Creating a Framework for the Wisdom of the Community: Review of Victim Services in Nunavut, Northwest and Yukon Territories*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Justice – Division de la recherche et de la statistique et Centre de la politique concernant les victimes.

- Lewis, J. M. (2005). A Network Approach for Researching Partnerships in Health. Dans *Australia and New Zealand Health Policy*, v2: 22.
- Linden, R. (2005). Policing First Nations and Métis People: Progress and Prospects. Dans *Saskatchewan Law Review*, n.68 : 303-311.
- Lindsay, C., McQuaid, R.W., et Dutton, M. (2008). Inter-Agency Cooperation and New Approaches to Employability. Dans *Social Policy and Administration*, v.42, n.7 : 715-732.
- Lipman, E. L., Kenny, M., Sniderman, C., O'Grady, S., Augimeri, L., Khayutin, S., et Boyle, M. H. (2008). Evaluation of a Community-Based Program for Young Boys At-Risk of Antisocial Behaviour: Results and Issues. Dans *Journal de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, v.17, n.1 : 12-19.
- Lithopoulos, S. (2015). *Cycle de vie des services de police administrés par les Premières Nations au Canada*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.
- Lithopoulos, S., et Ruddell, R. (2011). Policing isolated Aboriginal communities: Perspectives of Canadian officers. Dans *Policing : An International Journal of Police Strategies & Management*, v.34, n.3: 434 – 453.
- Lloyd, M. (2018). Domestic Violence and Education: Examining the Impact of Domestic Violence on Young Children, Children, and Young People and the Potential Role of Schools. Dans *Frontiers in Psychology*, v.9 : 1-11.
- Margolis, L., et Runyan, C. (1998). Understanding and Reducing Barriers to Collaboration by Academics with Agencies and Community Organizations: A Commentary. Dans *Injury Prevention*, v.4 : 132-134.
- Mazerolle, L. et Wickes, R. (2015). Police Legitimacy in Community Context. Dans *Journal of Contemporary Criminal Justice*, v.31, n.2 : 128-131.
- McEvoy, M. et Ziegler, M. (2006). *Best Practices Manual for Stopping the Violence Counseling Program*. Vancouver, C.-B. : Ending Violence Association of BC.
- McFee, D., et Taylor, N. (2014). The Prince Albert Hub and the Emergence of Collaborative Risk-Driven Community Safety. Dans *Change and Innovation in Canadian Policing - Canadian Police College Discussion Paper Series*. Ottawa, Ontario : Collège canadien de police.
- McGillivray, A. et Comaskey, B. (1999). *Black Eyes All of the Time: Intimate Violence, Aboriginal Women, and the Justice System*. Toronto, Ontario : University of Toronto Press.
- Mears, S., Yaffe, J., et Harris, N. (2009). Evaluation of Wraparound Services for Severely Emotionally-Disturbed Youths. Dans *Research and Social Work Practice*, v.19, i.6: 678-685.

- Menzies, P., et Lavallée, L. (eds). (2014). *Journey to Healing: Aboriginal People with Addiction and Mental Health Issues (What Health, Social Service and Justice Workers Need to Know)*. Toronto, Ontario : Centre for Addiction and Mental Health.
- Munetz, M., et Teller, J. (2004). The Challenges of Cross-Disciplinary Collaborations: Bridging the Mental Health and Criminal Justice Systems. Dans *Capital University Law Review*, v.32, i.4 : 935-950.
- Murray, C. (2015). *Organizational Competencies That Enable Canada's Fire, Police, and Paramedic Services to Collaborate with a Community Safety Domain*. Ottawa, Ontario : Recherche et développement pour la défense Canada.
- Muskoday Community Health Centre. (2012). *Community and Family Violence Elimination Initiative: An Evidence-Based Approach to Identify Community Assets and Build Our Nation's Capacity to Intervene and Prevent Family and Community Violence in Muskoday First Nation*. Muskoday, Saskatchewan : Muskoday First Nation.
- Muskoday Intervention Circle. (2016). *MIC : Initiative Summary*. Muskoday, Saskatchewan : Muskoday First Nation.
- Myhill, A., et Quinton, P. (2010). Confidence, Neighbourhood Policing, and Contact: Drawing Together the Evidence, dans *Policing*, v.4, n.3: 273-281.
- Narasimha, M., Naveen Kumar, C., Muralidhar, D., Janardhana, N., et Sivakumar, P. (2018). Barriers to Disclosure of Intimate Partner Violence among Female Patients Availing Services at Tertiary Care Psychiatric Hospitals: A Qualitative Study. Dans *Journal of Neurosciences in Rural Practice*, v.9, i.3 : 326-330.
- National Aboriginal Circle Against Family Violence. (2006). *Responses from Aboriginal Women in Seven INAC-Funded Shelters Regarding Matrimonial Real Property*. Kahnawake, Québec : Cercle national autochtone contre la violence familiale.
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Ottawa, Ontario : Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Neugebauer, R. (Ed.). (2000). *Criminal injustice: Racism in the criminal justice system*. Toronto, Ontario : Canadian Scholars' Press.
- Newcomb, M., et Felix-Ortiz, M. (1992). Multiple Protective and Risk Factors for Drug Use and Abuse: Cross-Sectional and Prospective Findings. Dans *Journal of Personality and Social Psychology*, v.63, n.2: 280-296.
- Nilson, C. (2014). *Risk-Driven Collaborative Intervention: A Preliminary Impact Assessment of Community Mobilization Prince Albert's Hub Model*. Saskatoon, Saskatchewan : Centre for Forensic Behavioural Science and Justice Studies – University of Saskatchewan.

- Nilson, C. (2016a). *Final Evaluation Report : Safe Families Intervention Team*. Lethbridge, Alberta : Lethbridge College.
- Nilson, C. (2016b). *Intervention collaborative axée sur le risque : Une étude de l'application du modèle du carrefour dans la Nation crie de Samson*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.
- Nilson, C. (2018). *National Scan of Criminal Justice Involvement in Multi-Sectoral Collaboration Models: Final Report*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.
- Nilson, C., et Okanik, K. (2016). *KYRHA Mental Health and Addiction Services: Evaluative Performance Assessment Final Report*. Prince Albert, Saskatchewan : Living Skies Centre for Social Inquiry.
- Nilson, C., Kalinowski, B., Hunter, K., Taylor, L., et Taylor, N. (2016). *Collaborative Action Towards Improving Community Safety and Well-Being: A Concept and Framework Paper*. Toronto, Ontario : Global Network for Community Safety.
- Nowell, B., et Foster-Fishman, P. (2011). Examining Multi-Sector Community Collaboratives as Vehicles for Building Organizational Capacity. Dans *American Journal of Community Psychology*, v.48, i.3-4 : 193-207.
- OCTEVAW. (2017). *Violence Against Women Advocate Case Review Project*. Extrait de : <https://www.octevaw-cocvff.ca/vacr>.
- Ooshtaa. (2019). *Gender-Based Analysis of Barriers and Opportunities in the Economic Security of Indigenous Women in Central and Northern Saskatchewan*. Prince Albert, Saskatchewan : Prince Albert Métis Women's Association.
- Palmater, P. (2016). Shining Light on the Dark Places: Addressing Police Racism and Sexualized Violence against Indigenous Women and Girls in the National Inquiry. Dans *Canadian Journal of Women and the Law*, v.28, n.2: 253-284.
- Pearce, M. E., Blair, A. H., Teegee, M., et coll. (2015). The Cedar Project: Historical Trauma and Vulnerability to Sexual Assault Among Young Aboriginal Women Who Use Illicit Drugs in Two Canadian Cities. Dans *Violence Against Women*, v. 21, n.3 : 313-329.
- Pedersen, J., Malcoe, L., et Pulkingham, J. (2013). Explaining Aboriginal/Non-Aboriginal Inequalities in Postseparation Violence Against Canadian Women: Application of a Structural Violence Approach. Dans *Violence against Women*, v.19, n.8: 1034-1058.
- Perova, E., et Reynolds, S. A. (2017). Women's Police Stations and Intimate Partner Violence: Evidence from Brazil. Dans *Social Science & Medicine*, v.117 : 118-196.
- Pronk, N., Peek, C., et Goldstein, M. (2004). Addressing Multiple Behavioral Risk Factors in Primary Care: A Synthesis of Current Knowledge and Stakeholder Dialogue Sessions. Dans *American Journal of Preventative Medicine*, v.27, i.2 : S4-S17.
- Provincial Court of BC. (2019). *Specialized Courts: Indigenous Courts*. Extrait de : <https://www.provincialcourt.bc.ca/about-the-court/specialized-courts>.

- Przybyiski, R. (2008). *What Works: Effective Recidivism Reduction and Risk-Based Prevention Programs*. Denver, Colorado : RKC Group.
- Sécurité publique Canada. (2012). *Guide de sélection des programmes prometteurs et modèles pour prévenir la criminalité – 2012*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.
- Sécurité publique Canada. (2014). *Évaluation de 2013-2014 du Programme de contribution à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones : Rapport final*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.
- Sécurité publique Canada. (2019). *Review of Police Policies and Practices Initiative: Proposal*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.
- Puchala, C., Paul, S., Kennedy, C., et Mehl-Madrona, L. (2010). Using Traditional Spirituality to Reduce Domestic Violence within Aboriginal Communities. Dans *Journal of Alternative and Complementary Medicine*, v.16, n.1: 89-96.
- Rajae, L., Rodriguez, J., Addison, S., Readio, S., et Longwood, W. (2013). Law Enforcement Advocate Program: An Interagency Collaboration to Enhance Community-Police Relations and Improve Outcomes for Substance-Using Offenders. Dans *Juvenile and Family Court Journal*, v. 64, i.2 : 17-33. Extrait de : <https://doi.org/10.1111/jfcj.12004>.
- GRC. (2014). *Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national*. Ottawa, Ontario : Gendarmerie royale du Canada.
- GRC. (2017). *Travaillons ensemble pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones : Analyse nationale des initiatives de la GRC, mai 2017*. Ottawa, Ontario : Gendarmerie royale du Canada.
- Reeves, C., et O'Leary-Kelly A.M. (2007). The Effects and Costs of Intimate Partner Violence for Work Organizations. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, v.22, n. 3 : 327-344.
- Rempel, E., Donelle, L., Hall, J., et Rodger, S. (2019). Intimate Partner Violence : A Review of Online Interventions. Dans *Informatics for Health and Social Care*, v.44, n.2: 204-219.
- Rezansoff, S., Moniruzzaman, A., et Somers, J. M. (2013). *An Initiative to Improve Outcomes Among Prolific and Priority Offenders in Six British Columbia Communities: Preliminary Analysis of Recidivism*. Burnaby, C.-B. : Simon Fraser University, Faculty of Health Sciences.
- Rhoad, M. (2013). *Those Who Take Us Away: Abusive Policing and Failures in Protection of Indigenous Women And Girls in Northern British Columbia, Canada*. New York, New-York : Human Rights Watch.
- Rossiter, K. (2011). *Domestic Violence Prevention and Reduction in British Columbia (2000-2010)*. Centre for Prevention and Reduction of Violence. New Westminster, C.-B. : Justice Institute of British Columbia.

Sanford, E., O'Rourke, M., Wulforth, J., Althoff, D., Goldberg, C., Merrill, K., Morse, W., Nielsen-Pincus, M., Stephens, J., Winowiecki, L., et Bosque-Perez, N. (2007). Employing Philosophical Dialogue in Collaborative Science. Dans *BioScience*, v.57, n.1 : 55-64.

Setting the Stage. (2013). *End it Now: A Community Plan to Reduce Violence Against Women and Girls in Prince Albert and Area*. Prince Albert, Saskatchewan : Catholic Family Services of Prince Albert, Inc.

Shader, M. (2003). Risk Factors for Delinquency: An Overview. Washington, DC : Department of Justice des États-Unis — Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. Extrait de : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojjdp/frd030127.pdf>.

Shannon, K., Rusch, M., Shoveller, J., Alexson, D., Gibson, K., et Tyndall, M. W. (2008). Mapping Violence and Policing as an Environmental–Structural Barrier to Health Service and Syringe Availability Among Substance-Using Women in Street-Level Sex Work. Dans *International Journal of Drug Policy*, v.19, i.2 : 140-147.

Skogan, W. (2006). *Police and Community in Chicago: A Tale of Three Cities*. New York, New-York : Oxford University Press.

Statistique Canada. (2009). *Enquête sociale générale, Section 3 : Les conséquences de la violence envers les femmes*. Ottawa, Ontario : Statistique Canada. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/article/11766/11766-3-fra.htm>.

Statistique Canada. (2012). *La victimisation avec violence chez les femmes autochtones dans les provinces canadiennes, 2009*. Ottawa, Ontario : Ministre de l'Industrie. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2011001/article/11439-fra.pdf>.

Condition féminine Canada. (2019). *Bilan annuel de 2017-2018 : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*. Ottawa, Ontario : Condition féminine Canada.

Stewart, C. (2016). *National Framework for Collaborative Police Action on Intimate Partner Violence*. Fredericton, Nouveau-Brunswick : Canadian Observatory on the Justice System's Response to Intimate Partner Violence – Université du Nouveau-Brunswick.

Struthers, A., Martin, G., et Leaney, A. (2009). *Promising Approaches for Addressing/Preventing Abuse of Older Adults in First Nation Communities: A Critical Analysis and Environmental Scan of Tools and Approaches*. Victoria, C.-B. : BC Association of Community Response Networks.

Sundaram, V. (2014). What is the Role of Schools in Violence Prevention? Dans Sundaram (ed). *Preventing Youth Violence: Rethinking the Role of Gender in Schools*, pp. 85-88. Londres, Royaume-Uni : Palgrave Pivot.

Thackeray, J., Hibbard, R., Dowd, M., et le Committee on Child Abuse and Neglect, et le Committee on Injury, Violence, and Poison Prevention. dans *Pediatrics*, v.125, i.5 : 1094-1100.

Thomson, N., Riley, D., Bergenstrom, A., Carpenter, J., et Zelitchenko, A. (2016). From Conflict to Partnership: Growing Collaboration between Police and NGOs in Countries with Concentrated

- Epidemics Among Key Populations. Dans *Journal of the International AIDS Society*, v.19, i.4, s.3: 209-239.
- Treno, A., et Holder, H.D. (2002). Community Mobilization: Evaluation of an Environmental Approach to Local Action. Dans *Addiction*, v.92, n.2 : S173-S187.
- TRiP. (2016). *The Regina Intersectoral Partnership: Functioning Process Document – Defining the History, Process, and Current Practice of the 11 and Under Initiative (11UI) and twelve&up*. Regina, Saskatchewan : The Regina Intersectoral Partnership.
- Tsemberis, S. (2011). Housing First: The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction Manual. Dans *European Journal of Homelessness*, v.5, n.2 : 235-240.
- Tyler, T. (2006). Psychological Perspectives on Legitimacy and Legitimation. Dans *Annual Review of Psychology*, v.57 : 375-400.
- University of Michigan. (2009). Barriers to Leaving. Dans *Abuse Hurts : Recognize, Respond, Refer*. Extrait de : <http://stopabuse.umich.edu/about/barriers.html>.
- van der Meulen, E., Claivaz-Loranger, S., Clarke, S., Ollner, A., et Watson, T. M. (2016). *On Point : Recommendations for Prison-Based Needle and Syringe Programs in Canada*. Toronto, Ontario : Ryerson University.
- Vancouver Police Department. (2015). *The SisterWatch Program: An Evaluation and Best Practices Summary*. Extrait de : <https://vancouver.ca/police/assets/pdf/foi/2016/sisterwatch-evaluation.pdf>.
- Varcoe, C., et Dick, S. (2008). The Intersecting Risks of Violence and HIV for Rural Aboriginal Women in a Neo-Colonial Canadian Context. Dans *International Journal of Indigenous Health*, v.4, n.1 : 42-52.
- Voce, I., et Boxall, H. (2018). Who Reports Domestic Violence to Police? A Review of the Evidence. Dans *Rends & Issues in Crime and Criminal Justice*, v.559 : 1-16.
- Vos, T., Astbury, J., Piers, L., Magnus, A., Heenan, M., Stanley, L., Walker, L., et Webster, K. (2006). Measuring the Impact of Intimate Partner Violence on the Health of Women in Victoria, Australia. Dans *Bulletin of the World Health Organization*, v.89, i.9: 739-744.
- Walker, S., et Walker, C. (1992). The Process of Developing a Program Evaluation of a Community Policing Initiative. Dans *The Canadian Journal of Program Evaluation*, v.7, n.2: 25-42.
- Weaver, L. (2017). *Turf, Trust, Co-Creation and Collective Impact*. Waterloo, Ontario : Tamarack Institute.
- Wendt, S. (2013). Aboriginal Women’s Perceptions and Experiences of a Family Violence Transitional Accommodation Service. Dans *Australian Social Work*, v.66, i.4 : 511-527.
- Werb, D., Elliott, R., Fisher, B., Wood, E., Montaner, J., et Kerr, T. (2007). Drug Treatment Courts in Canada: An Evidence-Based Review. Dans *HIV AIDS Policy Law Review*, v.12, n.2-3 : 12-17.

Wilson, R. J., Cortini, F., et McWhinnie, A. J. (2009). Circles of Support and Accountability: A Canadian National Replication of Outcome Findings. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, v.21, n.4: 412-430.

Zhang, T., Hoddenbagh, J., McDonald, S. et Scrim, K. 2013. Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009. Ministère de la Justice.

ANNEXES



Rejoindre le Cercle : Un examen de l'efficacité de la participation de la police à la collaboration multisectorielle dans les communautés autochtones

Guide de consultation des experts

Le but de ce projet est de cerner les défis et les opportunités dans l'établissement de relations solides entre la police et les professionnels des services sociaux qui servent les Autochtones. Une partie de ce projet comprend la collecte de points de vue de divers intervenants en sécurité et en bien-être communautaires. La participation aux entrevues pour ce projet est volontaire. Les informations recueillies lors des entrevues resteront confidentielles et anonymes. Toutes les données seront conservées en toute sécurité.

Ai-je votre consentement verbal pour poursuivre le processus d'entrevue? oui non

a) Nom :

b) Organisation :

RELATIONS AVEC LA POLICE

1) Pouvez-vous décrire brièvement votre expérience de collaboration avec la police dans le cadre d'initiatives actuelles ou passées?

2) Selon vous, qu'est-ce qui contribue à créer une relation solide entre la police et la communauté?

3) Y a-t-il des politiques ou des pratiques policières qui rendent la collaboration avec la police difficile?

4) Selon vous, quels défis ont le plus d'incidence sur les efforts de la police pour établir des relations avec les Autochtones et/ou les communautés autochtones?

5) Qu'est-ce qui encourage les prestataires de services sociaux à travailler en partenariat avec la police sur des projets?

6) Quels sont les éléments, les traits et les ensembles de compétences clés qui contribuent à l'établissement de relations positives par la police dans la communauté?

VULNÉRABILITÉ

7) Quels facteurs contribuent à accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence?

a) La police contribue-t-elle à des obstacles dans les efforts visant à réduire la vulnérabilité?

8) Connaissez-vous des initiatives de collaboration multisectorielles qui contribuent à réduire la vulnérabilité à la violence et à réduire les obstacles au soutien?

9) Qu'est-ce qui contribue au succès des partenariats requis pour de telles initiatives de collaboration?

10) Quelles sont les opportunités pour la police de contribuer à réduire la vulnérabilité à la violence et à réduire les obstacles au soutien?

11) Avez-vous des suggestions d'outils ou de ressources qui pourraient être créés pour aider la police à établir des relations efficaces dans la communauté?

12) Avez-vous d'autres commentaires ou rétroactions à faire concernant les « relations avec la police » ou les « possibilités de réduire la vulnérabilité des femmes à la violence »?



Rejoindre le Cercle : Un examen de l'efficacité de la participation de la police à la collaboration multisectorielle dans les communautés autochtones

Guide d'entrevue (collectivité)

Le but de ce projet est de cerner les défis et les opportunités dans l'établissement de relations solides entre la police et les professionnels des services sociaux au sein des communautés autochtones. Une partie de ce projet comprend la collecte de points de vue de personnes qui travaillent ou vivent dans des communautés autochtones. La participation aux entrevues pour ce projet est volontaire. Les informations recueillies lors des entrevues resteront confidentielles et anonymes. Toutes les données seront conservées en toute sécurité.

Ai-je votre consentement verbal pour poursuivre le processus d'entrevue? oui non

1) Comment décririez-vous votre relation avec la police dans cette communauté?

mauvaise passable bonne

2) Savez-vous si la police travaille en partenariat avec des organisations dans votre communauté?

elle ne le fait pas je ne sais pas oui, elle le fait

a) Si « oui », veuillez expliquer :

3) Selon vous, qu'est-ce qui contribue à créer une bonne relation entre la police et la communauté?

4) Selon vous, qu'est-ce qui crée une mauvaise relation entre la police et la communauté?

5) Qu'est-ce qui encourage les prestataires de services sociaux à travailler en partenariat avec la police sur des projets?

6) Qu'est-ce qui contribue à accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence dans votre communauté?

a) La police contribue-t-elle à des obstacles dans les efforts visant à réduire la vulnérabilité?

7) Quelles sont les opportunités pour la police de contribuer à réduire la vulnérabilité à la violence et à réduire les obstacles au soutien?

8) Avez-vous d'autres commentaires ou rétroactions à faire concernant les relations avec la police ou les « possibilités de réduire la vulnérabilité des femmes à la violence »?



Rejoindre le Cercle : Un examen de l'efficacité de la participation de la police à la collaboration multisectorielle dans les communautés autochtones

Guide d'entrevue à l'intention de participants de modèles

Le but de ce projet est de cerner les défis et les opportunités dans l'établissement de relations solides entre la police et les professionnels des services sociaux au sein des communautés autochtones. Une partie de ce projet comprend la collecte de points de vue de personnes qui travaillent ou vivent dans des communautés autochtones. La participation aux entrevues pour ce projet est volontaire. Les informations recueillies lors des entrevues resteront confidentielles et anonymes. Toutes les données seront conservées en toute sécurité.

Ai-je votre consentement verbal pour poursuivre le processus d'entrevue? oui non

1) Outre votre modèle actuel, quelle sorte d'expérience avez-vous de la collaboration avec la police dans cette communauté?

2) Pouvez-vous expliquer comment la police a pu établir les relations nécessaires pour participer efficacement à votre modèle de collaboration?

3) Quels ont été les avantages pour la police de rejoindre votre modèle?

4) Quels sont les défis liés à la police qui ont une incidence sur votre modèle?

5) En réfléchissant à votre expérience de travail avec la police, quels sont les éléments clés qui rendent les partenariats avec la police efficaces?

6) Quels types de ressources, d'outils, de connaissances ou de formation aideraient les policiers à devenir des participants efficaces aux initiatives de collaboration multisectorielles au sein des communautés autochtones?